

RAPPORT D'ACTIVITÉ

DILA

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

2016



DILA

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE



Direction de l'information légale et administrative

26, rue Desaix 75015 Paris

Tél. 01 40 58 75 00

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

Direction de la communication

Tél. 01 40 15 70 42

dircom@dila.gouv.fr



Sommaire

5	Mobilisation, innovation et stratégie
6	L'organigramme
9	Des missions, des résultats
11	Les faits marquants
17	LA DIFFUSION LÉGALE
17	La garantie de l'accès au droit
21	Le service public de la transparence économique et financière
29	L'INFORMATION ADMINISTRATIVE ET LES SERVICES NUMÉRIQUES
29	Les services Internet
35	Le renseignement administratif par téléphone
41	L'ÉDITION PUBLIQUE
41	Les publications
53	La documentation
55	L'imprimerie
61	L'ACTIVITÉ COMMERCIALE
61	Le département commercial
64	La distribution
69	LES RESSOURCES HUMAINES
69	Les effectifs et la masse salariale
70	La mise en œuvre de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à la lutte contre la précarité
71	La GPEEC
72	Les orientations du plan de formation professionnelle 2016
74	Le dialogue social
77	LES SERVICES DE SOUTIEN
77	La délégation à l'innovation, au développement et à la stratégie
81	Le budget (budget annexe publications officielles et information administrative)
87	La communication
91	Les relations internationales
92	Les systèmes d'information
93	Les moyens généraux
95	L'immobilier
97	LA RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE
97	La politique de développement durable de la DILA
98	Un service public responsable
	ANNEXES
105	Annexe 1 - Textes de référence
106	Annexe 2 - États comptables et financiers





Mobilisation, innovation et stratégie

Grâce à la mobilisation de tous, l'année 2016 a démontré la capacité d'adaptation de la DILA à un contexte en évolution rapide et constante.

Les mutations ont en effet été majeures : l'édition du *Journal officiel* de la République française est devenue totalement numérique au 1er janvier 2016 ; le site service-public.fr s'est développé tout au long de l'année avec de nouvelles fonctionnalités ; notre offre éditoriale a intégré toujours plus de numérique et ses contenus enrichissent les dossiers du site vie-privee.fr ; notre imprimerie a obtenu la certification ISO 9001 tout en touchant de nouveaux clients externes. Nous avons continué, par ailleurs, à ouvrir nos données dans le cadre de l'open data.

Autant d'évolutions qui démontrent que le service public n'est pas immobile à la DILA et est tourné vers la satisfaction de nos clients.

La fréquentation de nos sites internet, qui ont totalisé plus de 400 millions de visites, illustre ces propos. Notre objectif est bien d'offrir toujours plus de services à nos concitoyens et de concrétiser l'apport de l'administration numérique. L'année 2016 a été symbolique à ce titre avec les inscriptions sur les listes électorales. 660 000 internautes, soit trois fois plus qu'en 2011, ont ainsi pu s'inscrire en ligne sur service-public.fr jusqu'aux dernières heures de décembre 2016.

Ces réussites ont été rendues possibles grâce à l'engagement de chacun, à la prise en compte de la mutation de nos métiers et au dialogue social.

Elles se sont accompagnées d'une attention particulière portée à la rationalisation de nos coûts et de nos dépenses.

Enfin, l'année 2016 a été marquée par la définition de notre nouveau plan stratégique définissant la DILA à horizon 2020. Ce plan vise à développer encore plus l'information légale et administrative et à toujours mieux exercer notre mission de service public pour nos concitoyens. Portant de nombreux projets, il constitue l'ossature de toutes nos actions à venir. Notre mobilisation est quotidienne pour leur réussite.

Bertrand Munch
Directeur de l'information légale et administrative



Direction de l'information

Le décret n° 2010-31 du 11 janvier 2010 crée la direction de l'information légale et administrative. La publication de l'arrêté

Département
de la communication
Yves BOMATI

Bertrand MUNCH Directeur
Assistante : Éliane STENGER

Département de la qualité
et du contrôle interne
François BARRA

Véronique LEHIDEUX Directrice adjointe
Secrétariat : Chantal LARCHER

Relations internationales
Artur BORZEDA

Contrôleur de gestion
Catherine de PRIGOUNOFF - Blandine LESCURE

SOUS-DIRECTION DES PUBLICS ET DES PRODUITS

Philippe COSNARD, Sous-directeur

Secrétariat : Claudette SOUSSEING

Chargé de mission production
Jean-Paul PEIGNIER

Mission Imprimerie
Patrick ÉMOND

Direction de programme
Emmanuel CORTES

Département des impressions
Patrick ÉMOND

Chargée des affaires administratives
Sophie BEAUCHAMP

Département de la maintenance et des travaux
David MUGOT

Chargés de mission
Igor GROUDIEV - Julien WINOCK

Département de l'édition et du débat public
Anne-Brigitte MASSON

Mission Information régaliennes,
administrative et économique
Hélène ALVES

Département de la promotion et de la diffusion
Bernard MEUNIER

Département de l'information régaliennes
et économique
Isabelle MOCELLIN

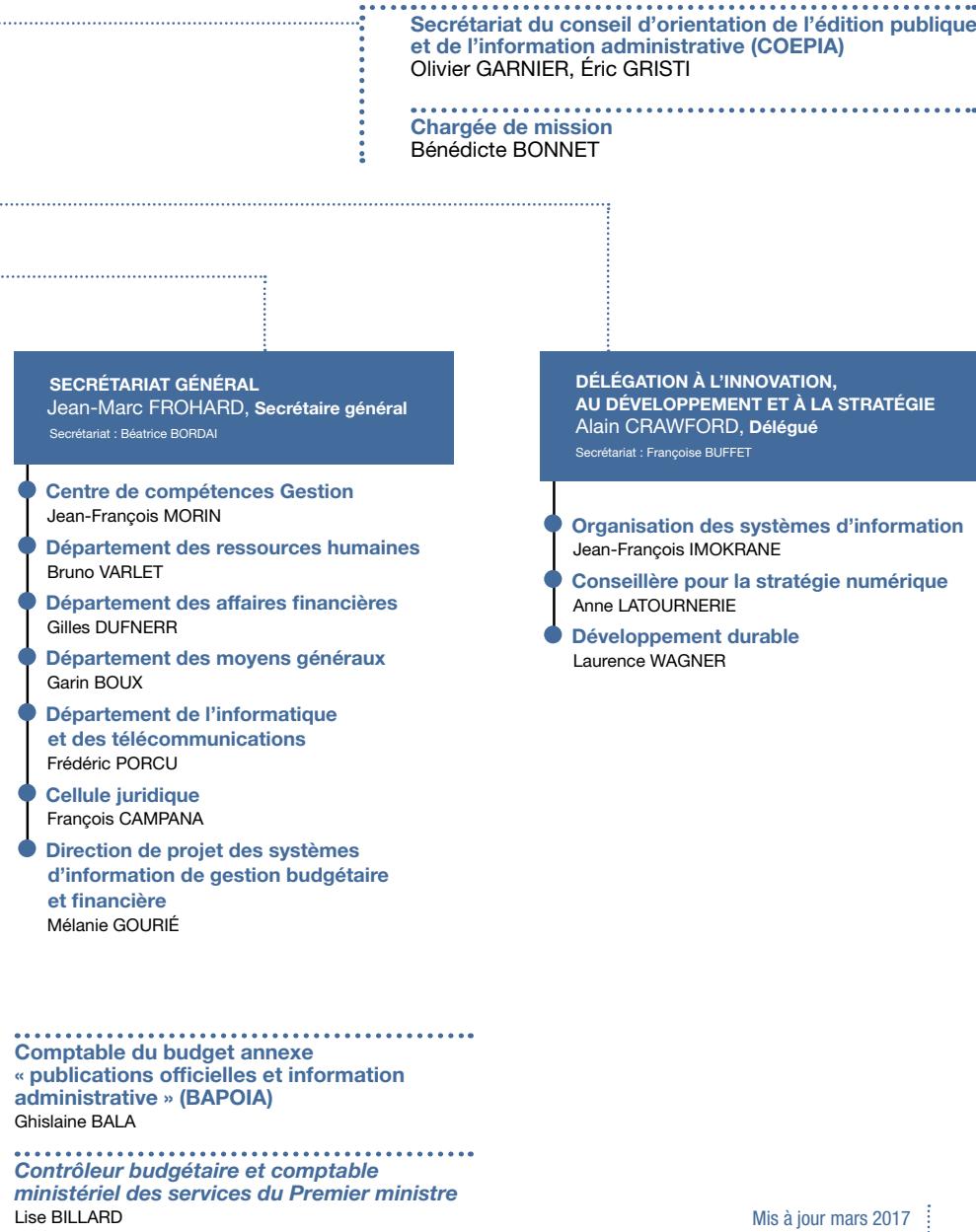
Département de l'information administrative
multi-canal
Bernard ROBERT

Département des produits et services
numériques
Régis PÉROL

Centre d'appels interministériel de Metz
Bruno VALDEVIT

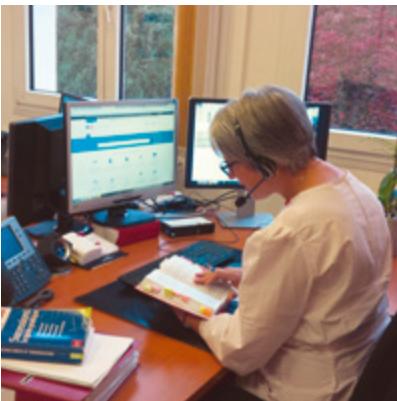
légale et administrative (DILA)

du 2 janvier 2017 organise la DILA comme suit :



Mis à jour mars 2017







DES MISSIONS, DES RÉSULTATS

Le décret n° **2010-31** du **11 janvier 2010** crée la direction de l'information légale et administrative (DILA).

Il élargit les missions des anciennes directions de La Documentation française et des Journaux officiels :

- garantir l'accès au droit ;
- offrir aux citoyens les informations nécessaires à leurs démarches administratives ainsi qu'à la connaissance de leurs droits et obligations ;
- contribuer à la transparence de la vie publique, économique et financière ;
- proposer des publications sur les politiques publiques.

Il confie, en outre, à la DILA une mission interministérielle :

- proposer au Premier ministre les mesures utiles pour coordonner l'action des administrations de l'Etat dans ses quatre domaines de compétence décrits plus haut ;
- préparer la politique interministérielle dans le domaine de la diffusion légale, de l'édition publique et de l'information.

Ces missions font de la DILA un opérateur et producteur de données publiques, essentielles au fonctionnement de la démocratie. En effet, la DILA rend effective la diffusion de la norme juridique, permet au citoyen de connaître les règles administratives et les démarches liées, et contribue à la politique de l'édition publique. Elle diffuse principalement ses données sur Internet et propose une offre éditoriale papier et numérique.

Le statut

Administration centrale relevant des services du Premier ministre, placée sous l'autorité du secrétaire général du Gouvernement, la DILA est dotée du budget annexe « Publications officielles et Information administrative ».

Quelques chiffres-clés (au 31 décembre 2016)

- **765** collaborateurs (dont 59 mis à disposition par les ministères, dont 57 au CAI de Metz) et **188** collaborateurs de la Société anonyme de composition et d'impression des Journaux officiels (SACIJO) (dont 82 mutualisés) soit un total de **953** collaborateurs.
- **192,1 M€** de recettes.

Les activités

- **2,8** millions d'annonces légales publiées.
- **34 036** textes législatifs et réglementaires diffusés.
- **89 861** abonnés au sommaire du *Journal officiel de la République française (JORF)* en ligne.
- **417,6** millions de visites et **1 352,8** millions de pages vues sur l'ensemble des sites Internet de la DILA.
- **4,4** millions de démarches en ligne réalisées sur *service-public.fr*.
- **46 094** followers sur @servicepublic ; **19 000** sur @viepublique ; **13 500** sur @DILA_officiel.
- **744 051** appels téléphoniques traités par le 3939.



- **197** nouveaux titres publiés sous la marque «La Documentation française» soit 127 ouvrages et 70 titres de périodiques.



- **59** nouveautés sous la marque «Les éditions des Journaux officiels» dont 52 proposées également au format numérique.
- **295** productions numériques dont 139 pour le compte d'autres administrations ou opérateurs.
- **3 100** références au catalogue général.
- **24 771** commandes d'ouvrages en ligne.
- Plus de **100** administrations partenaires.
- **11 977 rapports** en ligne dont 818 nouveaux rapports publics; **670 070** téléchargements sur la Bibliothèque des rapports publics.
- **18 187** demandes d'information à distance au Centre de documentation.
- **488 749** abonnés aux lettres d'information de la DILA.

Fréquentation des principaux sites Internet

service-public.fr : **273** millions de visites ; 698,1 millions de pages vues.

legifrance.gouv.fr (+ *Légimobile*) : **117,5** millions de visites ; 555 millions de pages vues.

vie-publique.fr : **12,5** millions de visites ; 23,4 millions de pages vues.

journal-officiel.gouv.fr : **5,9** millions de visites ; 17 millions de pages vues.



l/documentationfrancaise.fr : **3,3** millions de visites ; 7,4 millions de pages vues.

boamp.fr : **3,2** millions de visites ; 26,6 millions de pages vues.

bodacc.fr : **3,6** millions de visites ; 24 millions de pages vues.



LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

> **1^{er} janvier**, diffusion du *JORF* sous forme uniquement électronique sur Légifrance.

diffusion du *Journal officiel des associations et fondations d'entreprise (JOAFE)* sous forme uniquement électronique.

> **19 janvier**, hommage à Jean-Louis Crémieux-Brilhac lors de l'inauguration de la nouvelle salle portant son nom.

> **29 janvier**, lancement du réseau social dédié aux acheteurs Agora BOAMP (*Agora Bulletin officiel des annonces de marchés publics*).

> **janvier**, mise en service de la plateforme de services en ligne (PSL), outil de production et de gestion des services en ligne.

> **février**, ouverture du portail unique d'accès aux informations légales sur les sociétés et les entreprises commerciales *pple.fr*, animé par la DILA, l'APTE (Association de la presse pour la transparence économique) et le CNGTC (Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce).

> **11 février**, visite de Mme Clotilde Valter, secrétaire d'État à la simplification et à la réforme de l'État.



> **18 février**, distinction de la collection « Doc'en poche » par le prix En3S-France Stratégie pour son titre *Faut-il suivre le modèle allemand ?* de Christophe Blot, Odile Chagny et Sabine Le Bayon.

> **8 mars**, création d'un espace personnel pour les particuliers dans *service-public.fr* exposition photographique *Regards de femmes* dans les services du Premier ministre.

> **11 mars**, Mme Véronique Lehideux nommée directrice adjointe de la DILA.

> **12 mars**, partenariat avec la *Journée du livre politique* à l'Assemblée nationale.

> **17 au 20 mars**, salon *Livre Paris 2016*.

> **31 mars**, publication du 6^e baromètre BODACC en partenariat avec Altarès.





> **12 avril**, création d'un espace association dans *service-public.fr*.



renouvellement des labels *Imprim'vert*, *PEFC* et de la certification *ISO 14001*.

> **12 mai**, ouverture de la base de l'organisation administrative de l'État de *service-public.fr* sur *data.gouv.fr*.

> **19 mai**, publication du deuxième Bilan carbone de la DILA : baisse de 8% par rapport à 2011 des émissions globales, évaluées à 10 613 teqCO₂.

> **26 mai**, 3^{èmes} rencontres de la DILA.



> **1^{er} juin**, les données SARDE (Système d'aide à la recherche documentaire élaborée) ouvertes sous licence gratuite «Étalab».

> **16 juin**, 3^{èmes} rencontres des éditeurs publics.

> **29 juin**, obtention de la certification ISO 9001 pour les activités et prestations de l'imprimerie.

> **1^{er} juillet**, fermeture du site *mon.service-public.fr*, l'ensemble des fonctionnalités étant désormais accessibles sur *service-public.fr*.

> **11 juillet**, signature de la convention avec la délégation à l'information et à la communication de la défense (DICoD) sur l'impression de revues du ministère de la défense.



> **29 août**, convention de cessation anticipée volontaire d'activité (CAVA) pour les agents de droit privé.

> **8 septembre**, exposition «Nos collègues ont du talent».





- > **15 septembre**, lancement du programme *Open case Law*.
- > **15 et 16 septembre**, 13^e Forum européen des Journaux officiels à Vienne.
- > **octobre**, lancement du plan stratégique DILA 2020.



- > **6 au 9 octobre**, Les Rendez-vous de l'histoire de Blois.
- > **8 octobre**, salon du livre juridique au Conseil constitutionnel.



- > **7, 12 et 13 octobre**, ateliers *Rencontres des éditeurs publics*.



- > **14 octobre**, réunion annuelle du comité éditorial du site *Your Europe* à la DILA.

- > **novembre**, nouveau dispositif de connexion entre le site *service-public.fr* et le 3939.
rencontre-débat à la librairie «2017-2027 - Enjeux pour une décennie».
- > **10 novembre**, rencontres des partenaires de *service-public.fr*.





> **26 novembre**, Colonisation : une autre histoire, la Documentation photographique, présentée au musée du quai Branly.

> **décembre**, 150000 comptes entreprise créés sur [boamp.fr](#)
> **1^{er} décembre**, l'ouvrage *Industrie 4.0 : Les défis de la transformation numérique du modèle industriel allemand*, récompensé par le prix parlementaire franco-allemand.



> **3 décembre**, forum des carrières de l'Europe au CESE.
> **15 décembre**, clôture du programme P5 Open case Law et remise des prix ECLI et jurisprudence ouverte.



> **31 décembre**, 660 000 demandes d'inscription en ligne sur les listes électorales enregistrées en 2016 sur [service-public.fr](#) dont 378 000 en décembre.



Près de 660 000 inscriptions en ligne en 2016 sur les listes électorales sur Service-public.fr







LA DIFFUSION LÉGALE

La garantie de l'accès au droit

La direction de l'information légale et administrative garantit l'accès au droit en assurant les **missions régaliennes** suivantes :

- **la publication des lois et actes administratifs** : article 1^{er} du code civil ;
- **la publication du compte rendu intégral des débats** : article 33 de la Constitution du 4 octobre 1958 ;
- **l'exploitation du site legifrance.gouv.fr** : décret n° 2002-1064 du 7 août 2002 relatif au service public de la diffusion du droit par l'Internet.

Le *Journal officiel de la République française* (JORF)

Au 1^{er} janvier 2016, le JORF a été entièrement dématérialisé, en application de la loi n° 2015-1713 du 22 décembre 2015 portant dématérialisation du *Journal officiel de la République française*. En conséquence, il existe désormais uniquement en version électronique.

La volumétrie du JORF

Avec **34 036** textes, le nombre des textes publiés au JORF a augmenté de 5,7% par rapport à 2015. Les textes qualifiés d'informations nominatives à accès protégé (INAP), équivalant des textes publiés uniquement dans la version papier avant la dématérialisation, représentent 11,1% des textes publiés.

De même, le nombre de pages PDF publiées a augmenté de 8,3% pour atteindre 73 186 pages, auquel s'ajoutent 5 715 pages de textes INAP.

En 2016, un *JO* était constitué en moyenne de 112 textes et 260 pages au format PDF.

Ces volumes sont dans la tendance des dernières années. L'augmentation du nombre de textes est due à celle du nombre d'annonces judiciaires et légales.

Les circuits de transmission

En 2016, le système d'organisation en ligne des opérations normatives (SOLON) a fourni 78,4% des textes publiés au *JORF*, pour 74,7% en 2015.

La proportion des textes normatifs transmis via SOLON est de 96,4% en 2016 pour 90% en 2015. Cette proportion poursuit sa hausse sous l'impulsion des raccordements de nouvelles entités à SOLON, en particulier le Conseil constitutionnel et La Française des jeux.

2016 voit de nouveau une augmentation de la part de textes dits *de rigueur* (à publier sous 24 heures) : 18,6% pour 17% en 2015. La part de textes à publier en urgence (deux à quatre jours) reste stable (48,9% pour 48% en 2015). La part de textes dits *sans priorité* pour une publication dans les sept jours continue de baisser (32,5% pour 35% en 2015). Ainsi, la demande de publication des textes dès le lendemain de réception à la rédaction du *Journal officiel* est une tendance qui se confirme.



Les rubriques

La rubrique la plus importante en volume de textes demeure celle des textes généraux (11 377 textes soit 33,4 %), suivie des mesures nominatives (8 301 textes soit 24,4 %) et des annonces judiciaires et légales (avec 3 617 textes soit 10,6 %) qui dépassent cette année la publication des avis et communications (3 134 textes soit 9,2 %).

La nature des textes publiés

92 lois (100 en 2015) ont été publiées au JORF. Les arrêtés comptent pour 44,4 % des textes publiés, les décrets pour 12,3 %, les avis pour 9,2 % et les décisions pour 7,3 %. Cette hiérarchie est stable ces dernières années.

Les émetteurs de textes

– **Les ministères** qui émettent le plus de textes sont le ministère de la justice (8,1 %), le ministère des affaires sociales et de la santé (7,3 %), le ministère de l'intérieur (6,9 %), le ministère de l'économie et des finances (6,7 %), le ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer (6,4 %).

– **Les autorités administratives indépendantes** : le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) progresse avec 1 457 textes (soit 61,3 % de l'ensemble), suivi par la Commission de régulation de l'énergie (6 %, en baisse par rapport à 2015) et par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (5,5 %).

– **Les juridictions** : le Conseil constitutionnel (99 textes soit 49,2 %) et le Conseil d'État (66 textes soit 34,2 %) sont les principales juridictions émettrices de textes.

La diffusion électronique du JORF

Les abonnés reçoivent, chaque matin, par mél, le sommaire interactif du JORF. Ils étaient 89 861 au

31 décembre 2016, soit une hausse de 15,2 % par rapport à 2015. En 2016, l'horaire moyen de réception du sommaire a été de 2h36.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, le JORF est accessible uniquement sous sa forme numérique. Il est disponible gratuitement sur le site legifrance.gouv.fr dans sa version authentifiée. L'accès sécurisé aux informations nominatives à accès protégé (INAP), lesquelles concernent essentiellement les actes relatifs à l'état et à la nationalité des personnes, est en œuvre sur Légifrance via un Captcha¹ (*cf.* liste des textes concernés sur <https://www.legifrance.gouv.fr/Bases-de-donnees/Contenus/INAP>).

Les éditions parlementaires

L'activité de publication des éditions parlementaires a atteint 51 892 pages (pour 41 635 en 2015), progressant de 24,6 % :

- *Assemblée nationale* : 13 867 pages pour les comptes rendus intégraux des débats et 11 343 pages pour les questions-réponses (soit respectivement – 9,5 % et + 12,7 % par rapport à 2015) ;
- *Sénat* : 21 009 pages pour les comptes rendus intégraux des débats et 5 673 pages pour les questions-réponses (soit respectivement + 65,4 % et + 59,7 % par rapport à 2015).

La bascule dans l'outil STILA (Solution de traitement de l'information légale et administrative) et la dématérialisation de la publication au 1^{er} décembre 2015 de la production des cahiers des questions a été l'occasion de revoir la mise en page (présentation sur une pleine largeur de page). Ainsi, malgré les mesures de

¹ CAPTCHA : acronyme pour Completely Automated Public Turing Test To Tell Computers and Humans Apart. Un Captcha est un programme de test visant à protéger un site web des robots. Il permet ainsi de différencier de manière automatisée un utilisateur humain d'un ordinateur.





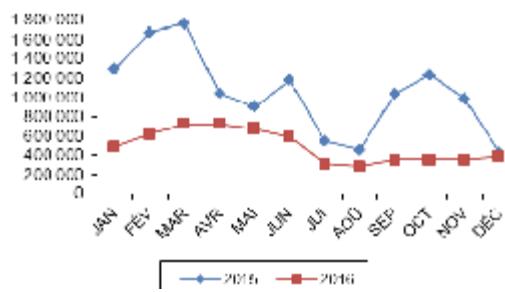
limitation du nombre de questions écrites aux députés, entrées en vigueur à la rentrée 2015 et qui s'appliquent pleinement sur l'année 2016, on constate une légère augmentation de la pagination en 2016.

Concernant les comptes rendus des débats parlementaires du Sénat, l'intégration des amendements dans la publication depuis le 1^{er} janvier 2016 entraîne une très forte augmentation de la pagination, à hauteur de 10128 pages.

Le site *journal-officiel.gouv.fr*

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les données du JORF sont directement accessibles depuis le site *Légifrance*. De ce fait, la fréquentation du site qui concerne essentiellement le JOAFA (*Journal officiel des associations et fondations d'entreprises*) recule en 2016 avec **5 879 910** visites.

Nb de visites sur *journal-officiel.gouv.fr*



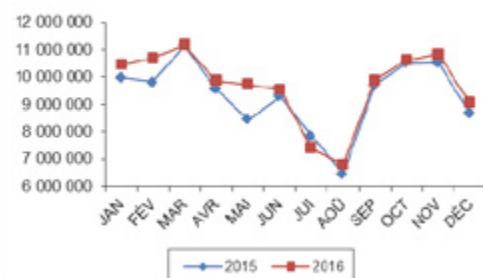
Légifrance, le service public de la diffusion du droit par l'Internet

Dans le cadre de sa mission d'accès au droit et en liaison avec le secrétariat général du Gouvernement qui détient la responsabilité éditoriale du site *Légifrance*, la DILA assure la consolidation des codes, lois et règlements, l'anonymisation des décisions de jurisprudence judiciaire et l'insertion de liens procéduraux ainsi que l'alimentation des bases de données conventionnelles. Elle exploite

également le site *circulaires.gouv.fr* « intégré » sous l'adresse <http://circulaires.legifrance.gouv.fr>.

Avec près de **117,5 millions** de visites, le nombre de consultations sur *Légifrance* (dont *Légimobile*) progresse de plus de 3,7 % par rapport à 2015. Le mois de mars a connu **une fréquentation historique** avec plus de 11 millions de visites et 53 millions de pages vues.

Nb de visites sur *legifrance.gouv.fr*



Les échanges avec les internautes

La DILA assure l'activité de webmestre pour les questions relatives au contenu, à la qualité et à l'accessibilité du site *Légifrance* et de sa déclinaison *Légimobile*. Les réponses adressées aux internautes ont été de 13 597 (+ 67,9 % par rapport à 2015), soit une moyenne de 54 messages par jour ouvré.

Les questions ont porté principalement sur la demande de publication d'annonce préalable de changement de nom (26 %) et sur la recherche documentaire (11 %), avec pour thème essentiel le droit du travail.

Le référentiel général d'accessibilité

L'attestation de conformité au référentiel général d'accessibilité pour les administrations, (RGAA), publiée sur le site, date du 7 juillet 2015 ; l'analyse globale mettait



en évidence une **conformité de 82 %** au regard des critères énoncés.

Un audit a été effectué en 2016 sur la base des critères généraux du RGAA 3.2016 et est disponible à l'adresse : <http://references.modernisation.gouv.fr/rgaa-accessibilite/>. Le niveau de conformité global en 2016 est de 63 %. Il est calculé par rapport à l'ensemble des critères applicables sur le site pour le niveau visé en début d'audit (AA du RGAA 3.2016 avec 226 critères concernés).

L'amélioration continue du site Légifrance

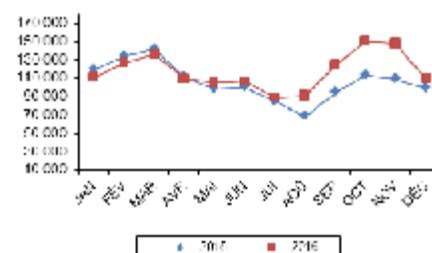
Au cours de l'année 2016, le site a connu deux évolutions notables :

- la diffusion du *Journal officiel* électronique authentifié, opérationnelle depuis le 1^{er} janvier 2016, en application de la loi n° 2015-1713 du 22 décembre 2015 portant dématérialisation du *Journal officiel* de la République française (suppression définitive du journal papier) ;
- l'accès aux comptes rendus intégraux des débats parlementaires (publiés depuis le 1^{er} janvier 2016), à compter du 12 juillet 2016 à la suite de la dématérialisation des publications.

Le site *legimobile.fr*

Le site *Légimobile* a connu des évolutions techniques en 2016 avec pour objectif principal de rapprocher les contenus diffusés depuis 2010 de ceux accessibles sur *Légifrance*. La fréquentation du site progresse en 2016 (+ 10,5%).

Nb de visites sur *legimobile.fr*



L'activité éditoriale de la marque «Les éditions des Journaux officiels»

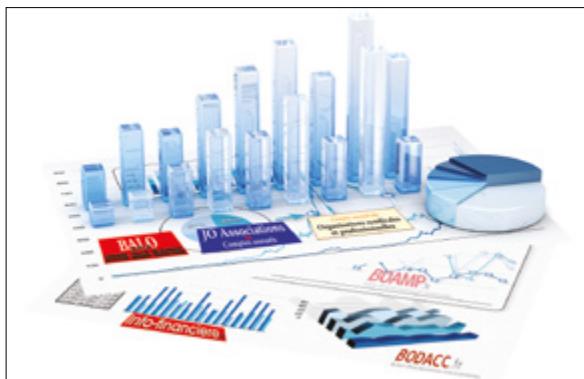
En 2016, l'activité éditoriale a représenté 59 nouveaux titres et s'est concentrée sur trois collections : conventions collectives, codes et guides de bonnes pratiques d'hygiène (GBPH).

À l'exception des ouvrages de la collection «Législation et réglementation» et de deux codes, ces nouveautés ont été produites au format numérique (EPUB ou PDF) soit 52 titres.





Le service public de la transparence économique et financière



La DILA contribue à garantir la transparence de la vie publique, économique et financière, en regroupant et diffusant les annonces légales au niveau national. Elle permet ainsi à l'État, aux collectivités territoriales, à leurs établissements publics, aux entreprises, associations et organisations syndicales et professionnelles de satisfaire à leurs obligations légales.

Elle diffuse les annonces légales sur les sites :

- *boamp.fr* pour les annonces de marchés publics ;
- *bodacc.fr* pour les annonces à caractère civil (avis de rétablissement personnel, surendettement des particuliers), avis d'acceptation de succession à concurrence de l'actif net) et à caractère commercial (inscriptions au registre du commerce et des sociétés, procédures collectives ou avis de prévention des difficultés des entreprises...);
- *journal-officiel.gouv.fr* pour les annonces publiées au *Bulletin des annonces légales obligatoires* (BALO) relatives aux informations réglementées des sociétés faisant appel à l'épargne publique et des établissements bancaires et de crédit ;

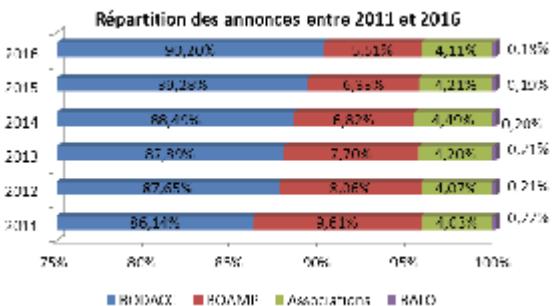
- *journal-officiel.gouv.fr* pour les annonces publiées au *Journal officiel associations et fondations d'entreprise* (JOAFE), les comptes annuels des associations et fondations subventionnées à hauteur de 153 000 € et plus et des fonds de dotation ainsi que les comptes des organisations syndicales et professionnelles ;

- *info-financiere.fr* pour l'archivage centralisé des informations réglementées des sociétés cotées sur la place de Paris émanant de l'Autorité des marchés financiers.

Après le *BALO* en 2005, le *BOAMP* en 2012, le *BODACC* en 2015, la diffusion du *JOAFE* est uniquement électronique depuis le 1^{er} janvier 2016. Toutes les données économiques et financières (hors *info-financiere.fr* et les annonces à caractère civil du *BODACC* du fait de leur caractère personnel) sont mises à disposition librement et gratuitement en *open data* depuis juillet 2015 sur le site *data.gouv.fr*.

La volumétrie des données publiées

Le nombre d'annonces légales publiées a été de **2830 645**, soit une progression de + 3,7 % par rapport à 2015 (2728 704).



Le *BODACC*

La volumétrie des annonces

Le nombre d'annonces légales publiées a été de **2553 202** soit une progression de 4,8 % par rapport à 2015 (2436 181).



La volumétrie des avis publiés au *BODACC* est fortement impactée par les réformes juridiques ou la conjoncture économique. Ainsi, 2016 a été marquée par l'extension aux TPE de la clause de confidentialité lors du dépôt des comptes (arrêté du 30 mai 2016 relatif à l'allégement des obligations de publicité des comptes annuels des petites entreprises). Le nombre d'avis de dépôts, qui ne cesse de croître depuis 2014, était de 1 263 248 en 2016 (+ 3,6% par rapport à 2015) dont 36,9% de publicité avec clause de confidentialité (26,4% en 2015).

L'impact de la loi n° 2014-626 du 18 juin 2014 relative à l'artisanat, au commerce et aux très petites entreprises, qui oblige les autoentrepreneurs exerçant une activité commerciale à s'inscrire – gratuitement – au registre du commerce et des sociétés, a continué de produire ses effets : en 2016, 319 490 avis de création ont été publiés (+ 10,96% par rapport à 2015) et 175 673 avis de radiations (+ 9,9% par rapport à 2015).

De leur côté, les avis de rétablissements personnels ont progressé (+ 3,3%) tandis que les procédures collectives ont enregistré un léger recul (- 2,8%). Enfin, les ventes et cessions progressent de 4,6% par rapport à 2015.

Les évolutions majeures en 2016

La poursuite de la dématérialisation des avis du *BODACC*

S'agissant des avis de procédure de rétablissement personnel qui ont plus que doublé en cinq ans, passant de 37 783 en 2010 à 82 442 en 2015, la DILA a développé en février 2016 un espace de saisie en ligne, permettant, d'une part, de réduire le nombre d'avis reçus au format papier, d'autre part, d'améliorer considérablement le délai de publicité (2 à 3 jours pour 8 auparavant).

La modernisation de l'outil de production éditoriale

2016 a vu l'achèvement de la bascule du traitement éditorial des *BODACC* sur l'outil de production éditoriale STILA (solution de traitement de l'information légale et administrative). Désormais, les annonces sont accompagnées d'un témoin de publication unitaire téléchargeable au format PDF depuis le site *bodacc.fr*.

L'internalisation du dispositif de collecte, facturation et recouvrement

Initiée en 2015, l'internalisation du dispositif a abouti en février 2016. Il a permis de poursuivre la rationalisation et la modernisation des processus, avec la dématérialisation des avis de rétablissement personnel, l'adoption d'un nouvel outil éditorial et la réorganisation de la chaîne éditoriale.

Le site *bodacc.fr*

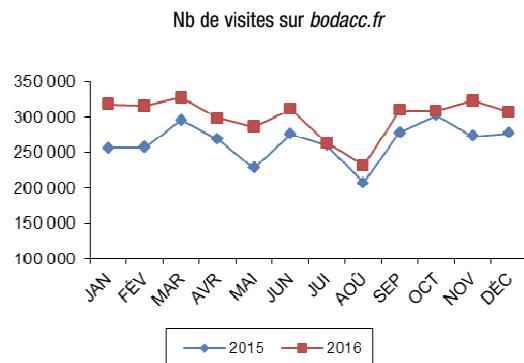


L'audience du site *bodacc.fr* a progressé de manière significative en 2016 : **3 603 097 visites** (+ 13,21% par rapport à 2015) pour **23 991 556 pages vues** (+ 13,33% par rapport à 2015). La consultation des annonces commerciales constitue l'essentiel de l'activité





sur le site. La consultation des annonces de rétablissement personnel a progressé fortement sur l'année : + 146,2% de visites par rapport à 2015. En revanche, la consultation des avis de succession à concurrence de l'actif net, déjà très marginale, a diminué de 5,5%.



Depuis avril 2014, *bodacc.fr* propose un service d'alertes gratuit. Les abonnés sont notifiés par courrier électronique de la publication d'avis au *BODACC* et disposent d'un espace personnel sur le site. Le nombre d'abonnés progresse régulièrement. Plus de **8 000** comptes ont été créés, portant le total à **21 909** comptes. Le nombre de visites sur les comptes a progressé de 25,3%.

En 2016, le témoin de publication des annonces du *BODACC*, jusqu'alors global, a été remplacé par un témoin de publication unitaire. Ce témoin, toujours téléchargeable au format PDF, comprend le texte de l'annonce et les références de publication. Depuis mars 2016, les avis de rétablissement personnel sont également accompagnés d'un témoin de publication.

Ouverture des données

Dans la continuité de sa politique d'ouverture des données publiques engagée dès 2014, la DILA a ouvert

les données du *BODACC* au 1^{er} juillet 2015. Les annonces publiées depuis 2008 sont déposées sur *data.gouv.fr* et mises à jour quotidiennement.

La DILA a en outre mis fin en 2016 aux conventions de services personnalisés et s'engage dans le développement d'autres modalités de mise à disposition gratuite des données.

Les données du *BODACC* ont par ailleurs été mises à la disposition des participants au programme d'innovation collaborative *Open Law/Le droit ouvert*.

Le portail de publicité légale des entreprises (PPLE)

Mis en place par l'arrêté du 3 février 2014, le Groupement d'intérêt public Plateforme de publicité légale des entreprises (GIP PPLE) réunit la DILA, l'APTE (Association de la presse pour la transparence économique) et le CNGTC (Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce) dans le but de gérer et d'animer un portail unique d'accès aux informations légales sur les sociétés et les entreprises commerciales (*pple.fr*).

Le GIP a pour mission de permettre aux usagers d'accéder à toutes les annonces parues dans la presse d'annonces légales ou sur le *BODACC* ainsi qu'à toute inscription ou document déposé aux registres du commerce et des sociétés disponibles sur le site *infogreffe.fr*.

En 2015, les trois membres ont œuvré au développement du portail qui a ouvert en février 2016.

L'année 2016 a permis de travailler sur le référencement du site. Par ailleurs, en fin d'année, les données chiffrées des entreprises (CA, résultats et effectifs), désormais accessibles en *open data*, ont été associées aux *fiches établissement* pour compléter l'information du visiteur sur l'entreprise qu'il recherche.



Le BOAMP

La volumétrie des annonces

156 031 annonces légales ont été publiées en 2016. Sur cinq ans, les annonces publiées au *BOAMP* ont baissé graduellement dans un contexte de réduction généralisée de la commande publique (baisse de plus de 9 % en 2016 au regard de 2015).

Les décrets du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics et aux marchés de défense ou de sécurité, pris en application de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, achèvent la transposition des directives européennes et mettent en œuvre la réforme de la commande publique. Ainsi, au 1^{er} avril 2016, l'ancien *Code des marchés publics*, en vigueur depuis 2006, a été abrogé.

Les évolutions majeures de 2016

Dans le cadre de ces évolutions, la DILA a développé et mis, en avril 2016, de nouveaux formulaires européens à la disposition de ses clients.

Afin de répondre aux nouvelles typologies d'achats, elle a aussi modernisé et simplifié le référentiel des mots descripteurs. Début 2017, elle mettra à la disposition des acheteurs publics un outil d'aide à l'indexation.

La montée de version du moteur de recherche, mise en œuvre en septembre 2016, a permis la mise en place de la synonymie sur la recherche textuelle dans les annonces.

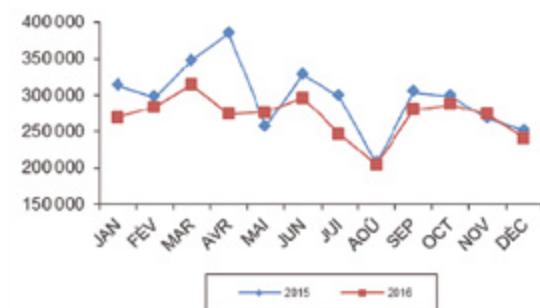
En 2016, 1 011 consultations électroniques ont été ouvertes sur le service de dématérialisation du *BOAMP*, un service fermé en décembre 2016.

Le site *boamp.fr*



Avec **3 246 778** visites, la fréquentation du site du *BOAMP* a baissé de 8,6 %, dans un contexte de baisse du nombre d'avis publiés. 22 504 comptes ont été créés, portant le total à 150 830 comptes utilisés par les entreprises pour assurer leur veille sur les marchés publics.

Nb de visites sur *boamp.fr*





Ouverture des données

La DILA a ouvert les données du *BOAMP* en juillet 2015. Les annonces publiées depuis 2008 sont déposées sur *data.gouv.fr* et mises à jour quotidiennement.

Une API (*Application Programming Interface* – interface de programmation) permet d'interroger directement les données du *BOAMP*.

Lancement de l'Agora BOAMP

Un réseau social professionnel, dénommé Agora *BOAMP*, a été lancé en février 2016 à l'attention des acheteurs publics. Pensé comme un réseau coopératif, il permet aux acheteurs de partager leurs questions et leurs documents de référence avec la communauté. Au 31 décembre, elle comptait 758 membres.

Le *BALO* et *info-financière.fr*

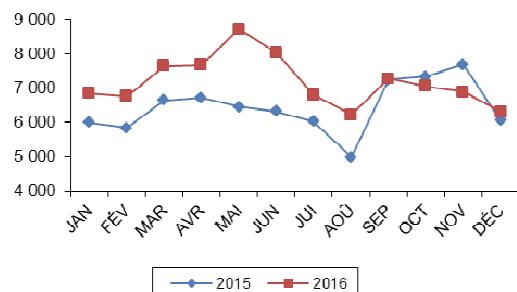
Le site *info-financière.fr* constitue, pour la France, le mécanisme de stockage centralisé des informations réglementées des sociétés cotées tel que prévu par la directive européenne «transparence» (OAM).

La volumétrie des annonces

5 171 annonces légales ont été publiées en 2016, soit +1,8% par rapport à 2015.

En 2016, 36 134 documents (40 329 en 2015) ont été intégrés sur le site. En 2016, *info-financière.fr* a enregistré 86 288 visites pour 928 367 pages vues (soit une hausse de fréquentation de 11,5%).

nb de visites sur *info-financière.fr*



Le *Journal officiel des associations et fondations d'entreprise (JOAFE)*

La volumétrie des annonces

116 240 annonces légales ont été publiées en 2016, en très légère hausse (+ 1,2%) par rapport à 2015 (114 847). Cette situation est liée notamment à la hausse du volume des comptes annuels des organisations syndicales et professionnelles (4 862 pour 4 597 en 2015) dont 1 363 sont librement consultables sur le site.

Après une progression des avis de créations d'associations loi 1901 de 2012 à 2014, le nombre de déclarations est resté stable en 2016 par rapport à 2015 (70 522 pour 70 479).

La simplification des démarches administratives, mise en œuvre depuis 2012 pour les créations puis enrichie en février 2014 d'un service complémentaire avec le formulaire *d'e-modification/dissolution*, qui évite, en liaison avec le registre national des associations géré par le ministère de l'intérieur, de resaisir les données d'identification de l'association déclarée, a bien été intégrée par les responsables d'associations. Ainsi, de 16 349 *e-créations* en 2012, on en compte 55 055 en 2016, représentant une dématérialisation à la source

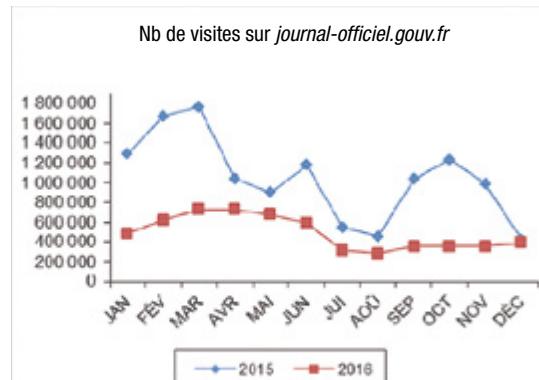


de 78 %. Les *e-modifications/dissolutions* progressent de la même manière, passant de 55 895 déclarations en 2015 à 75 836 en 2016.

En 2016, VCA (votre compte association) a cessé d'exister au profit d'un espace dédié dans *service-public.fr*. La DILA, en collaboration avec le ministère de l'intérieur et sous l'impulsion du PIA Associations *Dites-le nous une fois* propose depuis le 12 avril les démarches de création et de modification/dissolution avec une nouvelle ergonomie.

Les évolutions 2016-2017

Dans le cadre de la modernisation des outils de production, la DILA a développé en 2016, pour une mise en service en février 2017, une nouvelle application (PILA) visant à assurer le traitement des annonces papier des fondations, fonds de dotation et associations syndicales de propriétaires, qui représentent **4 015** annonces publiées au JOAFE en 2016.



Les relations avec les clients, annonceurs et lecteurs

Pour l'ensemble de ses éditions et dans une démarche constante d'amélioration de la qualité de sa relation avec ses clients annonceurs et lecteurs, la DILA met à disposition différents canaux d'accueil avec les rédactions (accueil téléphonique, mél, courrier/télécopie) :

- **Un serveur vocal interactif (SVI)** favorise la répartition des appels au sein du département de l'information régaliennes et économique et permet d'assurer une meilleure fluidité des appels ainsi qu'une amélioration importante de la qualité et du taux de réponse. **20 068** appels ont ainsi été traités avec un taux de réponse de 82,1 %, pour 87,8 % en 2015. Cette légère baisse est liée à l'internalisation des appels de 1^{er} niveau du BOAMP en août 2015, laquelle a généré une augmentation des appels entrants de près de 200 % (5 672 pour 1 859 sur la période août-décembre).

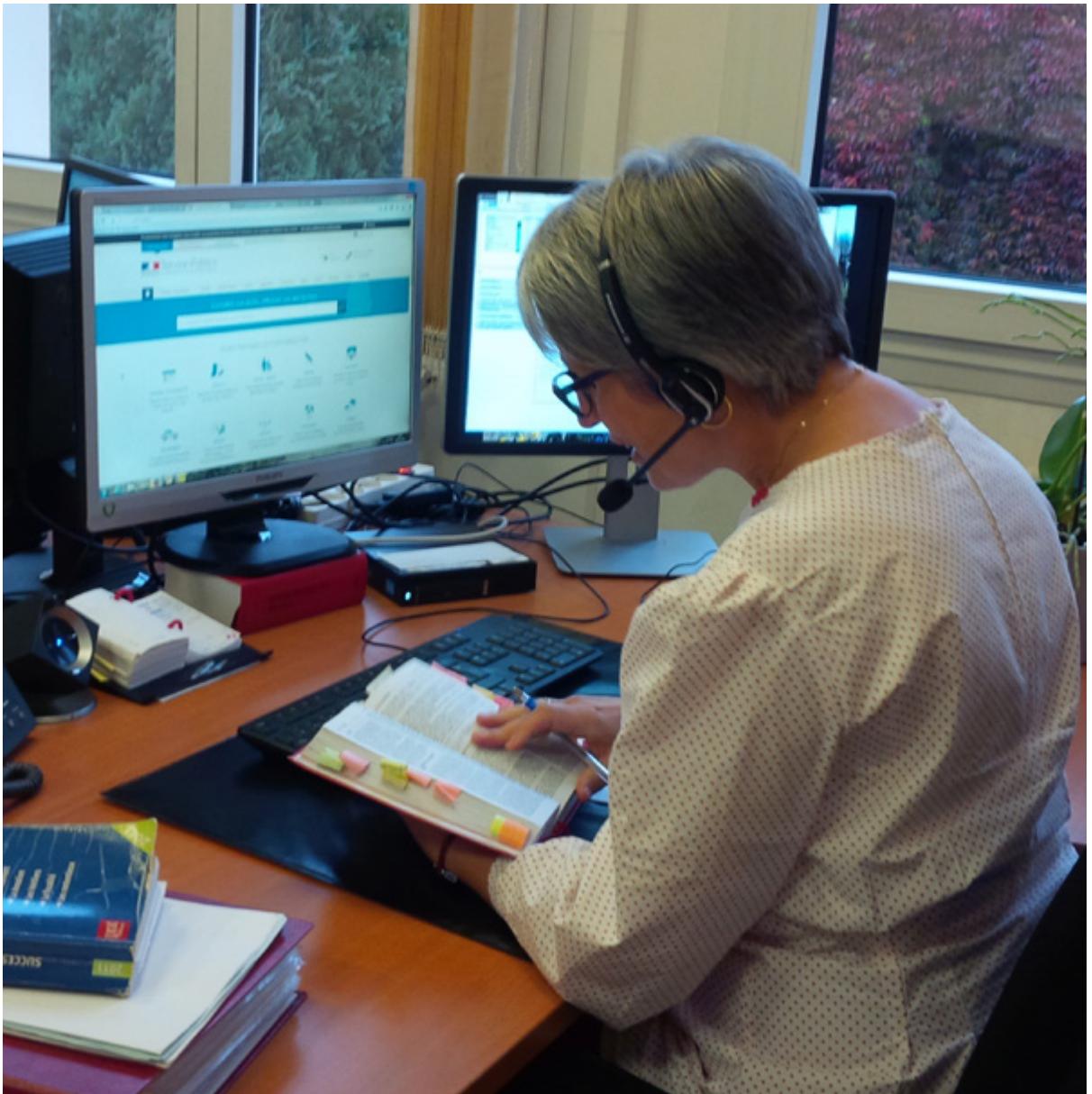
Par ailleurs, la relation directe avec les greffes depuis la désintermédiation de l'OSP a, elle aussi, entraîné une hausse des appels entrants relatifs au BODACC de près de 30 %.

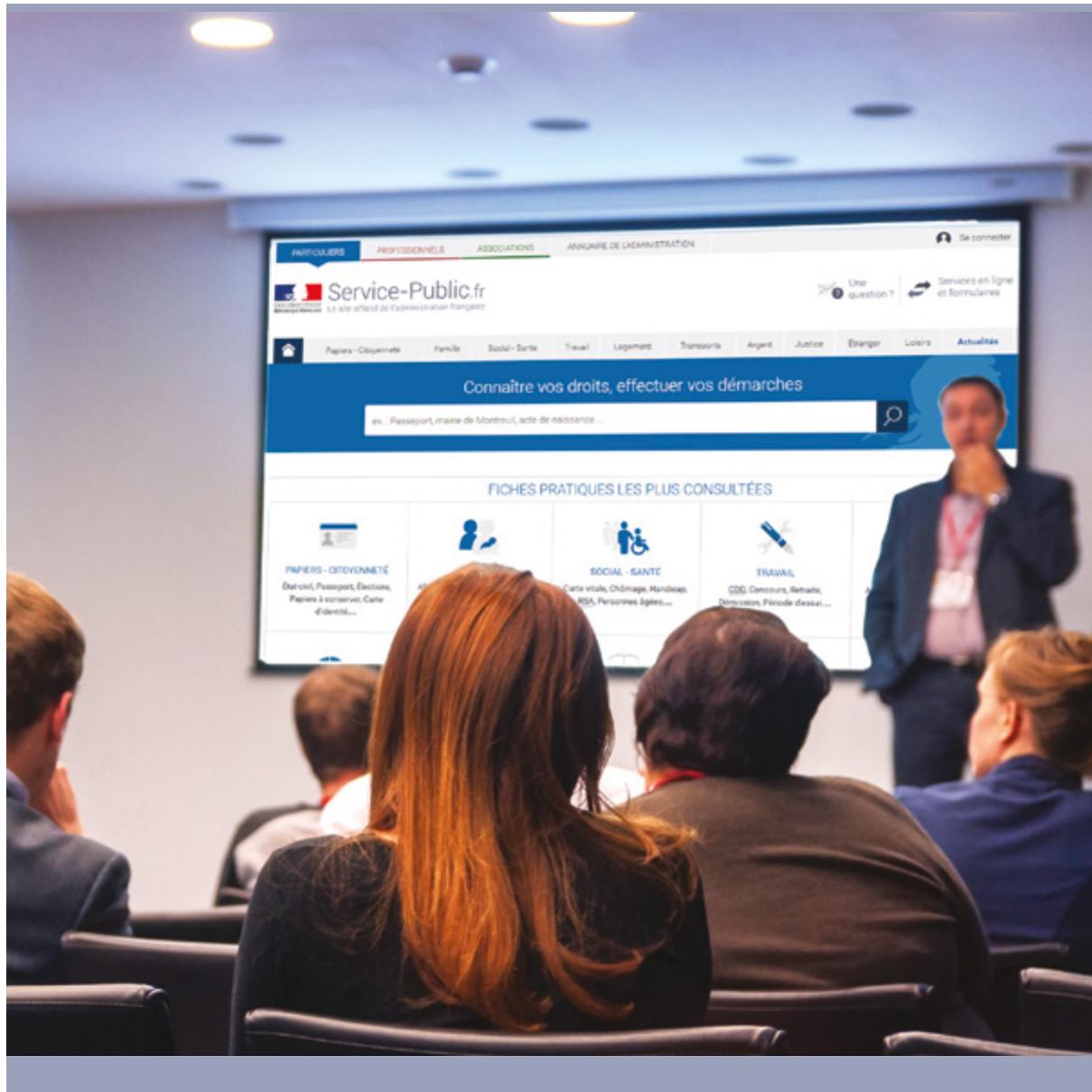
- **Un logiciel de gestion des méls entrants** optimise le traitement des courriels en termes de qualité de réponse et de volume traité (en application du référentiel Marianne), ce dans les trois jours ouvrés de leur réception. En 2016, **5 972** méls ont été traités (4 499 en 2015).



©Modernisation.gouv.fr









L'INFORMATION ADMINISTRATIVE ET LES SERVICES NUMÉRIQUES

Les services Internet

L'information de l'*usager-citoyen* et des entreprises est au cœur des missions de la DILA.

Service-public.fr, le site officiel de l'administration française

Créé en octobre 2000, *service-public.fr*, le site officiel de l'administration française, facilite l'accès à l'information administrative et aux services administratifs en les organisant en fonction des besoins des usagers. Il contribue à rendre ainsi l'information administrative plus simple, plus transparente et plus compréhensive. Le site est produit en collaboration avec les administrations nationales et locales. *Service-public.fr*, qui a fêté ses **16 ans** d'existence en octobre 2016, est devenu le site de référence des usagers de l'administration.

L'espace « Particuliers » s'adresse au grand public et aux relais d'information auprès des usagers. L'espace « Professionnels » (lancé en avril 2007) est spécifiquement dédié aux petites et moyennes entreprises et aux professions indépendantes. L'espace « associations » est tourné vers le milieu associatif.

Service-public.fr :

Un **guichet unique** d'information administrative et d'accès aux démarches en ligne pour répondre aux attentes des particuliers, des professionnels et des associations :

- donner accès à l'ensemble de l'information administrative en la rendant plus simple et plus claire : 700 fiches pratiques destinées aux professionnels (77 dossiers), 2 905 fiches pédagogiques pour les particuliers et associations (230 dossiers), et des milliers de liens vers des ressources utiles : formulaires, démarches en ligne, textes de référence, simulateurs, lettres type, etc. ;
- informer sur l'actualité administrative avec la rubrique Actualités (890 brèves en 2016), la lettre hebdomadaire (280 000 abonnés), le fil Twitter @servicepublic.fr (45 600 abonnés) ;
- faciliter les démarches quotidiennes avec le référencement de tous les formulaires et démarches en ligne et proposer un service de messagerie ;
- diffuser les coordonnées des services administratifs nationaux et des services publics (Annuaire de l'administration) : 71 900 organismes référencés, dont 65 200 guichets locaux compétents pour traiter les formalités des usagers, 14 000 responsables de l'administration identifiés.

Une qualité reconnue

La dernière enquête de satisfaction (octobre 2016) menée auprès des utilisateurs de *service-public.fr* montre que 90 % d'entre eux sont satisfaits du site (dont 43 % très satisfaits). L'intention de revisite de *service-public.fr* est



de **8,9/10** et l'information diffusée est perçue de manière très positive. Des tests utilisateurs sont également mis en place afin de prendre en compte au mieux les avis et attentes des usagers.

Une audience élevée

En 2016, *service-public.fr* a reçu 271 millions de visites. Il s'agit du nombre total de consultations directes et indirectes (17,8 millions) sur *service-public.fr*. Les visites indirectes sont celles du contenu « Vos droits et démarches », diffusé sur les sites locaux ou nationaux, adhérents au comarquage proposé par *service-public.fr*.

Avec 65% de consultations, l'ordinateur reste le support de consultation majoritaire mais on constate un fort développement de la consultation en mobilité (27% sur téléphonie, 8% sur tablette).



*Il est à noter que les consultations de *mon.service-public.fr* (et de ses déclinaisons à destination des associations et des professionnels) ne sont plus comptabilisées, le site ayant fermé le 1^{er} juillet 2016.

Les évolutions de *service-public.fr*

Dans la continuité de la refonte menée en 2015, l'année 2016 est marquée par deux faits structurels majeurs :

- la possibilité pour les usagers de créer un compte sur *service-public.fr*. L'espace personnel est ainsi disponible depuis le 8 mars 2016 et l'espace « association » depuis le 12 avril 2016. À partir de ces espaces accessibles sur tous les supports, l'usager peut s'informer, réaliser et suivre ses démarches administratives, échanger directement avec l'administration et stocker ses documents. Plus de deux millions de comptes ont été créés au cours de l'année 2016 ;

- la fermeture de *mon.service-public.fr* (et de ses déclinaisons à destination des associations et des professionnels) le 1^{er} juillet 2016 pour répondre à l'objectif de faire de *service-public.fr* un point d'entrée unique d'information, d'orientation et de services. L'ensemble des usagers disposant d'un compte sur l'un des trois sites a reçu un message l'invitant à sauvegarder ses documents et à créer un compte sur *service-public.fr*, indispensable pour la réalisation de certaines démarches.

Par ailleurs, de nouveaux services et fonctionnalités ont été mis en place :

- le catalogue des démarches, pour lesquelles le silence gardé par l'administration sur une demande vaut acceptation ;
- le partage de fiches qui permet d'envoyer par messagerie une fiche « droits et démarches » à l'un de ses contacts ;
- l'abonnement à une « fiche pratique », à un « comment faire si » et à une « question-réponse » qui permet d'être alerté par mail, quand une fiche à laquelle on est abonné a été modifiée de façon significative. Ce service nécessite d'avoir un compte avec un espace personnel. Les fiches auxquelles l'usager est abonné sont ainsi conservées dans son compte dans un onglet « mes abonnements », l'usager pouvant se désabonner à tout moment ;
- le « multi-espaces » permet avec un compte unique d'accéder à plusieurs espaces : un espace perso et « 1 à N » espaces association ou encore N espaces associations sans espace perso.

En d'autres termes, avec un même mail, l'usager peut créer un espace personnel et un ou plusieurs espaces association ; il peut également disposer de plusieurs





espaces association sans avoir d'espace personnel. À noter qu'il est toujours possible de disposer d'un compte par espace et de ne pas utiliser cette fonctionnalité (plusieurs adresses mail sont alors nécessaires).

- le partage de l'espace association. Un espace association peut être accessible à plusieurs membres. Tous les membres qui le partagent ont les mêmes droits : inviter un autre membre, supprimer une invitation, réaliser une démarche en ligne, ajouter des documents dans le porte-documents.

Enfin, le site fait l'objet d'améliorations continues tant sur les aspects ergonomiques que techniques.

Le référentiel général d'accessibilité

L'analyse du site du 21 septembre 2015 avait mis en évidence une conformité globale de 95 % au RGAA. L'importance de la place de l'accessibilité dans le développement du site a été confirmée en 2016 par un audit interne qui donne **100 %** de conformité globale au RGAA (<https://www.service-public.fr/qualite-de-service/accessible>). Une démarche de labellisation « e-accessible » a été entreprise auprès de la direction interministérielle du numérique et du système d'information et de communication de l'État (DINSIC). Le résultat est attendu en 2017.

Réponses aux courriels des internautes

197 321 messages d'internautes postés sur *service-public.fr* (*y compris l'espace personnel et les démarches en ligne*) sur les espaces particuliers, professionnels et associations ont été traités par la DILA en 2016 (+ 28 % par rapport à 2015) :

- 100 783 messages étaient pour 87 % des demandes de renseignement administratif et 13 % des questions sur les rubriques d'ordre général ;

- 96 538 messages ont été traités sur l'espace personnel et les démarches en ligne (+ 61 % par rapport à 2015).

78,6 % des messages sont traités sous trois jours calendaires, le reste sous sept jours calendaires.

L'échange de données entre *service-public.fr* et les sites Internet départementaux de l'État (IDE)

En septembre 2010, sur demande du secrétariat général du Gouvernement, le projet d'Internet départemental de l'État (IDE) est lancé, le SIG et la DILA en assurant la maîtrise d'ouvrage et les ministères du développement durable et de l'intérieur se répartissant la maîtrise d'œuvre. Le modèle IDE a été adopté par l'ensemble des préfectures en décembre 2013. Il a permis de mutualiser les moyens techniques et d'éviter ainsi une inégalité de traitement de l'information administrative.

Ces sites d'information donnent en effet accès à un grand nombre de démarches administratives grâce à la technique du comarquage qui permet aux sites IDE de rediffuser le *Guide des droits et démarches de service-public.fr*, en le complétant par des informations locales afin d'offrir à l'usager un accès adapté à son contexte local pour ses droits et démarches. Une partie des informations locales saisies par les services de l'État en département est aussi exportée vers *service-public.fr* puis affichée dans l'annuaire de l'administration et les fiches « Vos droits et démarches ».

Depuis leur modélisation, les sites IDE ont fait régulièrement l'objet d'évolutions fonctionnelles, techniques, ergonomiques et graphiques pour s'adapter aux demandes des préfectures et aux nombreux changements propres à l'environnement multimédia.

Le prochain grand chantier sera la refonte des sites IDE prévue pour 2018. Cette refonte permettra, entre autres, de poursuivre la mutualisation des moyens techniques avec l'utilisation d'un CMS (*Content Management System*) unique, de mettre en place le *responsive design* (*i. e.* la consultation sur tous supports) et de répondre aux exigences de conformité au RGAA.



Dans la continuité du projet IDE, la circulaire n° 5691 du secrétariat général du Gouvernement a reconduit la DILA et le SIG pour la réalisation d'un modèle de site unique à destination des 13 préfectures de région. Adopté en juin 2015, le modèle IRE a été mis en production en janvier 2016.

La plateforme des services en ligne (PSL)

La DILA a mis en service la plateforme de services en ligne (PSL), outil de production et de gestion des services en ligne, en janvier 2016.

Cette plateforme succède à la plateforme MDEL (*Mes démarches en ligne*), opérée dès 2010 par la direction générale de la modernisation de l'État (DGME), puis

par le SGMAP (Secrétariat général à la modernisation de l'action publique).

Outre la PSL, socle d'exécution des démarches, les briques applicatives permettant le suivi de l'instruction des dossiers des usagers seront revues et enrichies en 2017 afin d'améliorer le traitement des demandes.

La DILA propose une offre de services complète autour de sa plateforme de services en ligne (analyse et conseil, développements, hébergement, service de support aux usagers et aux partenaires, etc.).

Au 31 décembre 2016, les démarches *service-public.fr* présentes sur la PSL, au nombre de sept, ont généré plus d'un million de dossiers sur l'année :

Audience	Nom de la démarche	Partenaire	Date de mise en service sur la PSL	Nombre de dossiers transmis au(x) partenaire(s) en 2016 (MDEL + PSL)
Particuliers	Inscription sur les listes électorales	Ministère de l'intérieur	Mars 2016	659 300
	Recensement citoyen obligatoire	Ministère de la défense	Mars 2016	25 100
	Registre des Français établis hors de France (inscription, mise à jour radiation...)	Ministère des affaires étrangères	Juin 2016	163 900
	Certificats individuels phytopharmaceutiques	FranceAgrimer/ministère de l'agriculture	Novembre 2016	64 311
Association	Création d'association	Ministère de l'intérieur	Avril 2016	55 540
	Modification d'association	Ministère de l'intérieur	Avril 2016	76 400
Professionnels	Déclaration d'installation classée pour la protection de l'environnement	Ministère de l'énergie, de l'environnement et de la mer	Janvier 2016	11 900





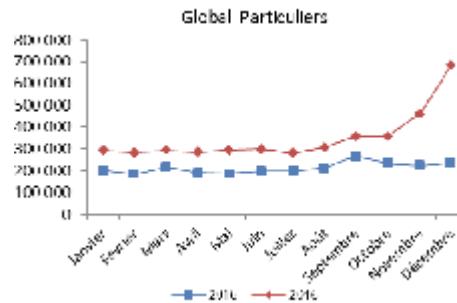
La démarche «**inscriptions sur les listes électorales**» a fait l'objet d'une attention particulière. Elle a enregistré une **augmentation de 180 % au niveau des usages** par rapport à la précédente année prélectorale, avec près de 660 000 dossiers traités dont 50 % en décembre. On constate ainsi, en comparaison à 2011 :

Au 31 décembre 2016	Au 31 décembre 2011
5 772 communes raccordées, soit 54 % de la population française	2 649 communes, soit 36 % de la population française

Les démarches en ligne s'adressent à trois segments d'usagers : les particuliers, les associations et les professionnels. Au total, sur ces deux plateformes, ce sont plus de **4,4 millions** de démarches qui ont été effectuées en 2016, soit 61 % d'augmentation par rapport à 2015.

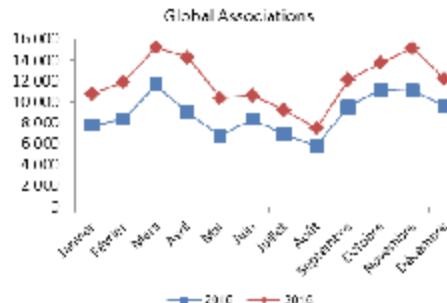
Les démarches à destination des particuliers

2016	4 185 471
2015	2 548 568
Évolution	+ 64 %



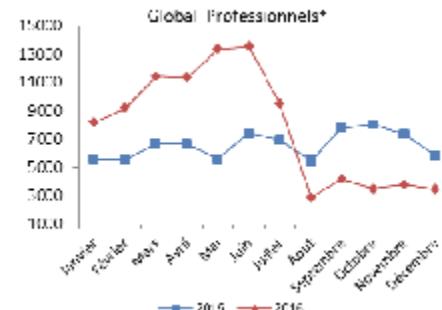
Les démarches à destination des associations

2016	142 930
2015	105 888
Évolution	+ 35 %



Les démarches à destination des professionnels

2016	94 017
2015	78 574
Évolution	+ 20 %



* Jusqu'en juillet 2016, la procédure de déclaration préalable en ligne de détachement pour une entreprise étrangère [Téléservice SIPS1 (système d'information sur les prestations de service internationales)] était opérée par la DILA sur la plateforme Mes démarches en ligne (MDEL). À compter de l'été 2016, le ministère du travail a repris entièrement à sa charge la gestion de cette démarche en ligne. Le lien vers ce service en ligne est référencé sur service-public-pro.fr.

S' informer sur ses droits et démarches

Simplifier ses démarches administratives

S'orienter dans l'administration

Pour rester informés :

- une lettre hebdomadaire d'actualités
- un fil twitter (@servicepublic)
- un blog (blog.service-public.fr)
- une page Facebook

Direction de l'information légale et administrative
26, rue Desaix, 75015 Paris
www.dila.premier-ministre.gouv.fr/

Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

INFORMATIONS & DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

PLUS PRATIQUE AVEC Service-public.fr



Le renseignement administratif par téléphone



Le 3939 *Allo Service Public* est une porte d'entrée vers le renseignement administratif interministériel par téléphone. Cette mission d'information et d'accès au droit est remplie avec un haut niveau de qualité grâce à son second niveau « expert » et par sa capacité d'orientation et de mise en relation vers les services publics, grâce à son centre d'appels virtuel national reliant l'ensemble des plateformes associées.

Chaque jour, **5 000** questions sont traitées au 3939 recouvrant plus de **1 500** sujets et **24** thématiques différentes.

Les plateformes publiques de niveau 2 (le centre d'appels interministériel DILA situé à Metz, le service Info Service Consommation de Montpellier pour les questions relatives à la consommation, les Centres Impôts Service pour les questions relatives à la fiscalité) nécessitent les compétences d'un informateur spécialisé et des réponses expertes. Elles reçoivent notamment les appels qualifiés en amont par des opérateurs de niveau 1.

En 2016, le 3939 a reçu **853 979** appels dont 41 % des questions ont été prises en charge par les spécialistes du second niveau.

Dans le cadre de la modernisation du 3939 avec une transition numérique adaptée aux nouveaux usages, un nouveau dispositif de connexion entre le site *service-public.fr* et le 3939 a été mis en place en novembre 2016. Il est désormais possible, à partir d'une consultation du site *service-public.fr*, de se voir délivrer un

code d'appel avec lequel on entre en contact avec un informateur spécialisé de niveau 2.

Actif depuis décembre 2016, ce dispositif pédagogique évolue jour après jour et permet de comptabiliser après un mois de production environ 16 % des appels entrants du 3939 en moyenne.

L'objectif est de généraliser ce mode d'accès pour améliorer la qualité du service : l'usager peut accéder 24h/24, 7 jours/7 à l'information sur *service-public.fr* et recourir le cas échéant à une information plus personnalisée.

Le mémo

De nombreuses démarches administratives nécessitant la production de pièces justificatives et de formulaires, les équipes de la DILA ont innové en alliant les possibilités du téléphone et de l'Internet accessible sur les terminaux (*Smartphone* et tablettes). Ainsi, les informations constituant la réponse sont mémorisées automatiquement tout au long de la conversation et transmises à l'usager, directement sur son terminal. À la fin de l'appel au 3939, l'usager reçoit un résumé comprenant un lien vers la fiche de réponse, les coordonnées du guichet et tous les détails nécessaires pour accomplir sa démarche. Pour 2016, **116 807 mémos** ont été diffusés. Ce dispositif de mémo a été élargi au niveau 2 des secteurs spécialisés fin 2016.

Le centre d'appels interministériel (CAI) de la DILA à Metz

Dans le cadre du renseignement administratif par téléphone, la plateforme du centre d'appels interministériel de Metz, au sein de la DILA, prend en charge quatre secteurs de compétence (justice, logement-urbanisme, travail et intérieur) avec près de 60 agents spécialisés.



Les effectifs du centre

Au 31 décembre, les effectifs comptabilisent 63 postes pourvus sur 71 postes budgétaires.

Budget et logistique immobilière

Le CAI est implanté dans un site interadministration-dont il a été désigné coordonnateur de gestion par le préfet de Moselle. La DILA prend en charge les coûts de fonctionnement et refacture leur part aux autres occupants. Concernant spécifiquement les locaux du CAI, la DILA a mis en place des équipements favorisant la maîtrise des dépenses de fluides.

Quatre indicateurs d'activité permettent de mesurer l'efficacité et la qualité de service.

INDICATEURS	OBJECTIFS 2016	RÉALISÉ 2016	RÉALISÉ 2015
Volume des appels entrants	400 000	291 605	379 277
Taux de service	85 %	92,02 %	77,16 %
Durée moyenne des appels	6'30	5'55	6'20
Durée moyenne d'attente	6'00	1'26	3'16

La volumétrie entrante a été limitée, à la suite, notamment de l'arrêt de l'expérimentation avec les préfectures (fin des appels venant de 15 préfectures lors des débordements de leurs appels généralistes).

En réduisant le flux entrant, le taux moyen de service s'améliore, atteignant 92,02 %, ce qui représente un excellent taux de service, le lissage des appels étant devenu plus efficient.

Les durées moyennes d'attente et de traitement d'appels sont largement inférieures aux objectifs fixés.

La formation

La formation des personnels informateurs est un outil indispensable pour un centre de renseignement juridique

de l'administration. Les personnels bénéficient d'une actualisation réactive de leurs connaissances en fonction de la publication des textes de loi. En 2016, le centre a recensé 81,5 actions individuelles ou collectives.

Les formations « métier » sont organisées sur site et sans interruption de service en concertation avec les partenaires institutionnels : l'Institut national du travail de l'emploi et de la formation professionnelle (INTEFP) pour le secteur travail, le Centre de valorisation des ressources humaines de Lorraine (CVRH) pour le secteur logement-urbanisme-environnement, la préfecture de région pour le secteur intérieur et l'école des greffes pour le secteur justice.

Nombre total actions de formation	Nombre jours cumulés de formation	Nombre cumulé d'agents ayant participé aux formations	Nombre jours de formation métier effectués au CAI
81,5	124	257	11,5





Vie-publique.fr, un site d'information pour le citoyen

Le site *vie-publique.fr* est destiné à faciliter l'accès des internautes aux ressources et données utiles pour appréhender les grands sujets qui animent le débat public français. La politique éditoriale de *vie-publique.fr* obéit à un souci d'information et de documentation. Les traitements documentaires et éditoriaux sont fondés sur les exigences d'impartialité et de neutralité constitutives d'un service public.

L'audience

Après deux années de croissance continue, l'audience de *vie-publique.fr* marque le pas en 2016. *Vie-publique.fr* atteint **12,5 millions** de visites en 2016 soit une baisse de près de 10% par rapport à 2015. L'année 2016 étant une année sans élection, il n'y a, en effet, pas eu de pics de consultation alors que mars 2015 (élections départementales) et décembre 2015 (élections régionales) avaient été marqués par de fortes hausses du nombre des visites. Il reste cependant le **3^e site** en audience de l'offre Internet de la DILA.

The screenshot shows the main navigation menu with three main categories: 1. Actualités (Actualities), 2. Réponses (Responses), and 3. Ressources (Resources). The 'Ressources' section is currently selected and displays a list of publications: 'Dossiers politiques publiques', 'France : Les données clés', and 'Chroniques de la vie publique'. Below this, there's a section for 'DOC EN POCHE' with a link to 'ENTREZ DANS L'ACTU' and a collection of 30 questions. At the bottom, there are links to 'Chômage, emploi, croissance' and 'Dettes, budget, finances publiques'.

La présence sur les réseaux sociaux

Cette présence s'est concentrée sur Twitter (19 000) et Facebook (11 000). L'audience de ces comptes progresse et fidélise les internautes autour de *vie-publique.fr* qui est identifié comme une source de référence.

La mise en ligne de contenus édités par La Documentation française

À partir de mai 2016, le site *vie-publique.fr* a enrichi ses contenus par la mise à disposition de pages issues des produits éditoriaux de La Documentation française : extraits d'ouvrages, articles de revues, etc. Des publications dans leur intégralité ont également été publiées : fichier PDF de l'ouvrage consacré à la *Constitution de 1958*, création d'une nouvelle rubrique pour la mise en ligne de *France 2017*.

Les extraits de publications et *France 2017* (mis en ligne en novembre) ont totalisé respectivement 5 995 visites et 5 967 visites ; le fichier de la Constitution a été téléchargé plus de 600 fois.

The screenshot shows the Facebook profile page for 'Vie-Publique.fr'. It features a cover photo with three bars representing the top three resources: 'Enjeux d'actualité', 'Dossiers politiques publiques', and 'Ressources de la vie publique'. The page has 11,000 likes and 1,400 subscribers. A post from March 21, 2016, about the launch of 'France 2017' has received over 30,000 interactions. The bio includes links to the website and social media channels.



Un projet de nouveau site

Afin d'accroître significativement la diffusion et la consultation de contenus issus des marques La Documentation française, les éditions des Journaux officiels et de *vie-publique.fr* ainsi que de renforcer les synergies, la DILA a fait le choix de créer un nouveau site issu de la fusion des deux sites existants.

L'ambition est de créer un site axé sur les politiques publiques, offrant plus de services et de contenus, d'élargir les publics et de contribuer ainsi plus activement à la « fabrication citoyenne ».

L'année 2016 a posé les bases de ce nouveau site qui devrait voir le jour en 2018.

The screenshot shows the homepage of 'La lettre de la DILA'. At the top, there's a header with the logo of the Direction de l'Information légale et administrative (DILA) and the title 'La lettre de la DILA'. Below the header, a banner for the 'Rapport d'activité DILA 2015' is displayed, featuring a thumbnail of the report and the text 'Retrouvez les informations de la direction de l'information légale et administrative, l'actualisation, ses ressources'. A sidebar on the left includes links for 'L'agenda de la DILA', 'En vue', and 'REP - Edition 2016'. The main content area has sections for 'À LA UNE' and 'A LA UNE' with various news items and links to external resources like 'Service-public.fr' and 'La documentation Française'.

Les lettres d'information de la DILA

Cinq lettres d'information, relayant les informations des différents sites de la DILA, sont diffusées à près de 490 000 abonnés.

Service-public.fr : 329 580 abonnés.

Vie-publique.fr : 92 206 abonnés.

La Documentation française : 33 363.

Bibliothèque des rapports publics : 29 000 abonnés.

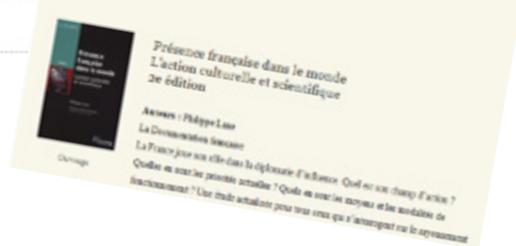
La Lettre de la DILA : 4 600 abonnés.



Lettre n°513 du 13 décembre 2016



La lettre d'information de la Documentation française
N° 529 - 8 décembre 2016









L'ÉDITION PUBLIQUE

Les publications

La DILA est éditeur au travers des marques La Documentation française et les éditions des Journaux officiels.

La Documentation française : périodiques et collections

Abonnements et ventes au numéro

Les ventes des titres de la marque La Documentation française doivent s'apprécier dans le contexte toujours difficile que connaissent les éditions de sciences humaines.

Les résultats des revues sont contrastés mais leur chiffre d'affaires global recule de 13% en 2016. Ce recul est dû, pour une part notable, à l'arrêt de « Problèmes économiques » (en septembre) et des « Études » (en décembre), l'objectif étant, d'une part, de mieux intégrer le sujet *économie* dans d'autres revues de la Documentation française, d'autre part, d'arrêter les titres ne rencontrant pas de public.

La *Documentation photographique* améliore ses ventes au numéro de 12% et ses abonnements sont en très légère augmentation (+ 1%). *Questions internationales* accuse un léger recul (ventes au numéro - 6% et abonnements - 4%), *Cahiers français* un recul nettement plus prononcé (ventes au numéro - 37% et abonnements - 13%), deux de ses livraisons notamment – « L'économie

du tourisme » et « Pauvreté et vulnérabilité sociale » – n'ayant pas rencontré leur public.

S'agissant des collections, le recul du chiffre d'affaires est moindre (5%). On observe la bonne tenue de « Doc'en poche » (+ 1%) et le beau succès de « Découverte de la vie publique » (+ 15% de CA, + 16% d'exemplaires vendus). La **part du numérique** dans le chiffre d'affaires progresse très sensiblement de 34% par rapport à 2015.

L'année a par ailleurs vu l'arrêt de la collection « Mondes émergents ».

« Documentation photographique »

Une excellente année pour cette revue dont les ventes - 24 692 dossiers vendus à l'unité – et les abonnements – 5 262 – se développent. Le chiffre d'affaires est ainsi en légère hausse du fait de l'enrichissement de l'offre abonnement (basculement des abonnements papier vers les abonnements papier + compléments numériques), une offre mise en place en 2014.

Une mention spéciale doit être faite pour le dossier de Romain Bertrand, *La colonisation : une autre histoire* qui a été présenté au musée du quai Branly dans le cadre d'une mini-exposition et dont *Le Monde des livres* a fait la recension.

« Questions internationales »

Le succès des ventes en kiosque – désormais premier canal de vente de la revue – est confirmé. Mentionnons notamment un numéro double sur la question des frontières et deux numéros sur l'Iran et sur l'Algérie ainsi que



la poursuite des partenariats avec *France Culture* et *RFI* : émissions *les Enjeux internationaux* et *Géopolitique*. Une bonne présence aussi sur les réseaux sociaux (Twitter, Facebook).

« Cahiers français »

Certains des numéros ont accompagné l'actualité de l'année : ainsi en est-il des numéros intitulés « Quelles réformes pour le marché du travail ? » ou « Les démocraties face au défi du terrorisme ». On peut signaler également un dossier faisant le point sur les transformations de l'économie à l'heure du numérique.

Fin septembre, à la suite de la fusion engagée entre *Cahiers français* et les hors-séries de *Problèmes économiques*, un groupe de travail a été créé pour réfléchir aux évolutions de la revue.

« Doc'en poche »

Une bonne année pour cette collection dont les ventes sont restées stables, ce qui traduit l'importance croissante prise par la qualité des contenus. Pour la deuxième année **consécutive**, l'un des ouvrages parus – *Faut-il suivre le modèle allemand ?* de Christophe Blot, Odile Chagny et Sabine Le Bayon – a obtenu le prix EN3S (École des dirigeants de la protection sociale) dont France stratégie est le partenaire officiel.

« Découverte de la vie publique »

À côté des rééditions, 2016 a vu la parution de deux nouveaux titres : *La protection sociale* et *Citoyenneté et démocratie*. Pour la première fois, les ouvrages **Découverte de la vie publique** sont sortis simultanément sous forme imprimée et numérique (EPUB et PDF).

« Réflexe Europe »

Sont parus en 2016 un nouveau titre (*La politique agricole au cœur de la construction européenne*) et de deux rééditions (*Les traités européens après le traité de Lisbonne. Textes comparés* et *À quoi sert la Banque*

centrale européenne ?). Ce dernier ouvrage, rédigé par Edwin Le Héron, a donné lieu à une conférence dans le cadre des *Rendez-vous de l'histoire* de Blois, en octobre 2016. Le chiffre d'affaires de la collection a progressé grâce aux ventes des *Traité européen*s.

Divers

Parmi les publications de 2016, il convient de signaler la coédition par La Documentation française et les éditions des Journaux officiels de *La Constitution du 4 octobre 1958* (texte intégral en vigueur) en format de poche. Une version numérique téléchargeable gratuitement a été mise sur le site vie-publique.fr dans la rubrique *Découverte des institutions*.

S'il n'y a pas eu de parution en compte propre d'un « beau livre », on peut signaler l'édition de la Datar, *50 ans au service des territoires* par le Cercle pour l'aménagement du territoire, avec le soutien du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET). Ce livre sur la Datar comprend des archives et des témoignages d'agents avec sept cahiers photos et 35 cartes rares.

Vers une nouvelle offre éditoriale

L'année 2016 a connu une intense activité de réflexion concernant le renouveau de l'offre éditoriale de la marque La Documentation française. Cette réflexion a notamment été menée au sein de dix chantiers.

La redéfinition de l'offre éditoriale a été conduite dans la perspective du futur site *Documentation française* et de l'acquisition d'une plateforme éditoriale numérique. Outre les éditions en compte propre, elle vise aussi à renforcer l'offre de service pour le compte de tiers.

Édition en partenariat

Parmi les publications marquantes de l'année, *Industrie 4.0* de Dorothée Kohler et Jean-Daniel Weisz, édité





en partenariat avec La Fabrique de l'industrie et Bpifrance. Cet ouvrage a obtenu le Prix parlementaire franco-allemand 2016 attribué par l'Assemblée nationale et le *Bundestag* allemand.



© Assemblée nationale

Les cinq collections ayant généré le plus de retombées presse	Presse écrite/Web	TV/Radio
« Doc'en poche »	128	23
« Documentation photographique »	44	2
« Les études »	92	8
« Questions internationales »	48	6
« Réflexe Europe »	50	10





Éditeur pour le compte des administrations

Outre ses éditions propres, la DILA, sous ses marques La Documentation française et les éditions des Journaux officiels, est éditeur délégué pour le compte des administrations.

Un partenariat étroit avec les administrations

En matière d'édition pour le compte de tiers, une politique éditoriale soucieuse d'accompagner la production éditoriale de l'État est mise en œuvre pour servir au mieux la diffusion de la pensée et de l'action publique auprès du citoyen lecteur, dans un souci d'économie des deniers publics.

À ce titre, la DILA apporte son savoir-faire éditorial et technique aux administrations partenaires qu'elle accompagne dans la définition de leurs besoins et la diffusion de leurs ouvrages ou la réorientation de leur politique éditoriale.

En permettant à de nombreux ouvrages issus de l'administration d'exister sur le marché de l'édition, la DILA remplit les missions de service public qui lui ont été fixées : favoriser l'accès des citoyens à la vie publique et au débat public par l'édition et la diffusion de publications. Forte de son expertise, elle contribue à la coordination interministérielle dans le domaine de l'édition publique et de conseils éditoriaux aux administrations, dans le cadre des directives du Gouvernement, du Conseil d'orientation de l'édition publique (COEPIA) et de l'information administrative. Elle propose du conseil éditorial aux administrations et aux organismes publics, c'est-à-dire :

- élaborer ou sélectionner les contenus en fonction de leur qualité et de leur intérêt pour la diffusion de la pensée publique auprès du citoyen lecteur *in fine* ;
- accompagner les auteurs dans leur écriture ;

- choisir la forme éditoriale la plus adéquate (numérique/papier, type d'ouvrage...) et le meilleur mode de diffusion ;
- assurer au mieux le référencement de la production.

En 2016, la DILA a pérennisé ses partenariats avec les administrations. Ainsi, elle a pu nouer des premiers échanges avec, entre autres, l'Arafer, l'ONPE, l'Académie du renseignement, l'Anact, les Archives nationales d'outre-mer, la direction de la protection judiciaire de la jeunesse du ministère de la justice, le Centre de recherche sur la décentralisation territoriale (CRDT), le Laboratoire central scientifique de la préfecture de police de Paris. Elle a fait connaître ses nouvelles potentialités en matière d'édition numérique encourageant ses partenaires à éditer davantage sous ce format.

Le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCEFH) a rejoint le catalogue de La Documentation française avec l'édition du *Guide pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe* qui s'appuie sur dix recommandations s'adressant aux professionnels de la communication, des collectivités territoriales, des services de l'État ou des établissements publics. L'ECPAT a rejoint la marque La Documentation française avec *Mineurs à risque et victimes de traite en France* tout comme la direction des libertés publiques et des affaires juridiques (ministère de l'intérieur) avec *L'expression religieuse dans la sphère publique*, les actes d'un colloque international réuni sous l'égide des ministères de l'intérieur, des affaires étrangères en lien avec l'Institut européen en sciences des religions, ainsi que deux guides pratiques *Aïd-el-kébir : modalités d'organisation et d'encadrement de l'abattage et Gestion et construction des lieux de culte*.

Certains partenaires comme France Stratégie confirment leur choix d'une édition numérique exclusive et parfois gratuite : six rapports ont ainsi été édités au





seul format EPUB en 2016 (*La dynamique d'Internet – Prospective 2030, Pour un développement complet de l'enfant et de l'adolescent, Le compte personnel d'activité, Programme d'investissement d'avenir, 15 ans de politique d'innovation en France, Rapport du Comité de suivi du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi*).

Paru en février 2016, le *Médiasig 2016* a été la dernière édition de cet annuaire des services de presse et de communication édité depuis dix ans et pour lequel une mise en ligne des données existait depuis 2008.

Enfin, deux rapports officiels ont fait l'objet d'une édition papier cette année. Il s'agit du rapport de l'administrateur général des données (créé le 16 septembre 2014, rattaché au secrétariat général pour la modernisation de l'action publique), *Les Données au service de la transformation de l'action publique* et par ailleurs mis en ligne dans la *Bibliothèque des rapports publics* (BRP) et de *L'X dans une nouvelle dimension*, réponse à une mission confiée par le Premier ministre et le ministre de la défense à Bernard Attali sur la place et la stratégie de l'École polytechnique.

Les publications marquantes de l'année

Le tableau ci-dessous présente l'essentiel des publications éditées par La Documentation française pour le compte des partenaires administratifs.

LES ÉDITIONS POUR LE COMPTE DES INSTITUTIONS	
Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET)	<i>Les territoires français en 50 cartes</i> (nouvelle collection de poche <i>En somme</i>)
Comité d'histoire de l'École nationale d'administration	Deux nouveaux numéros dans la collection <i>Cahiers pour une histoire de l'ENA</i> , dont un numéro spécial : <i>La coopération franco-allemande et l'ENA, 1947-2016</i>
Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation	Un guide : <i>Prévention de la récidive</i> Rapport annuel : <i>Politique de prévention de la délinquance et de la radicalisation en 2015</i>
Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCNDH)	La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie – année 2015 Nouveau rapport de la CNCNDH au Premier ministre <i>La lutte contre la traite et l'exploitation des êtres humains – année 2015</i>
Conseil d'analyse économique (CAE)	<i>Les notes du Conseil d'analyse économique</i> , édition 2015

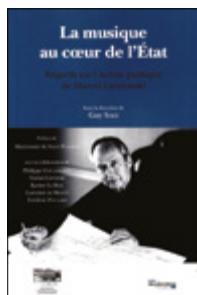




	<p>5 titres dans la collection <i>Droits et Débats</i> :</p> <ul style="list-style-type: none">– <i>La France dans la transformation numérique. Quelle protection des droits fondamentaux ?</i> (n°16)– <i>La fiscalité sectorielle</i> (n° 17) <p>– <i>L'ordre juridique national en prise avec le droit européen et international : question de souveraineté ?</i> (n° 18)</p> <ul style="list-style-type: none">– <i>Où va l'État ?</i> (volume 2, n°19)– <i>L'accord, mode de régulation du social</i> (n° 20)
Conseil d'État	<p>1 titre dans la collection « Les études du Conseil d'État » :</p> <ul style="list-style-type: none">– <i>Le droit d'alerte : signaler, traiter, protéger</i>, doublé d'une édition en anglais et d'une édition numérique <p>2 titres dans la collection <i>Les rapports du Conseil d'État</i> :</p> <ul style="list-style-type: none">– Rapport public 2016 : <i>Activité juridictionnelle et consultative des juridictions administratives</i>– Étude annuelle 2016 : <i>Simplification et qualité du droit</i> <p>1 titre dans la collection « Jurisprudences »</p> <ul style="list-style-type: none">– <i>Jurisprudence du Conseil d'État, 2014-2015</i>
Conseil d'orientation des retraites (COR)	<p><i>Les âges de départ à la retraite en France : évolutions et déterminants</i> (Actes du 13^e colloque)</p>
Conseil supérieur de la magistrature (CSM)	<p>Nouvelle présentation et nouvelle maquette et édition numérique (PDF et EPUB enrichi) du <i>Rapport d'activité 2015 du Conseil supérieur de la magistrature</i></p>
Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)	<p>Rapport d'activité 2015</p>
Cour des comptes	<p>16 titres (Rapport annuel, rapports financiers, Sécurité sociale, 9 rapports publics thématiques)</p> <ul style="list-style-type: none">– <i>Arrêts, jugements et communications des juridictions financières 2015</i> <p>Rattachés à la Cour des comptes :</p> <p>Conseil des prélevements obligatoires (CPO), 1 rapport :</p> <ul style="list-style-type: none">– <i>Adapter l'impôt sur les sociétés à une économie ouverte</i> <p>Commission permanente de contrôle des sociétés de perception et de répartition des droits :</p> <ul style="list-style-type: none">– <i>Rapport annuel 2015</i>
Comité d'histoire de la Cour des comptes	<p><i>La Cour des comptes et les entreprises publiques. La réforme de 1976</i></p>
Cour de cassation	<p><i>Rapport annuel 2015 de la Cour de cassation</i></p>
Commission consultative du secret de la défense nationale	<p><i>Rapport 2013-2015</i></p>
Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité (CNCIS)	<p><i>23^e Rapport annuel : 2014-2015</i> (dernier rapport paru avant dissolution de la CNCIS)</p>
Secrétariat général du Gouvernement (SGG)	<p><i>Liste des procédures Silence vaut accord</i> (2 mises à jour numériques)</p>
France Stratégie	<p><i>2017-2027 : Enjeux pour une décennie</i></p>

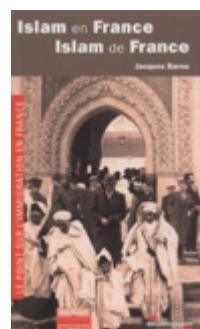
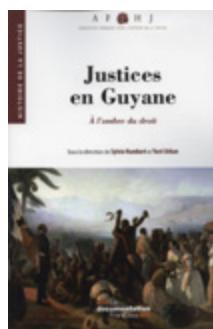


Administrateur général des données (AGD)/SGMAP	Rapport annuel de l'AGD : <i>Les données au service de la transformation de l'action publique</i>
LA COLLABORATION AVEC LES DIFFÉRENTS MINISTÈRES	
Ministère des affaires étrangères	Revue <i>Partenaires Sécurité Défense</i> (3 fois par an pour soutenir des actions de communication de la DCSD)
Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer (chargé de l'équipement)	<p>PRÉDIT : un ouvrage thématique : <i>Vieillissement et mobilité</i></p> <p>Pour l'Office national des effets du réchauffement climatique (Onerc), leur rapport annuel : <i>Adaptation au changement climatique: évaluations et recommandations</i></p> <p>Un ouvrage plus scientifique financé par l'Ademe : <i>Scénarios de transition énergétique en ville</i></p> <p>Un ouvrage d'hommage à Claude Martinand, Actes de colloque : <i>De l'esprit de Vauban aux enjeux de Johannesburg</i></p>
Ministère de l'intérieur/Délégation à la sécurité et à la circulation routière (DSCR)	<i>La sécurité routière en France. Bilan de l'accidentalité de l'année 2014</i> (éditions papier et numérique)
Ministère de la culture et de la communication	<p>Direction générale des patrimoines</p> <p>3 titres dans la collection « Musées-Mondes » :</p> <ul style="list-style-type: none">– <i>Nouvelles tendances de la muséologie</i>– <i>Visiter en famille</i> (accompagné d'une édition numérique)– <i>Visites scolaires, histoire et citoyenneté</i> (accompagné d'une édition numérique) <p>Comité d'histoire du ministère de la culture</p> <p>2 titres dans la collection <i>Travaux et documents</i> :</p> <ul style="list-style-type: none">– La musique au cœur de l'État. Regards sur l'action publique de Marcel Landowski– Entretiens avec Jean-Philippe Lecat. Ministre de la Culture et de la Communication 1978-1981
Ministère de la défense /Aa-Chear	<ul style="list-style-type: none">– <i>Défense, armements et nouveaux rapports de puissance</i>, Actes de colloque– <i>Histoire des hélicoptères en France depuis 1945</i>
Ministère de la défense /CESA	Ebook de l'ouvrage <i>Histoire de l'armée de l'air</i>
Ministère de la défense /Cabinet	Rapport officiel : <i>L'X dans une nouvelle dimension</i>





	DREES (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques) : <ul style="list-style-type: none">– <i>Revue française des Affaires sociales</i> : « Stratégies de croissance, emploi et protection sociale », « Organisation des soins en psychiatrie », « Trajectoires résidentielles et politiques du logement, années 2000 », et « Handicap, âge et dépendance : quelles populations ? »
Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social Ministère des affaires sociales et de la santé Ministère des familles, de l'enfance et des droits des femmes	DARES (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques) : revue <i>Travail et Emploi</i> , 3 numéros et un hors-série en anglais Haut Conseil de la santé publique : <ul style="list-style-type: none">– <i>Diagnostic et prise en charge précoce des maladies chroniques</i> (accompagné d'une édition numérique)– <i>Crise économique, santé et inégalités sociales de santé</i> Revue <i>Actualités et dossiers en santé publique</i> (ADSP), 4 numéros/an : « Climat et santé », « Dix ans de lutte contre le cancer », « Les drogues illicites en question », « Santé sexuelle et de la reproduction » Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes : <i>Pour une communication publique sans stéréotype de sexe. Guide pratique</i> <ul style="list-style-type: none">– Deux Hors-séries de la revue <i>Civique</i> : <i>Rétrospective 2015</i> et <i>Euro 2016</i>– Deux guides : <i>Gestion et construction des lieux de culte</i> et <i>Aïd-El-Kébir : organisation et encadrement de l'abattage</i>– Les actes d'un colloque organisé avec l'IESR : <i>L'expression du religieux dans la sphère publique</i>
Ministère de l'intérieur	Deux numéros de la revue <i>Liaisons</i> : <i>La zone de défense et de sécurité de Paris</i> et <i>D'un 36 à l'autre, du quai des Orfèvres à la rue du Bastion</i>
Service central de la prévention de la corruption (SCPC)	Rapport annuel 2015 : <i>La prévention de la corruption en France</i>
Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports	Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) <i>Études, galères et réussites. Conditions de vie et parcours à l'université</i>





LA COLLABORATION AVEC LES AUTRES ORGANISMES PUBLICS ET COLLECTIVITÉS	
Association française pour l'histoire de la justice (AFHJ)	<i>Justices en Guyane</i>
Autorité de la concurrence	Rapport annuel 2015
BpiFrance – La Fabrique de l'industrie	<i>Industrie 4.0 – Les défis de la transformation numérique du modèle industriel allemand</i> (avec une version EPUB)
Conseil des ventes publiques	<i>Les ventes aux enchères publiques en France. Rapport d'activité 2015</i> Répertoire des carrières territoriales (mises à jour des trois volumes)
CIG petite couronne	– Mensuel <i>Informations administratives et juridiques</i> et ses trois suppléments gratuits Huit titres parus dans la collection des <i>Annales corrigées</i>
Fondation nationale Entreprise et Performance (FNEP)	<i>All you need, innove – Les clés d'un écosystème innovant</i> , rapport 2016 (avec une version EPUB)
Conservatoire national des arts et métiers (Cnam)	<i>Patrimoine contemporain des sciences et techniques</i>
Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ)	<i>Cahiers de la sécurité et de la justice : revue trimestrielle</i>
Institut national des métiers d'art (INMA)	Collection « Cahiers des Métiers d'art » : <i>Métiers d'art. Données et repères</i> , <i>Métiers d'art et numérique</i> et <i>Métiers d'art et formation initiale</i> (accompagnés d'une édition numérique)
La 27 ^e Région	<i>Les Villages du futur</i>
Musée national de l'histoire de l'immigration	Collection « Le Point sur l'immigration en France » : <i>Islam en France, Islam de France</i> (accompagné d'une édition numérique)
Observatoire national de la vie étudiante	2 titres de la collection « Études & recherche » : – <i>Les vies étudiantes Tendances et inégalités</i> – <i>Enseignement supérieur et justice sociale. Sociologie des expériences étudiantes en Europe</i>

Le développement de l'édition numérique

Grâce à la conduite d'un projet engagé dès 2014, l'année 2016 a vu se déployer une offre numérique de qualité avec un volume de titres déclinés au format EPUB sensiblement plus important qu'en 2015. Ainsi ont été commercialisées :

- **63** productions numériques de titres édités en compte propre connaissant par ailleurs une version papier

(*Questions internationales*, Hors-séries de *Problèmes économiques*, *Cahiers français*, *Documentation photographique* et, au format EPUB, la quasi-totalité des ouvrages dont les collections « Doc'en poche », « FAC », « Les études », « Réflexe Europe », « Découverte de la vie publique » et le *Médiasig*).

- **120** productions numériques de titres édités pour le compte des administrations, en complément de la version papier : les périodiques IAJ, RFAS, *Travail et emploi*; au format EPUB, des ouvrages comme *Islam en France*, *Islam de France* (Musée de l'histoire de l'immigration),



Diagnostic et prise en charge précoce des maladies chroniques (Haut Conseil de la santé publique) ; les guides du CIPDR (Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation), *Aid-el-kebir : modalités d'organisation et encadrement de l'abattage*, *Prévention de la récidive* ; le rapport du Conseil supérieur de la magistrature enrichi de trois vidéos ; *Les vies étudiantes*, le rapport de l'OVE (Observatoire de la vie étudiante) ; *All you need innove*, le rapport de la Fondation nationale Entreprise et Performance (FNEP) ; *2017-2027 Enjeux pour une décennie*, le rapport de France Stratégie, sous la coordination de Jean Pisani-Ferry, qui présente les enjeux économiques de la prochaine décennie et s'inscrit en pleine actualité présidentielle. Un second volume est à paraître au printemps 2017 (papier et numérique).

Par ailleurs, des titres du fonds ont été réédités au format numérique comme cinq titres de la collection « Musées-Mondes », ou bien *Usages de drogues et pratiques addictives en France* (INPES), le rapport de l'Onerc sur le littoral *Le littoral dans le contexte du changement climatique*, plusieurs rapports du Conseil d'État, des Annales du CIGPC. Enfin, des éditions numériques exclusives ont été réalisées pour six rapports de France Stratégie.

Les trois notices les plus consultées au cours de l'année 2016 sont :

Place	Titre	Date de diffusion	Auteurs	Nombre de téléchargements
1	Rapport sur le temps de travail dans la fonction publique	26/5/2016	Premier ministre; ministère de la fonction publique/Philippe Laurant	23 805
2	Étude annuelle 2016 du Conseil d'État : <i>Simplification et qualité du droit</i>	27/9/2016	Conseil d'État	5 064
3	Conseil d'État – Rapport public 2016 : activité juridictionnelle et consultative des juridictions administratives en 2015	23/5/2016	Conseil d'État	3 922

En 2016, sous la marque La Documentation française, la DILA a édité 197 nouveautés soit 127 ouvrages, 70 titres de périodiques se répartissant ainsi :

- 72 publications en compte propre (dont 30 ouvrages et 42 périodiques papier) ;
- 125 publications pour le compte des administrations (dont 97 ouvrages, 28 périodiques).

En outre, 236 productions numériques : 97 (compte propre) + 139 (compte de tiers).

Sous la marque Les éditions des Journaux officiels, la DILA a édité 59 nouveautés dont 52 proposées également au format numérique.

La Bibliothèque des rapports publics (BRP)

La Bibliothèque des rapports publics a enregistré **670070** téléchargements (+ **18,03 %** par rapport à 2015). Elle recense à présent **11977** rapports publics.

En 2016, 818 nouveaux rapports publics ont été mis en ligne. La Lettre d'information comptait, à la fin de l'année 2016, près de 29 000 abonnés.





Le secrétariat du COEPIA : soutenir la dynamique des travaux du Conseil

Le **Conseil d'orientation de l'édition publique et de l'information administrative** (COEPIA), créé par le décret n° 2010-32 du 10 janvier 2010, a été renouvelé par le décret n° 2015-464 du 23 avril 2015. Placé auprès du Premier ministre, il comprend **43 membres²** et exerce **une fonction d'évaluation, d'expertise et de conseil** dans les domaines :

- de l'édition publique et les publications administratives, quel que soit leur support ;
- de l'information et le renseignement administratifs ;
- de la mise à disposition des données publiques.

Il lui revient de veiller à la bonne allocation des moyens et à la qualité du service public rendu aux usagers. Il remet chaque année au Premier ministre un rapport sur l'activité des administrations en ces matières.

Sous l'autorité du président du COEPIA et conformément au décret n° 2010-31 instituant la DILA, il s'agit d'abord pour le **secrétariat** qu'elle fournit, de pourvoir à **l'organisation des travaux** impliquant, outre les 43 membres de la formation plénière, quelque 70 participants aux formations spécialisées et plusieurs dizaines d'acteurs publics et privés auditionnés sur les différentes questions examinées. Le secrétariat apporte son soutien aux

² Dont un membre du Conseil d'État et de la Cour des comptes, le Secrétaire général du Gouvernement, trois personnalités qualifiées, le médiateur du livre, des représentants des milieux professionnels et du monde de l'entreprise, des représentants de groupes de réflexion sur l'ouverture des données publiques et le gouvernement ouvert, les représentants des administrations et établissements concernés, et notamment les secrétaires généraux des ministères. En outre, différents organismes, associations et intervenants participent aux travaux de ses formations spécialisées ou sont auditionnés.

présidents et rapporteurs dans l'exercice de leurs fonctions, en préparant avec eux les travaux des formations spécialisées. Il les appuie dans l'élaboration des projets de recommandations et de rapports, réalise le rapport annuel au Premier ministre et anime différents outils de communication comme le site *gouvernement.fr/coepia*, la lettre d'information numérique diffusée à plus de centaines d'interlocuteurs, ou le compte Twitter@coepia_info. Enfin, le secrétariat assure le suivi des relations avec les membres, en lien avec le SGG, les secrétariats généraux des ministères et les responsables des groupements professionnels.

Les travaux menés par le COEPIA en 2016 ont notamment porté sur la qualité des écrits d'information administrative sur tous supports, le lancement du Prix «Soyons clairs» pour le langage clair dans les services publics, les règles et bonnes pratiques de la publication administrative, les consultations ouvertes sur Internet organisées par les administrations.

«Innover pour simplifier l'accès à l'information publique» : le rapport 2016 du COEPIA au Premier ministre

L'information du public apparaît comme un terrain d'innovation utile pour simplifier la relation du public avec l'administration. Elle est devenue un véritable levier de la transformation numérique des services publics, à travers les outils et services numériques, l'ouverture des données publiques, le gouvernement ouvert...

Propositions d'amélioration de la qualité de l'écrit numérique et imprimé

Le COEPIA insiste notamment pour que l'administration écrive davantage en langage clair quand elle s'adresse au public, pour qu'elle teste la qualité de ses écrits avec des usagers, pour qu'elle améliore par l'image et la mise en page la clarté de ses écrits, pour qu'elle assure davantage d'agilité et de personnalisation à ses courriers et courriels, pour qu'elle puisse encourager des comportements vertueux par l'écrit.



Prix « Soyons clairs »

Le COEPIA et le Défenseur des droits ont organisé le Prix « Soyons clairs » pour récompenser des initiatives de simplification du langage sur tous supports dans les services publics. Les trois lauréats récompensés en juillet 2016 – l'Assurance maladie pour le compte Ameli pour téléphone et tablette ; le conseil départemental de la Seine-Saint-Denis pour son langage simple à destination des personnes âgées ou handicapées ; les organismes de retraite obligatoire pour le traducteur en ligne Info Retraite – ont participé en octobre à un voyage d'étude du COEPIA au Canada, pays pionnier en matière de « langage clair » administratif. Les expériences canadienne et québécoise, motivées notamment par le bilinguisme et le bijuridisme, ont été étudiées et synthétisées dans un rapport.

Guide de la publication administrative

Un « Guide de la publication administrative », outil pratique à l'intention des administrations de l'État, des établissements publics ou des collectivités qui souhaitent publier des informations, a été réalisé : règles et bonnes pratiques, exemples et références utiles pour permettre d'agir le plus efficacement y ont été rassemblés.

Consultations ouvertes sur Internet organisées par les administrations

En matière de participation des citoyens et de données publiques, un rapport sur les « Consultations ouvertes sur Internet organisées par les administrations – un instrument précieux au service de la participation du public qui requiert une forte implication des organisateurs » a été publié et mis à la disposition du Sommet du Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO) qui s'est tenu à Paris en décembre 2016.



Prix du langage simple et clair
dans les services publics

Vous innovez pour une information administrative plus claire ?
Présentez votre projet !





La documentation

En 2016, le département des centres documentaires a poursuivi les chantiers engagés depuis deux ans autour de :

- la valorisation du patrimoine documentaire propre à la DILA (mémoires éditoriales de La Documentation française et des éditions des Journaux officiels) ;
- la contribution aux travaux de préfiguration du centre de documentation de Ségur ;
- la poursuite et l'amélioration des activités de renseignement administratif.

depuis quelques années et auxquels le département a contribué :

- élaboration du plan de classement et de la cartographie des collections du futur centre ;
- mutualisation des abonnements à la documentation professionnelle avec les autres entités des services du Premier ministre ;
- dédoublonnage des collections à destination du centre documentaire Ségur.

En prévision de l'ouverture du centre documentaire Ségur, la bibliothèque du quai Voltaire a cessé d'accueillir du public à partir du mois de novembre 2016.

Le projet de mise en réseau des ressources documentaires des services du Premier ministre (Merredoc)

L'année 2016 a vu se rapprocher les échéances d'ouverture du centre documentaire unique des services du Premier ministre à Ségur (prévu en octobre 2017) et se concrétiser les chantiers documentaires entamés

La rubrique «Dossiers» sur *ladocumentationfrancaise.fr*

En 2016, six dossiers multimédias d'actualité ont été mis en ligne, incluant des interviews de personnalités. La consultation des dossiers contribue pour 30% aux visites du site *ladocumentationfrancaise.fr*.

Titre du dossier	Personnalités interviewées pour la rubrique « Questions/Réponses »	Date de mise en ligne	Thème
« Le jihadisme : un défi mondial »	Myriam Benraad	Février	International
« Immigration et politique migratoire en France »	–	Mars	France
« Jusqu'où ira l'Iran ? »	Azadeh Kian	Juin	International
« Égalité – inégalités : comment construire une société plus juste ? »	François Dubet	Juillet	France
« Les frontières dans le monde »	Laetitia Perrier Bruslé	Novembre	International
« La Chine, puissance régionale et mondiale »	Sébastien Colin	Janvier 2017	International



Numérisation du *Journal officiel* de la République française

Le département a apporté une contribution forte au projet de mise à disposition en ligne d'une collection numérique complète du *Journal officiel* :

- rédaction d'un cahier des charges de la numérisation tenant compte des exigences patrimoniales de conservation des documents numériques ;
- collaboration et conventionnement avec la BNF autour de la complétude des collections et des échanges de fichiers déjà numérisés ;
- suivi de la chaîne de numérisation (transmission et retour des documents originaux) et contrôle qualité sur les fichiers numériques produits.

La valorisation du patrimoine documentaire propre à la DILA

Dans la continuité des travaux de constitution de la mémoire éditoriale entamés en 2015, des chantiers importants de récupération des exemplaires d'ouvrages et de périodiques présents dans les rédactions ont été menés.

La comparaison systématique du fonds « mémoire éditoriale » avec la base éditoriale *Libris* a permis d'identifier les manques dans la collection déjà constituée et d'établir des stratégies de récupération.

La vie du service : principales données

L'information des usagers :

- **4 960** lecteurs dans les salles de consultation (dont environ un tiers d'étudiants) ;
- **3 858** recherches effectuées par les lecteurs (47 % ayant trait à l'information légale, 23 % à la France, 7 % à l'Union européenne) ;
- **18 187** demandes d'information à distance (521 courriers papier, 16 565 courriers électroniques, 1 101 téléphone).

Les fonds et les produits en ligne :

- **433** ouvrages entrés dans le fonds ;
- **6** dossiers multimédias mis en ligne.

D'hier à aujourd'hui





L'imprimerie

En 2016, l'imprimerie a confirmé son potentiel avec une hausse d'activité et sa capacité d'adaptation après l'arrêt de l'impression, au 1^{er} janvier 2016, du *Journal officiel* Lois et décrets et du *BODACC*, qui représentait près de 20 % de l'activité.



Quelques chiffres pour illustrer cette progression :

- pages tirées : + 8 % par rapport à 2015 (malgré la disparition des 119 millions de pages liée à la dématérialisation des périodiques de la marque JO) ;
- 73 % de devis ont été transformés en commande pour 67 % en 2015 ;
- 20 réclamations seulement sur les 873 commandes livrées ;
- Progression importante de l'activité de la rotative UV (+56 %) grâce aux nouveaux marchés obtenus des revues des ministères de la Défense et de l'Intérieur.

Dès le début de l'année, des efforts importants ont été faits pour :

- obtenir de nouvelles parts de marché ;
- mettre en place un système de management de la qualité pour conduire le changement de modèle et répondre aux nouvelles exigences des clients.

Au demeurant, l'obtention de la certification ISO 9001 en juin 2016, pour ses activités et prestations d'imprimerie, atteste de l'aptitude de la DILA à fournir un service et un produit conformes aux exigences des clients et aux exigences réglementaires.

Un plan de contrôle a été établi en février pour tracer les non-conformités de processus ou de produits sur la chaîne graphique. 2016 a aussi permis d'engager des actions d'amélioration continue sur le processus «imprimer».

La démarche commerciale

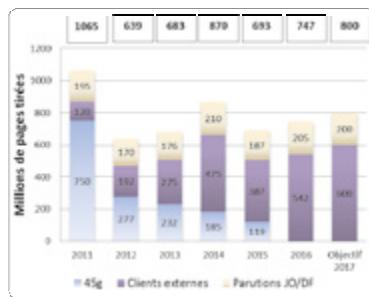
Première étape indispensable pour une bonne compréhension des attentes des clients, un recensement des besoins d'impression a été conduit auprès de 413 entités publiques dont :

- le Sénat et le CESE ;
- 55 services du Premier ministre et directions de ministère ;
- 16 autorités administratives indépendantes ;
- 58 établissements publics administratifs, 17 établissements publics industriels et commerciaux, 6 établissements publics scientifiques, culturels et professionnels), 4 établissements publics scientifiques et technologiques).

Cette analyse du marché a recensé, entre autres, 59 administrations publant au moins une revue périodique, 11 étant imprimées actuellement à la DILA, ce qui démontre l'existence d'un potentiel supplémentaire d'activités pour ce type de documents. À la suite de ces contacts, 22 nouveaux clients ont confié des travaux à la DILA et 32 prospects actifs ont sollicité des devis.



L'activité de l'imprimerie

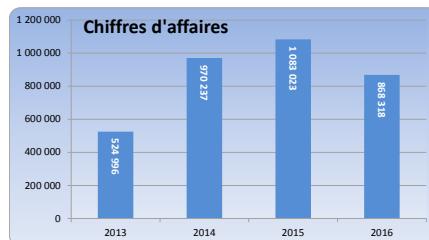


La part des clients externes est passée, en volume, de 56% en 2015 à 73% en 2016. Cette croissance devrait se confirmer et atteindre 75% en 2017.

Le nombre total de commandes a été de **873** dont **521** au bénéfice des administrations.

Le nombre de commandes «clients» est stable et représente 60% des commandes. En revanche, le volume (en millions de pages tirées) qu'il représente est en forte progression : 542 en 2016 pour 387 en 2015, soit +40%.

Recettes en 2016



Le chiffre d'affaires 2016 est stable si l'on intègre un compte d'avoir de 180 000 € lié à 2015.

L'essentiel des recettes est obtenu avec les processus «feuille» et «rotative».

La politique environnementale, engagée par la DILA, reste un atout fort pour les clients, notamment sur les aspects de protection de l'environnement, de réduction de l'empreinte carbone et de consommation de papier.

L'impression offset

Parc offset «feuille»

La DILA dispose de deux presses MAN 8 poses (4 et 5 couleurs) dont l'une avec un retournement après le 2^e groupe. Elles sont équipées d'un groupe vernis acrylique et d'un sécheur IR (infrarouge). Ces presses bénéficient également de la norme CIP3 (Coopération pour l'intégration du prépresse, presse et post-presse). Un stockage de plus de 200 références de papier permet de répondre à la majorité des travaux avec la réactivité attendue.

Parc offset «rotative»

La DILA dispose d'une rotative avec un groupe de 8 encrages, double laize, double développement et sécheur UV (32 pages).

Cette rotative permet l'utilisation de deux qualités de papier, l'offset recyclé et un couché de 80 à 100 g. Pour ces papiers, la DILA a mis en place un stock déporté chez le titulaire du marché allant jusqu'à 200 tonnes.

L'impression numérique

La DILA a renforcé en 2016 sa capacité d'impression numérique avec la mise en place d'une presse neuve.

Parc «numérique»

- une presse numérique polychrome continue à jet d'encre avec massicot avec les périphériques pour coller et couper le livre ;
- dimension et performance : 450 mm de laize et 500 copies/min.

Les commandes «clients» représentent 50% de l'activité d'impression numérique pour 13% en 2015, du





fait de la forte diminution des ouvrages sous la marque Les éditions des Journaux officiels (Conventions collectives et Codes) et du développement de cette prestation au bénéfice des administrations. Les commandes sont stables (165 commandes en 2016 pour 161 en 2015).

La nouvelle presse numérique polychrome a permis, entre autres, de produire en grande partie les rapports thématiques de la Cour des comptes et de transférer ainsi une charge de l'offset vers ce type de production particulièrement adapté pour les tirages courts (moins de 500 exemplaires).

Titres couramment imprimés sur la presse numérique

Conventions collectives nationales (CCN), Codes, Guide des bonnes pratiques d'hygiène alimentaire (GBPH), Bulletin Cour de cassation civile et criminel.

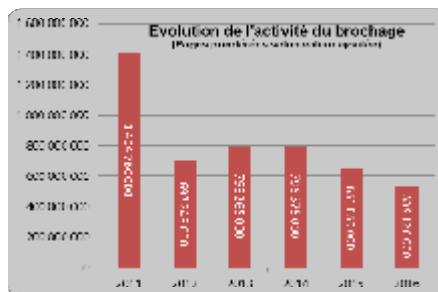
Production selon contexte

Rapports thématiques de la Cour des comptes, « Travail et emploi », « Études », Rapports publics, DA, CGIPC, dépliant de la DSCR, mailing...

La finition

Parc « brochure »

- deux encarteuses 4 et cinq margeurs
- une chaîne de reliure à chaud *hotmelt* et PUR
- trois plieuses
- deux massicots
- une pelliculeuse



Le secteur de la finition a traité **539 millions de pages** pour 651 en 2015, soit une diminution de 17% de l'activité des postes de brochage.

Toutefois, la diversité des formats, des qualités de papier ont demandé une plus grande valeur ajoutée des opérateurs de l'atelier.

Le choix du PUR (colle polyuréthane) a été confirmé par la progression de parts de marché pour ce type de reliure. Le PUR répond à ce jour à 43% (36% en 2015) des ouvrages reliés. Ce choix a aussi permis à l'imprimerie de diminuer fortement la sous-traitance de la couture (- 97%) en 2016 avec une économie de 107 k€.

Si 2015 avait connu une baisse significative de la reliure piqué à cheval (diminution des abonnés du 45 g à l'époque), cette reliure voit une certaine stabilité en 2016 et connaît un nouvel essor en 2017 avec la production, entre autres, des revues du ministère de la Défense.

L'expédition en nombre

Parc « expédition »

- une emballeuse 4 margeurs ;
- tarifs presse urgente, non urgente, *publissimo* intégral et esprit libre et lettre.



En 2016, ont été traités **297** routages (1 281 en 2015, intégrant les abonnements au *Journal officiel* papier) et **30 1500** colis expédiés.

La baisse de nombre de colis est aussi liée à la dématérialisation des périodiques, du *Journal officiel* et au coût d'expédition. 74 100 colis pour les publications « JO » ont été expédiés en 2016 pour 895 880 en 2015 soit -91 %.

Cette prestation est rarement retenue par les clients car son coût est disproportionné par rapport au coût d'impression.

La sous-traitance

Le taux de sous-traitance en regard de l'activité du nombre de pages imprimées est en 2016 le plus bas de ces dernières années : 1,8 % pour 2,5 % en 2015 et 4,3 % en 2014. L'objectif pour la DILA est d'optimiser l'exploitation des moyens d'impression de l'État dans le cadre du pilotage du réseau interministériel d'impression dont elle a la charge.

L'imprimerie de la DILA privilégie les sites de production « reprographie » ou « offset » du réseau interministériel de l'État pour offrir le meilleur service à ses clients.

La dépense totale de la sous-traitance « impression » a été de 256 000 € en 2016 pour 386 350 € en 2015 et 852 280 € en 2014 (rappel en 2012 : 1 406 560 €).

L'activité du R2iE- Réseau interministériel d'impression de l'État

En 2016, les prestations réalisées par le réseau se répartissent comme suit :

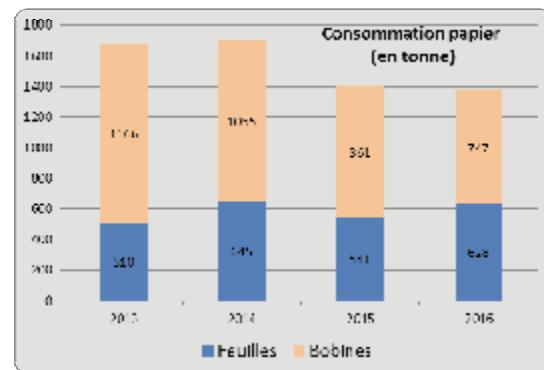
- Éducation nationale (SAAM) : 6 288 € pour 28 704 € en 2015 - 14 commandes ;
- ministère de la défense (SPAC) : 1 299 € pour 10 573 € en 2015 - 5 commandes ;
- ministère de la justice (RIEP) : 56 045 € pour 10 126 € en 2015 - 24 commandes ;

- ministère des finances : 10 412 € pour 13 435 € en 2015 - 124 commandes (cartes de visite, mailing, tête de lettre...) ;

- IGN : 6 562 € (nouveau partenaire) - 1 commande.

Au total, 168 commandes faites au R2iE pour une dépense de 86 000 € (215 commandes - 64 500 € en 2015).

La consommation papier

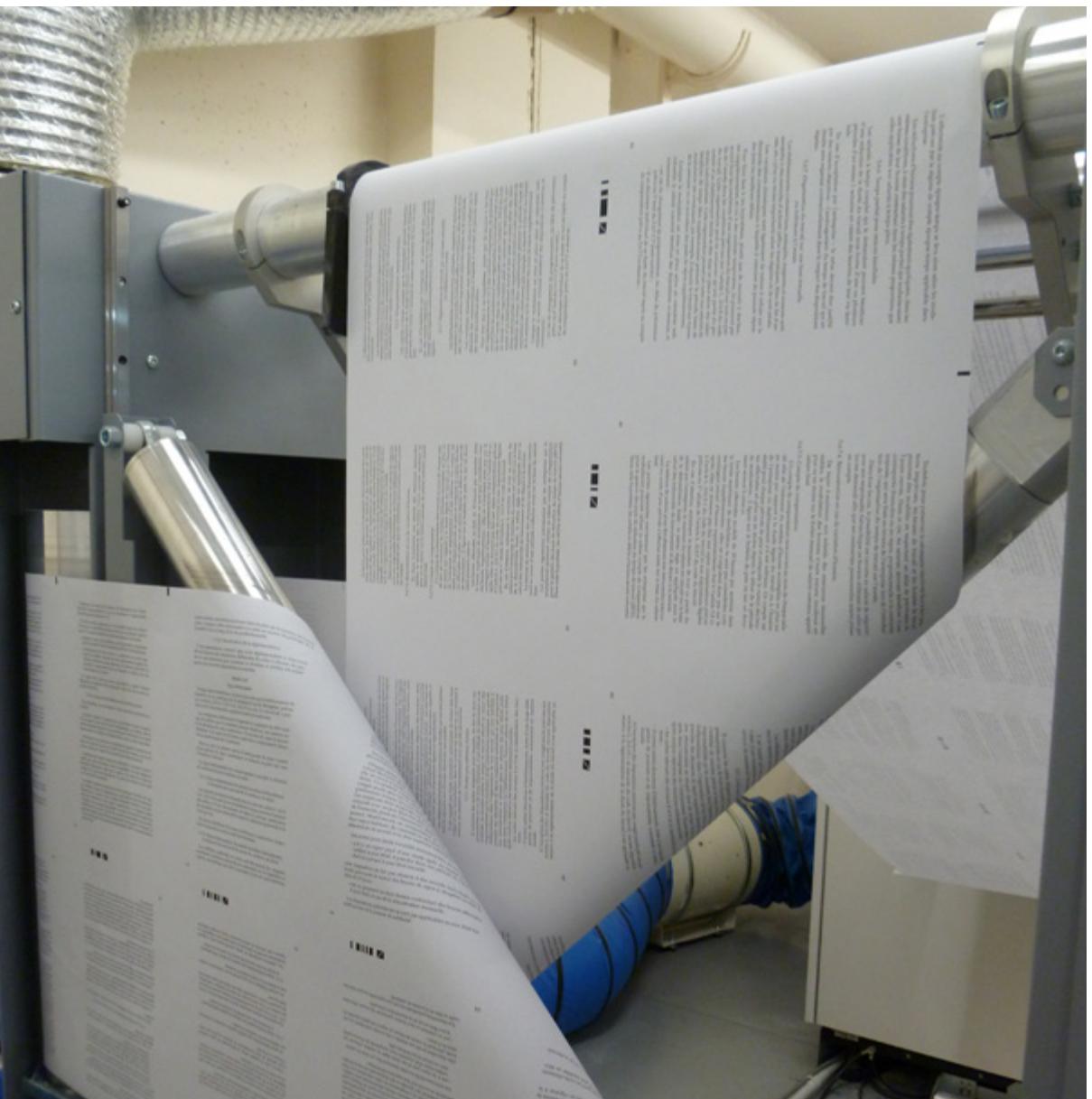


La consommation totale de papier est en légère diminution en 2016 : 1 375 tonnes pour 1 402 tonnes en 2015 (dont 326 tonnes en 45 g).

L'année 2017 sera consacrée à l'amélioration de la performance des processus pour assurer une production de qualité au moindre coût.

Après l'arrivée d'une presse numérique de dernière génération à jet d'encre permettant de proposer un service complémentaire pour les petites séries et l'impression personnalisée, les investissements 2017 porteront sur la sécurité des postes de production et sur l'amélioration des conditions de travail.









L'ACTIVITÉ COMMERCIALE

Le département commercial

Le département commercial a pour missions principales de promouvoir et de vendre les produits et services de la DILA, d'accueillir et d'orienter les clients, d'assurer la remontée des informations vers les équipes éditoriales.

Les activités marketing opérationnel

Les actions de marketing opérationnel ont porté en 2016 sur le soutien des ventes au travers des principaux canaux de diffusion. Par ailleurs, des actions de promotion à destination des produits éditoriaux gratuits ont été conduites *via* les réseaux sociaux et plus particulièrement Facebook. Les très bons résultats enregistrés préfigurent une montée en puissance de ces actions en 2017.

- Les revues ont vu leurs ventes au numéro légèrement baisser, quels que soient les canaux de distribution (VPC, librairies et kiosques), pour atteindre à peu près le niveau des ventes de 2014. Cette baisse enregistrée en 2016 est à relativiser car 2015 avait été une année exceptionnelle pour les revues avec des numéros phares qui avaient tirés les ventes au plus haut. Le réglage des niveaux de ventes en kiosques a encore permis de réduire la part des invendus. Les abonnements, quant à eux, se maintiennent.

- Les actions en direction des **libraires** ont été réparties sur toute l'année 2016 : publicités dans le support leader *Livres Hebdo* (35) pour soutenir la sortie des ouvrages et des revues, catalogues spécifiques diffusés auprès des libraires *via* les offices (« Doc'en poche »,

« Concours », « Documentation photographique », « Cahiers des métiers d'art », « Éducation morale et civique »).

- Des **campagnes** publicitaires (presse et Web) ont également été faites à destination de cibles professionnelles dans des magazines spécialisés. Pour la thématique concours, les publicités ont concerné la revue *Vocation service public*, l'*hebdo Gazette des communes*, les sites *Vocation fonctionnaire*, *Cap public*, *Carrières publiques*. Enfin, des publicités ont été faites dans des magazines thématiques dédiés pour donner de la visibilité à notre collection « Conventions collectives » ou encore *via* des encarts dans des publications du type *Carto*, *Historia* et *Diplomatie* pour les revues.

- Ont également été menées des actions de promotion sous la forme de mailings et d'e-mailings en direction des étudiants, des fonctionnaires, des enseignants, des entreprises et des collectivités territoriales. Le catalogue concours, actualisé chaque année, outre la cible libraires, a été diffusé à de nombreux relais d'information auprès des jeunes ou personnes en formation [centres d'information et d'orientation (CIO), Office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP), missions locales, centres d'information et de documentation jeunesse (Cidj), centres de formation d'apprentis (CFA) ...], de responsables de formations universitaires et des centres de documentation et bibliothèques, des instituts régionaux d'administration (IRA), des instituts d'études politiques (IEP), des centres de préparation à l'administration générale (CPAG), des instituts de préparation à l'administration générale (IPAG) ... Cette brochure a été largement diffusée lors de différentes manifestations dont le *Salon du livre* et les *Carrefours de l'emploi*.

- Les **réseaux sociaux** ont vu l'ouverture (fin juin



2016) d'un compte Facebook dédié aux concours, destiné à toucher directement une cible plus large et plus jeune que les canaux existants. Par ailleurs, la promotion et l'animation de certains comptes de réseaux sociaux ont été intégrées dans les plans d'action de l'équipe marketing.

– Plus spécifiquement en direction de la cible RH des collectivités territoriales pour les produits du centre interdépartemental de gestion de la petite couronne (CIGPC) autres que les *Annales corrigées*, des insertions dans *La Gazette des communes* ont été réalisées pour donner de la visibilité au *Répertoire des carrières territoriales* (RCT) et à la revue *Les Informations administratives et juridiques* (IAJ) et soutenir les abonnements. La newsletter RCT a été diffusée chaque mois pour présenter les actualisations juridiques et les nouvelles parutions des IAJ, des annales corrigées et de certains autres titres de La Documentation française. Cette diffusion a progressé de 17% avec une forte hausse, notamment après la diffusion de la publicité IAJ dans *La Gazette des communes*.

– La promotion du site *ladocumentationfrançaise.fr* s'est essentiellement faite en 2016 via des actions 100% Web et par l'utilisation plus importante des réseaux sociaux. À titre d'exemple, une campagne-test de promotion Facebook avec des posts sponsorisés sur différents comptes a permis d'enregistrer une augmentation de 36% du nombre des abonnés. Par ailleurs, des actions d'optimisation des mots-clés Google, du *netlinking* gratuits et des campagnes publicitaires (réseau DILA et campagnes payantes) ont également été menées tout au long de l'année.

– *La Lettre d'information de La Documentation française* présente une sélection des nouveautés éditoriales de la DILA, différentes ressources en ligne (rapports publics, cartographie, dossiers d'actualité, P@ges Europe...), ainsi que l'annonce des opérations de promotion (rencontres-débats en librairie, salons-ventes...). Elle comptabilisait, à la fin 2016, **33 363** abonnés. Au cours des derniers mois de l'année, le taux d'ouverture était de 23% environ. Le chiffre d'affaires des 18 lettres

s'élève à 7 865 € (hors reports d'achats). Une campagne de recrutement en direction de nouveaux abonnés est en cours de préparation pour ce début 2017.

– Cinq **rencontres Légifrance** ont été organisées à Paris afin de faire connaître les richesses du site et de former à son utilisation. Les présentations étaient de trois types : généraliste, spécialiste (à l'attention des praticiens du droit) et pratique (sous la forme d'ateliers de 5 à 10 participants). L'équipe de l'assistance aux utilisateurs du site a pu ainsi rencontrer son public.

Les activités commerciales

– La section **Information clients/usagers** fournit un renseignement multicanal sur tous les produits et services de la DILA. Elle assure notamment, l'information sur les publications régaliennes et, le cas échéant, effectue les recherches attendues. Cette nouvelle section est née de la fusion de l'accueil commercial et du renseignement JO du centre de documentation de la DILA.

22 190 appels, 7 323 courriels et 161 courriers y ont été traités en 2016.

– La **librairie** du 29 quai Voltaire à Paris assure la promotion et la diffusion de l'ensemble du catalogue des publications éditées sous les marques La Documentation française et les éditions des Journaux officiels, ainsi que les marques des éditeurs diffusés par la DILA (ATOUT FRANCE, Unesco...). Elle propose également à la vente une sélection des publications d'éditeurs privés.

– **L'équipe forces de vente** assure auprès des libraires la promotion et la diffusion du catalogue des publications éditées sous les marques La Documentation française et les éditions des Journaux officiels ainsi que celles des éditeurs diffusés. Cette présentation s'effectue à travers un réseau national, en Belgique et au Luxembourg, d'attachés commerciaux qui visitent les librairies et les grandes surfaces spécialisées.





Cette équipe assure également l'envoi des informations aux Web librairies (fnac.com, amazon.com, decitre.fr...) et aux centrales d'achat, grossistes et distributeurs en France ou à l'étranger.

– **Salons et événementiels.** La présence des produits éditoriaux de la DILA, sous les marques La Documentation française ou les éditions des Journaux officiels, a été maintenue dans des manifestations à forte notoriété en 2016 qui ont enregistré une augmentation du CA : *Salon du Livre de Paris*, *Rendez-vous de l'histoire de Blois*, *Festival de géographie de Saint-Dié*, mais aussi dans des colloques et événementiels plus ciblés et des carrefours pour l'emploi.



Les actions spécifiques auprès des clients grands comptes

– Licence de réutilisation des données publiques, les droits de traduction et de reproduction

Conformément aux engagements du gouvernement, la rediffusion des données issues de Légifrance, associatives et économiques et financières, produites et diffusées par la DILA, est dorénavant gratuite, ces données étant accessibles en *open data* (cf. ouverture des données publiques p. 79).

– L'action commerciale BOAMP

Acteur majeur du marché de la publication des annonces de marchés publics, la DILA qui évolue en partie dans un secteur concurrentiel, a continué à inciter les acheteurs à l'utilisation des forfaits permettant des économies substantielles sur leurs achats de publicité. Le département commercial promeut également les services proposés (club des acheteurs, réseau social...).

En 2016, les efforts ont été poursuivis vers les annonceurs BOAMP avec la participation, dans le cadre du partenariat avec le *Forum pour la Gestion des Villes* et l'UGAP, aux colloques sur «la performance de l'achat public».

– L'offre d'impression de la DILA

En 2016, le service commercial a démarché les responsables de la communication ou les responsables des achats des administrations (cf. p. 57).

Au 31 décembre 2016, 413 entités publiques, directions de ministère ont été référencées dans une base client. 182 ont été contactées. Avec un taux de transformation de plus d'un tiers de ses devis, le service commercial de la DILA poursuit cet effort en lien étroit avec les départements de l'édition et de l'impression.

Il poursuit également ce développement en assurant une veille sur les appels d'offres dont plus d'une cinquantaine concernent des entités publiques de l'État.

– Droits de traduction et de reproduction

Le pôle «grands comptes» assure également la gestion commerciale des contrats des droits de traduction et de reproduction des contenus de la DILA.



La distribution

La DILA a connu en 2016 un ralentissement assez sensible de l'activité de distribution, tant pour son fonds propre que pour ceux d'un grand nombre d'organismes publics, nationaux et internationaux dont elle assure la diffusion.

29 111 commandes d'ouvrages et/ou de périodiques au détail ont été traitées (pour plus de 32 918 en 2015) dans le cadre de la vente à distance par le prestataire auquel la DILA fait appel, tout en conservant un nombre de lignes de commandes équivalant à celui des années précédentes (soit 1,89 ligne/commande).

En revanche, l'année 2016 a vu le nombre d'opérations de colisage, pour le compte des administrations tiers, augmenter. Ce sont 17 opérations de colisage qui ont été réalisées en 2016 (pour 11 en 2015) par le prestataire, représentant près de 5 000 envois pour 1 700 en 2015.

Après avoir changé de prestataire en 2015, pour le stockage et la gestion logistique de son activité de vente par

correspondance, la DILA a poursuivi, tout au long de l'année 2016, le travail de restructuration de ses stocks, avec le souci d'optimiser les réponses aux demandes et les coûts de stockage.

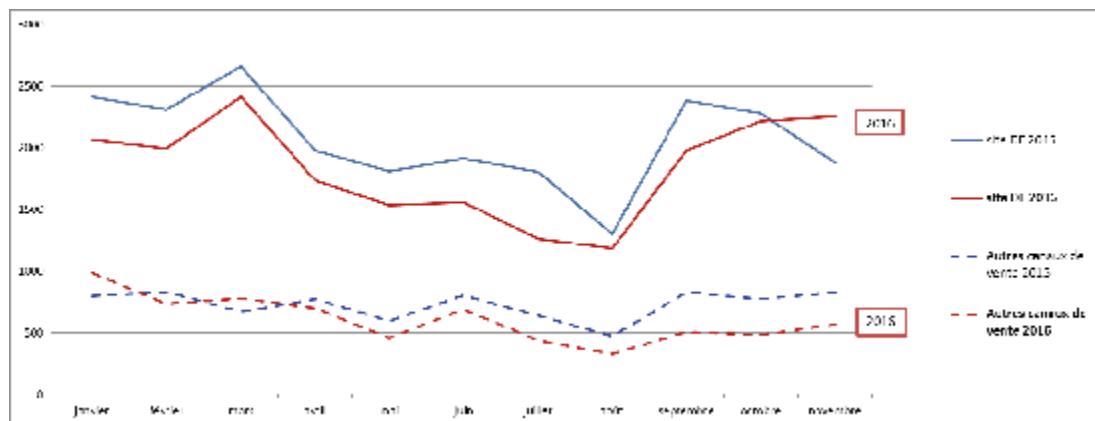
Avec une capacité totale de stockage plus réduite (environ 724 000 ouvrages et/ou périodiques), la DILA parvient néanmoins à garantir une offre éditoriale toujours aussi étendue, avec un peu plus de 3 100 références.

Par ailleurs, la distribution auprès des libraires est toujours assurée par la société Union-distribution, filiale des éditions Flammarion, avec laquelle la DILA a renouvelé son marché en 2016. Union-distribution totalise désormais 3 000 références pour 420 000 volumes chez ce prestataire.

Les commandes

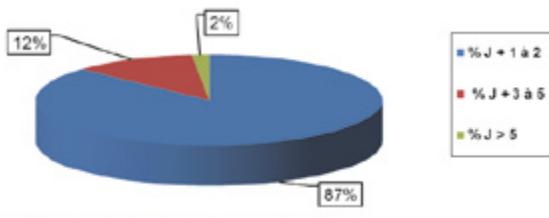
Le ralentissement de la vente par correspondance, marqué en 2015, s'est poursuivi en 2016 (- 11,57 % par rapport à 2015).

En outre, il convient de souligner le regain d'activité constaté en fin d'année (+ 4 %).





Le délai de traitement des commandes s'est sensiblement amélioré en 2016, puisque 87 % de ces commandes ont été expédiées par le prestataire de la DILA dans un délai compris entre un et deux jours (pour 78 % en 2015).

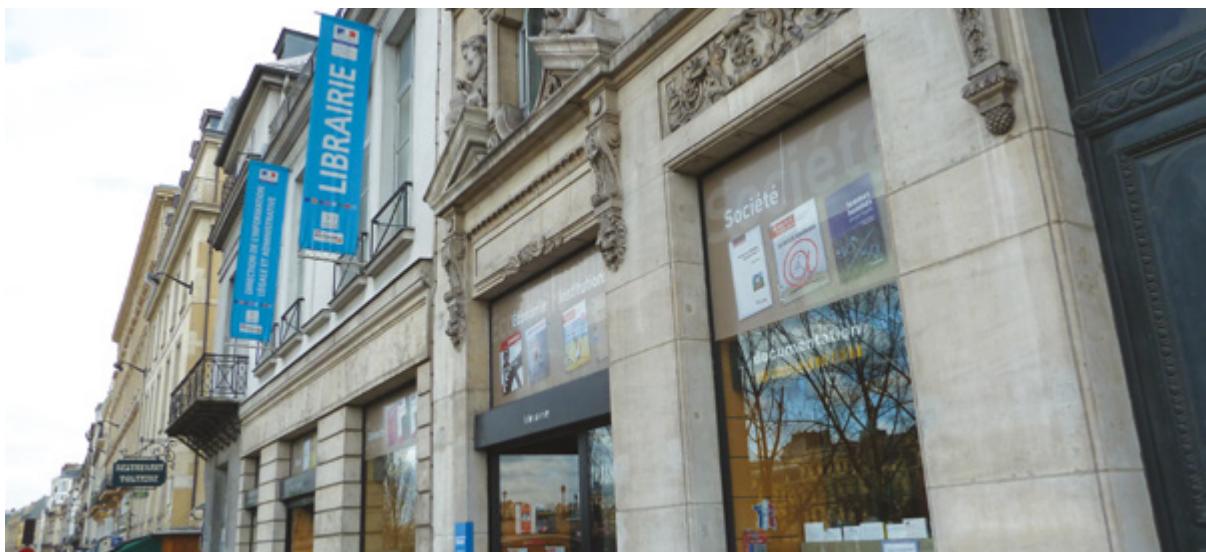


Délai de traitement des commandes



La gestion des abonnements

L'arrêt de plusieurs revues, éditées et/ou diffusées par la DILA en 2016 impacte sensiblement le nombre d'abonnements. Néanmoins, à périmètre équivalent à celui de 2015, celui-ci reste stable par rapport à 2015.





Le site *ladocumentationfrancaise.fr*

Numérique : plus d'ouvrages, mieux présentés

Le site présente et propose à la vente toujours plus d'ouvrages numériques au format PDF et EPUB. 2016 a vu un travail sur la présentation de ces ouvrages, désormais bien différenciée selon leur format (papier, EPUB ou PDF).

Chaque format (papier, EPUB, PDF) a une notice et une URL différentes avec le format concerné précoché, la présentation des autres formats disponibles, la possibilité de sélectionner le format désiré.

En cochant un autre format, la notice et l'URL s'actualisent pour afficher les informations du format sélectionné. Sur le site, il est également possible d'effectuer une recherche d'un produit numérique avec son Gencod (un Gencod par format papier, EPUB ou PDF).

< Retour

Ouvrage

Justice, droits fondamentaux - Institutions

**La cour d'assises.
Actualité d'un héritage
démocratique**

Auteur(s) :

› Denis Salas
› La Documentation française

Editeur :

› La Documentation française

Année d'édition : 2016
Réf. : 9782111450493
368 pages, 11 x 18 cm
ISBN : 978-2-11-145049-3

<input checked="" type="radio"/> Papier	11,90€
<input type="radio"/> Numérique EPUB	6,99€
<input type="radio"/> Numérique PDF	6,99€

OÙ ACHETER ?

Diverses améliorations

Des modifications ont été faites pour améliorer l'accèsibilité du site.

En outre, les internautes sont invités à commenter les ouvrages. Depuis mars 2015, le site *ladocumentationfrancaise.fr* offre aux internautes la possibilité de noter (de 1 à 5 étoiles) et d'ajouter leurs avis sur certains ouvrages ; depuis février 2016, les internautes ayant acheté sur le site sont de plus invités à ajouter un commentaire sur les ouvrages acquis. Un message leur est adressé automatiquement trois semaines après leur achat.

24771 commandes d'ouvrages en e-commerce (ventes en ligne).







LES RESSOURCES HUMAINES

Les effectifs et la masse salariale

L'évolution des effectifs et de la masse salariale

L'évolution des effectifs (effectifs physiques)

Les effectifs de la DILA s'établissent à 706 agents au 31 décembre 2016, soit une diminution de 22 agents (- 3%) par rapport au 31 décembre 2015.

On dénombre également, au 31 décembre 2016, 59 agents mis à disposition, dont 57 au centre d'appels interministériel de Metz, ce qui porte le total à 765 agents.

Les départs en retraite d'agents de droit public et de salariés de droit privé ont impacté plus fortement les départements de la maintenance et des travaux, de l'édition et des moyens généraux.

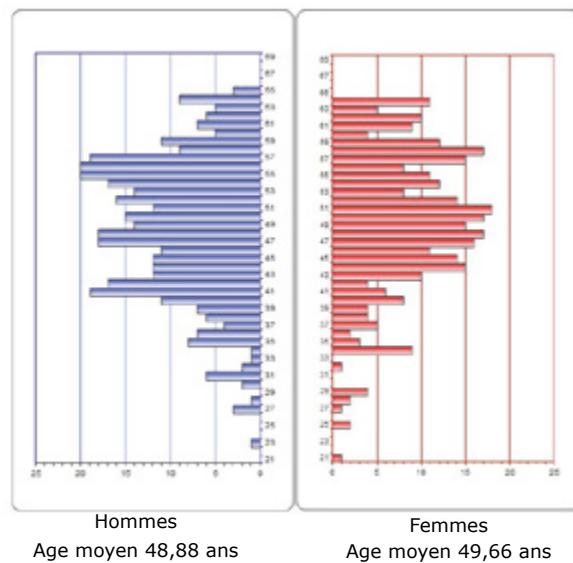
L'évolution de la masse salariale

Les charges de personnel se sont élevées en 2016 à 70,02 M € pour 72,09 M€ en 2015, soit un recul annuel de 2,07 M€ (- 2,87%), principalement consécutif à la baisse constatée des effectifs et à la diminution des charges liées à la convention de cessation anticipée d'activité des personnels administratifs et techniques (CAAPAT).

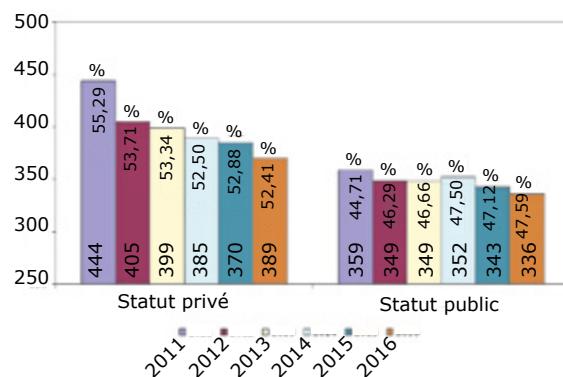
Les personnels de la DILA en 2016

Pyramide des âges au 31 décembre 2016

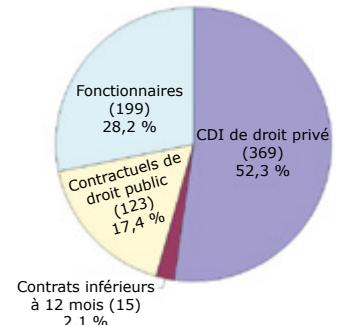
Âge moyen de 49,24 ans
(+0,18 ans par rapport à 2015).
53,97% d'hommes et 46,03% de femmes.



Répartition par statut (hors apprentis et MAD)
au 31 décembre 2016
52,4% privé - 47,6% public



Répartition par catégorie (hors apprentis et MAD)
au 31 décembre 2016
45,6% de fonctionnaires et contractuels de droit public.
et 52,3% de contractuels de droit privé.



La mise en œuvre de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à la lutte contre la précarité

La loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 a mis en place deux dispositifs de résorption de l'emploi précaire qui sont la titularisation et la transformation d'un CDD en CDI.

Le tableau présenté ci-dessous retrace la situation des agents de la DILA concernés par ce dispositif et son application effective depuis 2013 :

	Agents éligibles	Entretiens demandés	Entretiens réalisés	Nombre d'inscrits préparation concours	Nombre d'inscrits aux concours ou examens professionnalisés réservés	Nombre de lauréats aux concours ou examens professionnalisés réservés		
						Hommes	Femmes	Total
Cat. A	59	36	33	23	12	3	6	9
Cat. B	15	7	7	3	3	1	1	2
Cat. C	8	6	4	3	3	2	1	3
TOTAL	82	49	44	29	18	6	8	14

Le nombre d'agents contractuels de la DILA ayant bénéficié d'une Cdésisation s'établit comme suit :

Réalisés				
2012	2013	2014	2015	2016
23	2	6	6	8



La GPEEC

La démarche de gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences (GPEEC) vise à doter la DILA des compétences nécessaires à la réussite de sa stratégie et à soutenir et dynamiser les évolutions professionnelles des agents.

Elle s'inscrit dans le cadre du plan stratégique DILA 2020 et dans le contexte de la mise en place de deux nouveaux dispositifs de départs volontaires mis en place en 2016 – pour les agents DILA de droit privé (plan de cessation anticipée volontaire d'activité « CAVA »), d'une part, pour les salariés de la SACI JO, d'autre part.

Cette démarche consiste à anticiper l'évolution des besoins en effectifs et en compétences de la DILA sur la durée de son plan stratégique, et à inscrire les dispositifs RH dans cette perspective pluriannuelle : la formation professionnelle, la gestion des mobilités et des parcours professionnels, le recrutement externe.

Les **principales actions**, mises en œuvre dans ce domaine en 2016, sont les suivantes :

- l'élaboration d'études GPEEC par département permettant d'anticiper les mouvements d'agents et d'orienter les choix de recrutement et de formation. Ces études consistent à prendre en compte les évolutions prévues des activités à moyen terme, à anticiper les mouvements d'agents, et à définir les actions permettant de sécuriser l'adéquation entre les missions des départements et leurs ressources sur la durée ;
- la mise en place d'une fonction de conseil mobilité carrière.

Chaque agent peut bénéficier d'un accompagnement RH :

- conseil dans la définition du projet d'évolution professionnelle. Un agent peut solliciter la réalisation d'un bilan de compétences ;

- information sur les opportunités d'évolution professionnelle au sein de la DILA ;
- conseil dans l'élaboration de CV, la rédaction d'une lettre de motivation, la préparation des entretiens de recrutement ;
- mobilisation des actions de formation adaptées au projet professionnel.

- la pérennisation et la généralisation progressive du dispositif de revue annuelle d'équipe.

Dans ce cadre, le département des ressources humaines dresse, avec l'équipe d'encadrement de chaque département, le bilan de la campagne d'entretiens d'évaluations, identifie l'évolution prévue pour chaque agent au cours de l'année suivante et définit les actions individuelles d'accompagnement à mettre en œuvre (formations, évolutions de postes, mobilités).

- l'alignement du plan annuel de formation sur les besoins du plan stratégique DILA 2020.

Le plan de formation s'inscrit dans le « cadre d'orientations » fixé par le plan stratégique 2020. L'objectif assigné est d'orienter les agents vers les formations les plus qualifiantes au regard des évolutions. Le plan de formation se compose :

- de dispositifs collectifs de formation qui permettent de répondre aux besoins des projets stratégiques de la DILA, aux besoins d'évolution des métiers, et à la mise en œuvre de politiques transversales de développement des compétences (innovation, sécurité des SI, santé-sécurité au travail, qualité-environnement) ;
- d'actions individuelles de formation définies et considérées comme prioritaires dans le cadre des entretiens annuels de formation ;
- des dispositifs dédiés à l'accompagnement des mobilités professionnelles (formations à la prise de poste, préparation aux concours, bilans de compétences, dispositif CléA (socle de connaissances et compétences professionnelles)).



Les orientations du plan de formation professionnelle 2016

Dans un contexte de fortes mutations, la DILA s'est dotée d'un plan de formation permettant l'acquisition des compétences indispensables à l'exercice de ses métiers actuels et à leur évolution, ainsi qu'à celles attendues par ses métiers émergents.

Management, conduite du changement et prévention des risques psychosociaux

Pour atteindre ses ambitions stratégiques et s'adapter à un environnement en pleine évolution, la DILA doit compter sur une action managériale efficace et cohérente. Les formations de nouveaux managers se poursuivent ainsi que des actions liées à l'accompagnement au changement.

Prévention santé et sécurité au travail

Des actions de formations ont été menées, à destination des managers afin de mieux appréhender leur responsabilité, à la prévention santé et sécurité au travail et à destination des agents sur la prévention incendie.

Édition numérique

Des formations liées à l'édition numérique ont été mises en œuvre permettant notamment d'appréhender le marché actuel et ses modèles économiques, d'acquérir une vue d'ensemble des technologies existantes et d'appréhender les enjeux de demain.

Web et réseaux sociaux

Les actions de formations concernant le Web et les nouveaux usages se sont poursuivies tout au long de

l'année. Des formations ont été conduites autour des enjeux des nouveaux usages et des médias sociaux, sur l'enrichissement des données et sur la mesure d'audience de site Web.

Qualité et management des risques

La DILA s'est engagée dans une démarche transversale de management de la qualité et des risques. Des sessions de formations ont été organisées tout au long de l'année afin de comprendre les enjeux de notre démarche qualité. En outre, les agents de la cellule animation-qualité ont bénéficié d'une formation spécifique pour le contrôle qualité.

Sécurité des systèmes d'information

Le management de la sécurité des systèmes d'information est devenu un enjeu majeur. Des formations ont été mises en œuvre afin de permettre d'identifier les différents domaines de la sécurité et de maîtriser les risques liés aux informations. Par ailleurs, un module d'e-learning de sensibilisation générale a été lancé afin de sensibiliser les agents aux dangers potentiels.

Les chiffres-clés de la formation professionnelle

376 actions de formation ont été mises en œuvre pour un coût direct de 615 k€. Ces formations ont bénéficié à **70%** de notre effectif permettant :

- d'assurer l'adaptation des personnels à leur poste de travail ;
- de veiller au maintien de leur capacité à occuper un emploi au regard de l'évolution des emplois, des technologies et des organisations ;
- de participer au développement des compétences et à l'acquisition de nouvelles qualifications.





Mise en œuvre des formations

Stagiaires	Stages réalisés	Nombre d'agents formés	Nombre d'heures de formation	Coûts (k€)	% de l'effectif formé
1285	376	539	17642	615	70 %

Un même stagiaire peut bénéficier de plusieurs stages.

Actions de formation organisées dans le cadre du DIF-CIF-CFP-CBC

Dispositifs de formation	Agents	Coûts (k€)
Droit Individuel à la formation (DIF)	18	27
Congé Individuel de formation (CIF)	4	2
Congé de formation professionnelle (CFP)	2	0
Bilan de compétences (CBC)	10	21

Accueil des apprentis et des stagiaires

La DILA agit fortement en faveur du développement de l'apprentissage dans les services du Premier ministre. À ce titre, huit apprentis ont été recrutés en 2016, notamment dans les métiers de la communication, de l'informatique et des ressources humaines.

Niveau I : Diplôme de niveau bac +5 et plus	5
Département de l'informatique et des télécommunications	2
Département de la communication	1
Département des produits et services numériques	1
Département des ressources humaines	1
Niveau II : Diplôme de niveau bac +3 ou 4	2
Département de l'informatique et des télécommunications	1
Département de la maintenance et des travaux	1
Niveau III : Diplôme de niveau bac +2	1
Centre d'appels interministériel de Metz	1

En 2016, la DILA a accueilli 57 stagiaires répartis dans tous les secteurs d'activité :

- 5 à la direction et direction adjointe ;
- 8 au secrétariat général ;
- 5 à l'agence comptable ;
- 39 à la sous-direction des publics et des produits.

Sur ces 57 stagiaires :

- 11 élèves de 3^e ont effectué un stage d'observation ;

- 19 élèves préparant un baccalauréat professionnel ont effectué un stage d'observation et de suivi d'équipes ;
- 24 étudiants de l'enseignement supérieur ont participé à des missions spécifiques en relation avec leur domaine d'études ;
- 3 personnes ont été accueillies dans le cadre d'une reconversion professionnelle au sein de l'État.



Le dialogue social

Les instances représentatives de la fonction publique

- *Le comité technique spécial (CTS)*

Il s'est réuni à six reprises sur les sujets principaux suivants :

- la réorganisation des départements ;
- la transformation numérique du niveau 1 du 3939 et incidence sur l'activité du CAI ;
- l'évolution des activités du secteur de l'édition et du mode de gestion des abonnements et ventes directes ;
- l'arrêt de l'accueil du public à la bibliothèque des centres documentaires ;
- la présentation du plan stratégique ;
- le plan de formation professionnelle et les études GPEEC ;
- l'information sur les opérations immobilières.

Il s'est également réuni une fois conformément aux dispositions de l'article 34-9° du décret no 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques. L'ordre du jour unique a porté sur les conséquences sociales et les impacts sur les conditions de travail du projet d'arrêté portant organisation de la DILA.

- *La commission consultative paritaire (CCP)*

Compétente à l'égard des agents non titulaires de droit public de la DILA, elle a siégé deux fois en avril et juin. Les fonctionnaires relèvent également des **commissions administratives paritaires (CAP)** des services du Premier ministre. En 2016, dix agents ont ainsi pu bénéficier de promotions au choix et deux agents ont été promus par examen professionnel (un promu attaché principal [cat. A] et un promu attaché [B en A]).

Les instances représentatives du personnel de droit privé

- *Les délégués du personnel*

Les réunions avec les délégués du personnel se tiennent selon une périodicité en principe mensuelle sur la base d'un ordre du jour proposé par les délégués. Un point sur l'état d'avancement des chantiers de modernisation et de réorganisation des services est régulièrement discuté au sein de cette instance.

- *Le comité social*

Des réunions périodiques sont organisées avec le comité social en formation plénière pour l'examen de l'ensemble des questions et dossiers relatifs à la vie de l'établissement et son avenir notamment au regard des mutations technologiques. Le comité social en formation plénière s'est réuni en mars et décembre.

Le comité social est également appelé à siéger régulièrement dans le cadre de commissions spécialisées :

- commission formation professionnelle, appelée à examiner notamment le plan de formation ;
- commission sociale, organisation et méthodes, consultée notamment sur le bilan social, les réorganisations... ;
- commission logement ;
- commission administrative, consultée sur le calendrier social.

Un dialogue plus spécifique a été engagé sur des dossiers précis et a abouti à des accords :

- les protocoles du 13 juillet 2016 et 10 novembre 2016 relatifs à l'organisation du restaurant et du département Impression à la suite de la dématérialisation du JO,
- la convention de cessation anticipée volontaire d'activité (CAVA), en application du décret n° 2016-1143 du 24 août 2016³, en faveur de certains personnels administratifs et techniques de droit privé de la DILA.

³ <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033066687&categorieLien=id>





Ce dialogue permanent permet aux partenaires sociaux et, plus largement, à l'ensemble des personnels de la DILA, de disposer d'une information précise et complète sur l'ensemble des dossiers structurants en cours et d'échanger sur la vie de la DILA.

Le CHSCT

Le CHSCT s'est réuni trois fois en assemblée plénière pour examiner le bilan des accidents du travail et les actions de prévention à mettre en place, la sécurité dans l'entreprise, l'ergonomie, l'immobilier, la restauration... Par ailleurs, un travail d'actualisation du règlement intérieur a débuté en fin d'année.

L'ensemble des comptes rendus de ces réunions statutaires est accessible aux agents sur l'intranet de la DILA.

Prévention des risques professionnels

La cellule prévention des risques professionnels a poursuivi son action d'amélioration de la sécurité et des conditions de travail, fondée sur l'évaluation des risques professionnels transcrise dans le document unique (DU).

Au cours de l'année, outre la mise à jour générale du DU, la priorité a été donnée à une nouvelle évaluation du risque chimique.

Dans la continuité du DU, les principales actions développées, ont porté en 2016 sur :

- la mise en œuvre des premières sessions de formation des cadres à la sécurité et à la responsabilité en santé-sécurité au travail ;

- les documents obligatoires en santé-sécurité au travail et, en particulier, sur le protocole de sécurité ;
- les circulations, notamment par le marquage et la signalétique extérieurs, et la pose de revêtements antidérapants dans certains escaliers ;
- la sécurité incendie, par le renforcement du cloisonnement coupe-feu du sous-sol (pose de portes coupe-feu) et la création de désenfumage dans les ateliers ;
- la modernisation de l'éclairage de sécurité du site.







LES SERVICES DE SOUTIEN

La délégation à l'innovation, au développement et à la stratégie

La délégation à l'innovation, au développement et à la stratégie (DIDS) a pour mission de définir la stratégie de la DILA et de s'assurer de sa mise en œuvre, d'organiser et de coordonner les participations de la direction aux diverses instances de réflexion dans ses secteurs d'activité, ainsi que d'assurer une représentation efficace de la DILA sur le plan interministériel.

L'année 2016 a été particulièrement riche à cet égard, puisqu'un travail majeur a été réalisé par l'ensemble de la DILA, accompagné par la DIDS, pour définir le **plan stratégique de la DILA à l'horizon 2020**. Lancé par un exercice de revue stratégique conduit par la DIDS, l'analyse a vu également la participation d'un cabinet de conseil extérieur pour compléter le diagnostic réalisé, en particulier par rapport aux attentes et aux problématiques des clients de la DILA. Après une collaboration étroite avec les différents départements, le plan a été finalisé par le comité de direction et validé par le Secrétaire général du Gouvernement. Il a donné lieu pendant le dernier trimestre 2016 à un travail de présentation et de diffusion à l'intérieur de la DILA, et vis-à-vis de ses principaux partenaires.

Le plan stratégique vise à définir la DILA à l'horizon 2020 et à la préparer au mieux aux évolutions futures,

en mettant en meilleure adéquation nos activités et nos moyens, fortement contraints sur la période. Il vise également à capitaliser sur les forces et atouts de la DILA tout en assurant leur évolution. Il s'agit notamment de renforcer le tripode numérique *Légifrance*, *service-public.fr* et le nouveau site Internet *Documentation française.fr*.

Le plan repose sur **quatre orientations stratégiques** majeures, déclinées en 15 chantiers stratégiques :

1. une **meilleure écoute de nos clients** (citoyens/administrations/entreprises...) et l'élargissement de nos publics ;
2. la concentration de nos énergies sur nos activités « **coeur de métier** » ;
3. le renforcement de la **qualité de nos productions** en rationalisant, en modernisant et en renforçant la robustesse de nos chaînes de production ;
4. **l'ouverture de données et de nouveaux services** en offrant une information fiable et personnalisée.

La DIDS est chargée d'accompagner la mise en œuvre du plan avec les chefs des 15 chantiers stratégiques et chacun des groupes de travail associé, pour éclairer leur travail et apporter une expertise en matière d'analyse de marché, d'analyse stratégique et d'analyse des processus.

Parallèlement, la délégation pilote notamment les projets d'innovation de la DILA, définit les opportunités de développement en termes d'offre de services, participe à la définition de la stratégie numérique, élabore et met en œuvre une stratégie de partenariats interministériels, coordonne la politique de rediffusion des données publiques, met en œuvre un plan d'actions dans le cadre de sa politique de développement durable et, plus largement, de responsabilité sociétale et environnementale.



Un travail de veille et d'analyse stratégique a été poursuivi en 2016 sur les trois grands axes stratégiques de la DILA – l'information publique, l'*e-gouvernement/e-administration* et l'édition numérique -, en intégrant une forte dimension «comparaisons internationales/benchmarks» (en Europe et dans le monde). Il a alimenté la réflexion stratégique de la direction et la conduite de différents projets concernant l'*open data*, les nouveaux usages numériques, les nouveaux modes de publication numérique des administrations, les mutations des industries de l'information et de la connaissance, l'*open access*, les services en ligne, les relations administrations-citoyens, l'*e-gouvernement*, le gouvernement ouvert, la culture numérique/digital literacy, la transformation numérique des entreprises et organisation.

La DILA continue par ailleurs de s'investir dans les travaux du Conseil d'orientation de l'édition publique et de l'information administrative (COPIA).

La pérennisation des outils pour l'appropriation de l'innovation et des projets stratégiques par les agents

Le pôle stratégie de la DIDS a poursuivi son activité de développement et d'animation de l'**École de la DILA**. Ce centre de compétences internes, lancé en février 2014, a concerné en 2016 plus de 210 agents issus de 16 départements différents ainsi qu'un ensemble d'autres services administratifs inscrits depuis, l'école de la modernisation de l'État, de la ville de Paris et de l'IGN, ces derniers étant de nouveaux partenaires. On note une progression de la participation des agents de 61 % en 2016, quatorze séances au total ayant été tenues. Le pôle stratégie en a revu la programmation scientifique, géré le recrutement des intervenants et les aspects logistiques.

Il a aussi organisé plusieurs *Vendredis de l'innovation*, afin de stimuler la réflexion stratégique et a invité une

entreprise, des chercheurs ou des agents publics à venir présenter aux équipes de la DILA certaines évolutions affectant les marchés, les produits ou les services liés à leurs métiers. Dans le cadre de cette démarche, il a poursuivi la réflexion sur les modalités d'extension du premier *Forum de l'innovation* des agents de la DILA, organisé en décembre 2015, en initiant l'incubation de trois thématiques principales. Cette démarche a émergé lors d'un séminaire des cadres à l'issue d'une présentation de méthodes de travail en vigueur chez Google. Elle vise à stimuler le travail collaboratif et à développer l'innovation interne et la transversalité au sein de la DILA.

Par ailleurs, une veille stratégique, quotidienne et hebdomadaire, a été mise en place à partir d'une sélection de la presse et des publications Internet pertinentes pour les activités de la DILA, à court et moyen terme. Elle a été complétée par des études sur des sujets spécifiques tels que l'accès au droit, l'édition sur les segments sur lesquels La Documentation française est présente, les sites de renseignements administratifs et d'information juridique, et les services numériques pour le contact usager.

Une réorientation de l'activité du DILAb vers le management de l'innovation ouverte et collaborative

Le « **DILAb** » permet d'expérimenter la création de nouveaux produits et services et de stimuler l'innovation collaborative avec des partenaires publics et privés.

Du prix de l'innovation de la DILA au programme d'investissement d'avenir

À la suite du **prix de l'innovation de la DILA**, créé dans le cadre du lancement du *projet Open Law* en décembre 2014, la DIDS a porté trois projets du fonds «transition numérique de l'État» du programme d'investissement d'avenir (PIA) : les projets Data-Asso (dans





le cadre d'un projet porté par le ministère de la ville, de la jeunesse et des sports) visant à la simplification des procédures administratives pour les associations, un projet de géolocalisation du droit «JO LOC» avec l'IGN, et Mon Dashboard Entreprise (porté par la DILA en partenariat avec Pôle Emploi, le ministère du travail et l'Institut des Mines-Telecom).

De l'ouverture des données publiques juridiques à la coconstruction de biens communs numériques entre les secteurs public et privé

En matière d'**open data**, la DILA a souhaité, depuis trois ans, aller plus loin qu'une simple démarche d'ouverture en stimulant la communauté des ré-utilisateurs de données juridiques.

Après avoir ouvert ses données économiques en juillet 2015 (données *BODACC*, *BALO* et *BOAMP*) et les données de jurisprudence de Légifrance en septembre 2015, et à la suite du premier programme *Open Law/Le droit ouvert*, à l'automne 2014, elle a souhaité poursuivre depuis sa stratégie de stimulation de l'innovation collaborative à partir de ses données juridiques.

Elle a ainsi organisé, avec le GFII et l'association *Open Law/Le droit ouvert*, un programme intitulé **OPEN LAW EUROPA**. Ce programme vise à se saisir des données ouvertes en France et en Europe pour stimuler la création de services et produits innovants entre le secteur public et le secteur privé. Cette collaboration a permis l'émergence de cinq ressources communes cosubstantielles aux six projets d'innovations provisoirement accessibles sur www.lab.openlaw.fr.

Concernant le développement de nouveaux produits et services numériques, la DILA a conduit l'industrialisation du projet *Répertoire intelligent des procédures silencieuses de l'administration* (RIPSA), permettant d'assurer en lien avec le SGMAP la diffusion de l'information concernant

ces procédures, à travers le site service-public.fr. Une réflexion plus large a été conduite sur les possibilités de mise en place d'outils collaboratifs pour la coconstruction dans d'autres domaines du droit.

En 2016, un nouveau programme a par ailleurs été lancé, *Open Case Law*, destiné à étendre le travail déjà mené sur *Open Law* en l'appliquant à la jurisprudence. Il a donné matière à un travail étroit et approfondi avec l'ensemble des acteurs et producteurs de données dans ce domaine dont le ministère de la justice, de la Cour de cassation, du Conseil d'État, de la Cour des comptes ou de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI). Ce programme a donné lieu à des rencontres, des ateliers, et un *hackathon* qui a conduit en décembre 2016 à la remise de deux prix de 8 000 € à deux projets jugés les plus innovants par le jury composé des partenaires précités.

Des actions interministérielles

La DIDS veille au positionnement de la DILA dans les circuits de décision interministériels et à la conformité du projet stratégique de la DILA avec la stratégie gouvernementale.

Elle assure, pour le compte de la DILA, le suivi du plan ministériel de modernisation et de simplification (PMMS) des services du Premier ministre et des décisions CIMAP.

La vocation interministérielle de la DILA se concrétise notamment dans l'animation et la coordination du **réseau des opérateurs publics de services numériques** (ROPSN) et du **réseau des éditeurs publics** (REP).

La DIDS a organisé le 16 juin 2016 les troisièmes **Rencontres des éditeurs publics** (REP) qui ont rassemblé à la DILA des personnes issues de plus de 50 organismes ayant une activité d'édition, parmi lesquels la médiatrice du Livre, CANOPÉ et l'OCDE. Ces rencontres



ont notamment permis aux participants d'échanger leurs expériences en matière d'édition publique universitaire, de circuits de commercialisation et de distribution à l'ère du numérique. Les ateliers, organisés le 16 juin, ont fait l'objet de nouvelles réunions en octobre permettant ainsi de faire vivre la communauté des éditeurs publics.

Le pôle «Organisation des systèmes d'information»

L'année 2016 a été majoritairement consacrée à un renforcement de la **sécurité des systèmes d'information**, tant en matière de stratégie (formalisation, coordination, suivi) que de consolidation de la sécurité des infrastructures et applications et de sensibilisation des personnels.

Dans le cadre de l'application de la politique de la sécurité des systèmes d'information de l'État (PSSIE), la DILA a poursuivi les travaux systématiques d'homologation RGS⁴ des infrastructures et applications. Il faut

noter en particulier l'homologation pour deux ans des applications majeures du domaine de l'administration électronique, *service-public.fr*, d'une part, la plateforme des services en ligne, d'autre part. À chacun de ces travaux sont associés des travaux approfondis : audits de codes et tests d'intrusion.

L'intégration de la composante sécurité dans l'ensemble des processus de la DILA a été poursuivie. Les éléments structurants en matière de sécurité opérationnelle sont intégrés dans les documents attachés de référence des principaux outils de la DILA et les exigences de sécurité sont partie intégrante en amont de tous les appels d'offres en matière de systèmes d'information.

Enfin, en collaboration avec la DRH, une campagne de **sensibilisation** des personnels à la sécurité des systèmes d'information (SI) a été initiée. Elle a été mise en œuvre en *e-learning* avec un module dédié aux fondamentaux de la sécurité des SI. Elle va se poursuivre avec des modules complémentaires, aux thématiques plus spécialisées.

4. RGS : Référentiel général de sécurité.



Le budget (budget annexe publications officielles et information administrative)

DEPENSES ET RECETTES DECEMBRE 2016														
			Exécution au 31/12/2015		LFI 2016		Prévisions ajustées 2016		Exécution au 31/12/2016		% d'exécution		Déficit 2016/2015	
R	ENCAISSEES		195 784 361		197 000 000		192 000 000		192 134 746		98%		-2%	
			Exécution au 31/12/2015		LFI 2016		Prévisions ajustées 2016		Exécution au 31/12/2016		%		Déficit 2016/2015	
	PG	Titre	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
D E P E N S E S	PG 623	3	48 070 641	44 271 624	57 349 570	45 290 291	41 095 705	38 969 095	37 183 941	38 112 631	65%	84%	-23%	-14%
		5	15 130 053	10 757 894	19 635 368	14 874 750	14 398 000	14 069 000	12 197 876	14 569 529	62%	98%	-19%	35%
	Total 623		63 200 694	55 029 518	76 984 938	60 165 041	55 493 705	53 038 095	49 381 817	52 682 160	64%	88%	-22%	-4%
	PG 624	2	72 086 216	72 086 216	75 188 918	75 188 918	73 100 000	73 100 000	70 018 050	70 018 050	93%	93%	-3%	-3%
		3	46 267 076	45 708 937	47 149 807	49 837 117	44 669 300	46 572 900	41 558 276	44 156 750	88%	89%	-10%	-3%
		5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Total 624		118 353 293	117 795 154	122 338 725	125 026 035	117 769 300	119 672 900	111 575 326	114 174 800	91%	91%	-6%	-3%
	BA	2	72 086 216	72 086 216	75 188 918	75 188 918	73 100 000	73 100 000	70 018 050	70 018 050	93%	93%	-3%	-3%
		3	94 337 717	89 980 561	104 499 377	95 127 408	85 765 005	85 541 995	78 742 217	82 269 381	75%	86%	-17%	-9%
		5	15 130 053	10 757 894	19 635 368	14 874 750	14 398 000	14 069 000	12 197 876	14 569 529	62%	98%	-19%	35%
	Total BA		181 553 986	172 824 671	199 323 663	185 191 076	173 263 005	172 710 995	160 958 142	166 856 960	81%	90%	-11%	-3%

Situation globale des recettes encaissées et des dépenses au 31 décembre 2016

L'exécution des dépenses et recettes de la DILA s'est avérée globalement conforme aux prévisions ajustées. L'excédent budgétaire dégagé a été de 25 M €. Il faut noter l'effort très sensible de réduction des dépenses de fonctionnement (*cf. p. 84*) dans l'atteinte de ces résultats.

Initialement fixées à 197 M € au projet de loi de finances (PLF) pour 2016, les prévisions de recettes ont été revues à 192 M €, en raison notamment de la diminution des annonces publiées au BOAMP. Le montant des recettes encaissées est légèrement inférieur (- 2%) à celui de 2015 pour atteindre 192,1 M euro.

La baisse prévue des annonces du BOAMP à la suite des nouvelles réglementations s'est confirmée et n'a été compensée que partiellement par la progression du

BODACC. Les recettes hors annonces (ventes, abonnements, publications, divers) sont quant à elles en net recul (- 25 % par rapport à 2015) du fait de l'arrêt des abonnements régaliens.

(Voir tableau page suivante)

Le tableau ci-après présente l'exécution détaillée des recettes :

Intitulés	PLF 2016	Prévisions ajustées 2016	Réalisation au 31/12/2015	Réalisation au 31/12/2016*	Différentiel 2016/2015	Taux d'exécution/ prévisions
ASSOCIATIONS	4 000 000	4 200 000	4 298 738	4 175 360	- 2,87 %	99,32 %
BOAMP	88 000 000	79 000 000	85 344 602	79 225 905	- 7,17 %	100,18 %
BALO	5 000 000	6 000 000	5 812 998	6 136 688	5,57 %	102,28 %
BODACC	86 000 000	94 000 000	89 555 663	93 125 593	3,99 %	98,79 %
JO	100 000	300 000	308 680	350 612	13,58 %	116,61 %
TOTAL RECETTES ANNONCÉS	183 100 000	183 500 000	185 320 681	183 014 159	- 1,24 %	99,54 %
VENTES ET ABONNEMENTS	7 300 000	5 000 000	6 285 444	4 278 569	- 46,91 %	85,57 %
TRAVAUX, ÉTUDES ET PREST. DE SERVICES	3 600 000	2 500 000	2 545 032	1 995 000	- 27,57 %	79,76 %
AUTRES PRODUITS	2 500 000	1 000 000	1 554 375	2 568 659	21,95 %	122,28 %
TOTAL RECETTES HORS ANNONCES	13 400 000	8 500 000	10 384 851	8 842 228	- 25,65 %	88,18 %
VAI	500 000		78 829	278 359	71,68 %	
TOTAL DES RECETTES AU 31/12/2016	197 000 000	192 000 000	195 784 361	192 134 746	- 2,21 %	99,45 %

* Y compris fonds de concours de 577 061 €.

L'exécution des dépenses

En €	623					
	AE			CP		
	CRÉDITS DISPONIBLES	EXÉCUTION	%	CRÉDITS DISPONIBLES	EXÉCUTION	%
T3	57 754 924	37 183 941	64,38 %	45 695 645	38 112 631	83,41 %
T5	19 695 368	12 197 876	61,93 %	14 934 750	14 569 529	97,55 %
Total	77 450 292	49 381 817	63,76 %	60 630 395	52 682 160	86,89 %
624						
en €	AE			CP		
	CRÉDITS DISPONIBLES	EXÉCUTION	%	CRÉDITS DISPONIBLES	EXÉCUTION	%
	T2	75 300 625	70 018 050	92,98 %	75 300 625	70 018 050
T3	47 149 807	41 558 276	88,14 %	49 837 117	44 156 751	88,60 %
Total	122 450 432	111 576 325	91,12 %	125 137 742	114 174 800	91,24 %
MISSION						
en €	AE			CP		
	CRÉDITS DISPONIBLES	EXÉCUTION	%	CRÉDITS DISPONIBLES	EXÉCUTION	%
	T2	75 300 625	70 018 050	92,98 %	75 300 625	70 018 050
T3	104 904 731	78 742 217	75,06 %	95 532 762	82 269 382	86,12 %
T5	19 695 368	12 197 876	61,93 %	14 934 750	14 569 529	97,55 %
Total	199 900 724	160 958 142	80,52 %	185 768 137	166 856 960	89,82 %

Globalement, les taux de consommation sont de 81 % en autorisations d'engagement (AE) et 90 % en crédits de paiement (CP). Par programme, si l'exécution des CP est relativement homogène (88 % sur le PG 623 « Édition et

diffusion » et 91 % sur le PG 624 « Pilotage et ressources humaines »), la consommation des AE présente des taux disparates entre les programmes 623 (64 %) et 624 (91 %).

L'exécution 2016 est marquée par :

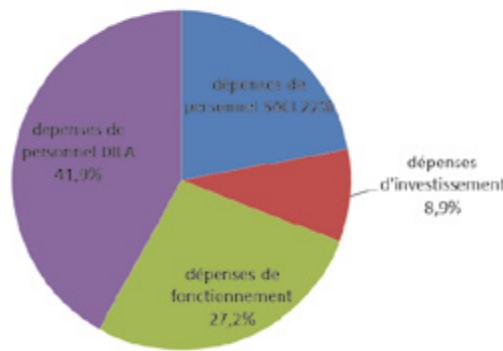
- des investissements en hausse et conformes à la prévision (98 % en CP) ;
- des dépenses de fonctionnement maîtrisées grâce à la politique d'achat menée depuis plusieurs années

et aux fortes mesures d'économies mises en œuvre en 2016; (- 9 % en CP en T3 par rapport à 2015) (- 3 % en CP en T2 par rapport à 2015) ;

- la baisse des effectifs a permis de réduire les dépenses de personnel.



Éxécution des CP 2016 par nature de dépenses



Dépenses de personnel

Les dépenses de personnel n'ont pas connu de tension particulière en 2016, la consommation s'élevant à 70 M€ pour une ressource disponible de 75,2 M€ en LFI 2016.

La DILA réalise une économie de 2 M€ par rapport à 2015 (72,1 M€). L'effort soutenu de réduction des effectifs s'est traduit par une diminution de 1,7 M€ de la masse salariale (56,7 M€).

Les autres dépenses de personnel ont diminué quant à elles de 0,4 M€. Elles sont liées à la caisse de pensions (en augmentation de 0,4 M€ par rapport à 2015), aux allocations et indemnités de cessation anticipée d'activité des personnels administratifs et techniques (CAAPAT) (en baisse de 0,8 M€) et à des paiements d'indemnités et allocations et versements aux mutuelles.

Dépenses de fonctionnement

Comme en 2014 et en 2015, les dépenses de fonctionnement ont diminué du fait notamment de la rationalisation de la commande publique, grâce aux recherches internes d'optimisation de la dépense et de la mutualisation

accrue des marchés publics au niveau des services du Premier ministre et en interministériel.

Des économies substantielles ont également été réalisées en 2016 grâce à l'internalisation des prestations externes suivantes :

- l'internalisation de la collecte des annonces du BODACC qui s'est traduite par une économie de 2,6 M€ en CP ;
- l'arrêt de l'impression du *JO papier* et la diminution (- 0,68 M €) des frais de transport et d'expédition, d'une part, de sous-traitance, d'autre part, qui en a résulté ;
- la modernisation en cours du service de renseignement téléphonique. *3939 Allo Service Public* a généré une baisse des dépenses de sous-traitance de 1,9 M€.

En outre, 0,8 M € d'économies a été réalisé sur les frais de promotion, les achats d'espaces publicitaires et de bannières et courriels.

Enfin, le coût des prestations assurées par la SACI est en baisse de 6 % pour atteindre 36,8 M€ en 2016.

Dépenses d'investissement

Le taux d'exécution pour les dépenses d'investissement, qui concernent essentiellement des projets informatiques, de modernisation des outils de production et de travaux immobiliers, est de 67% en AE et 92% en CP.

Les principales opérations d'investissement en matière informatique lancées par la DILA en 2016 ont eu pour objectif de continuer son évolution vers le numérique.

Dans le cadre de la mise en œuvre de mesures gouvernementales de simplification des procédures et des démarches pour les usagers, la DILA a poursuivi les travaux d'amélioration de la qualité de son site *service-public.fr*. Cette opération affectée à hauteur de 1,7 M€ a permis d'améliorer le parcours de l'usage dans son accès à l'information administrative et d'augmenter le nombre des démarches réalisables en ligne.





Dans le cadre de l'évolution de ses outils de production éditoriale, la DILA va fusionner ses sites *ladocumentationfrancaise.fr* et *vie-publique.fr*. Le montant de ce projet est évalué à 1,6 M€.

Les collections de *Journaux officiels de la République française Lois et décrets* et *Journaux officiels associations* vont être mis en ligne. Une opération de 1,2 M€ a donc été lancée dans le but de numériser et de structurer ces données afin de les mettre à disposition sur *Légifrance*.

L'adaptation de la chaîne de production dans l'application STILA (Solution de traitement de l'information légale et administrative) se poursuit pour prendre en compte les nouvelles versions de logiciels du *BODACC* et des publications régaliennes.

Le *datacenter* de la DILA va être transféré dans les locaux de la direction générale de la gendarmerie nationale à Nogent-sur-Marne. Ce projet d'un montant de 2,2 M€ permet en outre à la DILA de sécuriser son SI dans le respect de la politique de sécurité des systèmes d'information (SI) de l'État.

Enfin, une importante opération immobilière du site Desaix a été entreprise en 2018 pour accueillir les agents du quai Voltaire. Les premiers coûts de cette opération ont été en 2016 de 1 M€ en AE et de 0,7 M€ en CP.

La qualité et le contrôle interne

L'année 2016 est marquée par l'obtention de la certification ISO 9001 pour le système de management de la qualité et des risques de la chaîne graphique. Le 17 juin 2016, le comité technique de la société SOCOTEC, organisme agréé de certification, a prononcé la certification ISO 9001 de la DILA pour ses activités et prestations d'imprimerie.

Cette certification consacre l'efficacité des huit processus constituant ce système :

- les deux processus liés à la production : Imprimer et Maintenir l'outil de production d'impression ;
- les quatre processus support : Acheter, Gérer les stocks et articles achetés, Gérer les ressources humaines et Gérer le système informatique et les télécommunications ;
- les deux processus de pilotage : Définir et déployer la stratégie et Piloter l'amélioration continue.

Cette certification est le fruit d'un travail collectif engagé depuis 2013, plaçant le client et l'amélioration continue au centre des préoccupations.

Deux dernières actions importantes ont contribué à l'obtention de cette certification :

- la création, le 15 février 2016, de la cellule animation Qualité-Production au sein du département des impressions, chargée, sur la base d'un plan de contrôles formalisé, des contrôles qualité des produits semi-finis et finis de l'imprimerie DILA ;



- la finalisation du tableau de bord du système de management de la qualité et des risques (SMQR) de la impressions, chargée, sur la base d'un plan de contrôles formalisé, des contrôles qualité des produits semi-finis chaîne graphique, donnant une vision exhaustive de la performance des processus et de l'ensemble du système.

En juin, l'audit de certification d'u ne durée totale de cinq jours a été l'occasion de bénéficier d'un regard externe et approfondi sur le système qualité. L'auditeur a précisé dans son rapport que la méthodologie, «couplée

à un engagement particulièrement fort de la direction, a permis de constater un niveau d'appropriation rarement rencontré dans le cadre d'un audit initial, et un SMQR particulièrement structurant dans le pilotage et la conduite quotidienne des activités de son périmètre».

Le SMQR de la DILA est donc entré dans un **cycle de certification de trois ans**, avec l'objectif renouvelé de toujours mieux satisfaire les clients internes et externes de l'imprimerie.





La communication

La poursuite de l'ouverture des données publiques (Base SARDE [Système d'aide à la recherche documentaire élaborée], annuaire de l'administration ...), l'intégration de nouvelles démarches en ligne sur *service-public.fr* dont le point d'orgue aura été le fort taux d'inscription en ligne sur les listes électorales, le renouveau de l'offre d'impression aux administrations, l'obtention de la certification ISO 9001, le lancement de la transformation numérique du 3939, le répertoire intelligent de la procédure «Silence vaut accord» sur *service-public.fr*, le lancement d'un réseau social BOAMP dédié aux acheteurs publics, l'élaboration du plan stratégique DILA 2020 ont scandé l'année 2016 pour la communication.

Grands projets : une activité soutenue en communication externe

Service-public.fr : un parcours usager repensé et enrichi

Le site officiel de l'administration française engagé dans une mutation profonde «pour une nouvelle relation à l'usager» a connu une seconde phase d'amélioration en 2016 avec le raccordement à de nombreuses démarches en ligne et la fermeture définitive des comptes *mon-service-public.fr* et *votre-compte-association* le 1^{er} juillet, en faveur de nouveaux espaces dédiés, enrichis de nouveaux services. *Service-public.fr* offre aux particuliers, professionnels et associations, depuis le 8 mars 2016, un parcours en ligne plus simple, personnalisé et enrichi, allant de la recherche d'informations administratives jusqu'à la réalisation et le suivi des démarches en ligne, sans changer de site.

Les nouveautés et lancements de services (notamment le calculateur du coût de la carte grise) du site ont été accompagnés par la direction de la communication, avec le relais auprès des médias, auprès des

publics institutionnels (communiqués de presse, Lettre et réseaux sociaux de l'institution, animation d'un espace d'information et d'une newsletter dédiés au *projet SP 2016* à destination des administrations partenaires, ouverture d'un blog dédié au grand public...).

Inscriptions sur les listes électorales : un succès citoyen et médiatique

Le point d'orgue de cette année dense a été l'inscription en ligne sur les listes électorales, sous l'égide du ministère de l'Intérieur. Le dispositif ambitieux a permis à **680 000** citoyens de s'inscrire en ligne et a bénéficié d'un relais médiatique exceptionnel : 970 retombées presse papier et Internet et 93 retombées audiovisuelles en novembre-décembre, un fort écho sur les réseaux sociaux, qui s'est traduit en fin d'année par l'ouverture de la page Facebook de *service-public.fr* avec de fortes ambitions pour 2017.

Ouverture des données publiques : de nouvelles étapes franchies

Engagée dans une politique d'ouverture des données publiques et de transparence économique, la DILA, après l'ouverture le 12 mai de la base de l'organisation administrative de l'État, a poursuivi son travail de mise à disposition de ses données et ouvert SARDE, en juin, un référentiel conçu pour alimenter un mode de recherche thématique sur la majeure partie des textes législatifs et réglementaires en vigueur. La politique *open data* a été complétée par la mise en ligne de simulateurs sur *data.gouv.fr* (carte grise, intérêts moratoires, gratification des stagiaires). Enfin, la DILA a annoncé en décembre le lancement de l'*API BOAMP (Interface de programmation applicative)* qui permet d'accéder directement aux données des annonces du BOAMP en fonction de critères prédéfinis de sélection. D'autres lancements d'*API* devraient compléter cette politique d'ouverture en 2017. L'ensemble de ces actions a bénéficié du support de la communication tant en relations médias qu'en présence digitale.



Les autres opérations de communication externe

Le département de la communication a également maintenu son périmètre d'actions (participations à des manifestations professionnelles, conférences ou débats, participations à des jurys, réalisation de bibliographies thématiques...) en intervenant aux côtés des départements de la DILA sur des opérations variées : interventions pour la communication des Rencontres des éditeurs publics (REP) ou pour le programme *Open case Law* particulièrement ambitieux cette année, à l'initiative de la DIDS. La communication a aussi participé à de nombreux échanges d'idées au sein des associations auxquelles elle adhère, en tant qu'administrateur avec *Communication publique* ou dans divers *think tanks*. Impliquée dans le jury du Prix de l'association dont elle assure une partie de la coordination, la communication multiplie les opérations privilégiant ses publics prioritaires. Elle est également partie prenante dans le comité de rédaction de la revue *Parole publique* dont la DILA assure l'impression.

Les études de l'existant étant abouties, l'objectif 2016 a été de mettre en œuvre le nouvel écosystème digital de l'institution et de ses marques. En 2016, le développement des réseaux sociaux a vu ainsi naître une page

Du côté de la communication digitale, 2016 aura été pour le département de la communication chargé du comité Réseaux sociaux et de l'animation du réseau social institutionnel, une année de réflexion autour des engagements du plan stratégique DILA 2020. Parmi les orientations stratégiques majeures, l'intensification de la présence digitale de ses produits et services figurent dans les priorités.



[Tweets & réponses](#) [Médias](#)

DILA DILA_gouv 2h Acheteurs publics : rejoignez la communauté agora BOAMP ! @Bercy_@dgafp_@dgifp_@gouvernementFR @agora.boamp.fr



Facebook dédiée à l'offre *Concours administratifs* de La Documentation française, une page Facebook dédiée à *service-public.fr*. Du côté institutionnel, le fil twitter de la DILA continue de progresser avec 13 500 abonnés.

Réseaux sociaux	Dec-15	Dec-16	Évolution % 2015-2016
Followers twitter	82 630	96 370	+ 16
Fans facebook (j'aime)	26 213	42 566	+ 69
Dailymotion (vues)	29 600	41 000	+ 52

Partenariats institutionnels et événementiels

Ont été priorisées, au sein du département de la communication, les opérations institutionnelles suivantes :

- l'édition du **baromètre BODACC**, le 31 mars, en partenariat avec Altares, (état des lieux annuel de

la vente et des cessions d'entreprises et de fonds de commerce en France) ;

- les **Rencontres des acteurs publics** (RAP), sous un format rénové, rendez-vous incontournable annuel des trois fonctions publiques ;
- les partenariats annuels avec l'association professionnelle **Communication publique** autour de la publication



de la revue **Parole publique** destinée aux communicants des trois fonctions publiques ou celui avec **Cap'Com**, association professionnelle des communicants territoriaux, relais indispensable en régions.

- Inscrits dans la durée, partenariats et événements à destination du grand public ont été maintenus :
- **France Culture**, l'émission de Thierry Garcin *Enjeux internationaux* et la revue *Questions Internationales* (éditions La Documentation française), dispositif complété par des jeux sur les réseaux sociaux ;
- **RFI** et l'émission de Marie-France Chatin, *Géopolitique, le Débat* ;
- la **Journée du Livre Politique** à Paris, le 12 mars à l'Assemblée nationale où la DILA produit un cahier spécial et organise la librairie éphémère de la manifestation ;



- la Journée du Livre d'économie le 14 décembre ;
- la **Conférence des grandes écoles (CGE)**, association (loi 1901) de Grandes Écoles d'ingénieurs, de management et de haut enseignement, qui publie dans sa lettre d'information mensuelle, *Grand Angle*, un contenu thématique issu des ressources de La Documentation française.

Le service de presse

L'activité du service de presse en quelques chiffres

32 communiqués de presse et flash mails ont été envoyés sur les périodiques et les ouvrages (éditions de La Documentation française et des Journaux officiels), **6** sur les sites Internet de la DILA et l'activité de l'institution. **668** ouvrages et périodiques ont été adressés aux journalistes.

Les retombées presse 2016

La presse papier et Internet

5 497 retombées presse (articles, brèves, référencements, ainsi que 207 retombées audiovisuelles) ont concerné la DILA en 2016 Le service de presse a reçu :

301 citations pour l'institution DILA.

13 citations pour les éditions des Journaux officiels.

531 retombées presse pour les éditions de la Documentation française (collections en compte propre). Se détachent 130 retombées presse pour la collection « Doc'en poche » (dont 23 retombées TV et radios).

895 retombées presse pour les publications pour le compte des administrations.

Les produits et services (*service-public.fr*, *mon.service-public.fr*, *Allo service public 3939*, *BODACC*, *BOAMP*, *BRP*, *vie-publique.fr*, *Journal officiel*, *ladocumentationfrancaise.fr*)

3 964 retombées presse (articles, référencements et audiovisuelles) essentiellement liées à *service-public.fr* (inscription sur les listes électorales avec 1063 retombées presse pour novembre-décembre).



La communication interne

La DILA en actions

Dans un contexte de réduction des effectifs et de contraintes budgétaires fortes, préparer les collaborateurs aux changements futurs, les accompagner au mieux sont des actions déterminantes.

Avec « La DILA en actions » en fil d'Ariane, 2016 a été rythmé par de nombreux événements internes porteurs de sens et créateurs de cohésion : les **3^e rencontres du personnel** au théâtre Bobino ont réunies plus de 450 agents ; le séminaire des cadres a permis de lancer la dynamique autour du plan stratégique DILA 2020, la fête de la musique ou encore l'exposition « Nos collègues ont du talent » – réunissant les œuvres de huit artistes « maison » – ont permis de mettre en lumière les talents, la diversité et la richesse des agents et de dynamiser le collectif DILA.

La communication interne, via ses différents relais (intranet *DILA.net*, le journal interne *La Gazette* ou encore avec sa télévision interne *DILA-TV*) a témoigné de l'engagement des salariés et de l'activité soutenue des services. Elle a accompagné les évolutions et les grands projets internes transversaux comme, entre autres, les démarches de certification et le Projet de CONCORDE (convergence de notre SI financier avec celui de l'État (*Chorus*)). Elle a également contribué à mettre en perspective les succès comme celui du *JO 100 % numérique* ou encore du nouveau *service-public.fr*.

L'accompagnement du projet immobilier DILA et de l'opération 3.20

Les agents DILA sont aujourd'hui répartis sur trois sites parisiens et sur le site de Metz pour le centre d'appels interministériel (CAI).

À l'automne 2017, les équipes du secrétariat général (affaires financières, comptabilité du budget annexe

« Publications officielles et information administrative », ressources humaines, cellule juridique, informatique et télécommunications) s'installeront sur le site de Sécur. Les personnels, actuellement installés quai Voltaire, rejoindront le site de la rue Desaix au plus tard début 2018.

Afin de les préparer au mieux à ces **déménagements** et de mettre tout en œuvre pour les accueillir dans les meilleures conditions, un plan de communication interne et de conduite du changement a été mis en place dans les services du Premier ministre.

Orchestré par la direction de programme de la DSAF en collaboration avec les différentes entités pour la partie Sécur-Fontenoy et enrichi à la DILA en fonction de son propre projet immobilier, ce plan d'envergure a permis en 2016 d'informer régulièrement les agents sur le déroulement de l'opération, sur les impacts pratiques, humains et organisationnels induits.

Ainsi, afin de donner un maximum de visibilité sur le projet immobilier, la communication interne a organisé un forum d'information le 4 avril à la DILA, des visites de chantier de Sécur avec le département des moyens généraux et la DSAF. Des points réguliers sur l'avancement des chantiers ont été faits dans les relais internes de communication. Un espace dédié à l'opération a également été créé sur l'intranet, permettant aux agents de retrouver les actualités liées au projet (*actus travaux Desaix*, lettres 3.20 *INFO* diffusées, foire aux questions, photographies et vidéos du bâtiment et des espaces de bureaux, etc.).

La seconde phase du plan en 2017 visera plutôt à accompagner concrètement les agents dans la préparation opérationnelle de leur déménagement et emménagement.



Les relations internationales

Les relations internationales ont poursuivi en 2016 leur développement dans de nombreux domaines puisqu'elles concernent à présent différents secteurs d'activité de la DILA.

Il s'agissait à la fois de promouvoir notre savoir-faire à l'étranger, mais également de s'inspirer des meilleurs exemples européens dans nos domaines de compétences, ceci dans le souci constant de modernisation de nos processus et, à terme, lorsque nécessaire, d'une interopérabilité européenne.

Le Forum européen des Journaux officiels (JO) et autres instances de l'Union européenne

Cette activité historique importante facilite les contacts et les échanges réguliers aussi bien avec nos homologues des autres pays de l'Union européenne (UE) qu'avec diverses institutions de l'UE, et offre une bonne visibilité à l'international.

Le **13^e Forum annuel européen** des JO s'est tenu à Vienne les 15 et 16 septembre 2016. Une quarantaine de pays (membres de l'Union européenne, pays candi-



dats, pays de l'EFTA — Islande, Norvège, Suisse...) ont participé à cette édition. Les thématiques présentées en séance plénière ou lors des groupes de travail ont porté sur la cybersécurité, la protection des données personnelles et l'innovation dans les processus de publication. Les Autrichiens, organisateurs de cette édition, ont présenté leur dispositif de publication et leur site *HELP.gv.at* qui est l'équivalent du site *service-public.fr*. La délégation française a été active : présentation du rapport d'activités du groupe « Avenir des publications officielles », du projet en cours sur le thème : « Croiser l'information légale et administrative avec d'autres données », présentation du traitement des actes individuels sur *Légifrance* (statut et nationalité des personnes) à la suite de la disparition de la version papier du *Journal officiel* de la République française, co-animation d'ateliers dont celui sur l'*«Open data for innovation»*.

Par ailleurs, la DILA participe toujours très activement aux travaux sur le développement et la mise en place au niveau européen du projet ELI (identificateur européen de la législation). Né au Forum des JO, ce projet a été adopté officiellement par l'Union européenne et est piloté à présent par la France via le SGG et le SGAE avec l'appui technique de la DILA.

Les échanges bilatéraux

Ces échanges se caractérisent par deux types de collaboration : échange d'expériences et de bonnes pratiques avec certains pays européens avancés dans certains domaines, mais aussi informations dédiées aux pays qui s'intéressent à notre modèle de production et de diffusion de l'information légale et administrative.

Dans le premier cas, la DILA a lié et/ou renforcé ses contacts avec des pays comme l'Autriche, la Belgique, l'Estonie, la Grande Bretagne... mais aussi avec les responsables du site d'information administrative de l'UE *Your Europe* (l'Europe est à vous) qui ont organisé à la DILA leur réunion annuelle, sans oublier l'Office des



publications de l'Union européenne. Avec ce dernier, hormis la collaboration dans le domaine de l'information légale, des liens ont été créés dans le secteur de l'édition ; ce sujet sera probablement suivi d'une prochaine collaboration plus étroite.

Quant à l'assistance et à l'information, comme chaque année, la DILA a reçu de nombreuses délégations venant cette année de l'Afghanistan, de la Chine, du Vietnam... L'intérêt de ces pays se porte à la fois sur notre expérience et notre savoir-faire dans la production et la diffusion de l'information légale et administrative, mais aussi sur nos méthodes de production et de diffusion des éditions (papier comme numérique).

La prospective et le développement du réseau international

Partie quotidienne et importante des activités internationales, cette prospective permet à la DILA d'être informée sur les nouveautés dans ses champs d'activité, notamment grâce à sa participation à des manifestations internationales majeures, telles que la conférence internationale sur l'*Open Data* à Madrid, la réunion *EU Interinstitutional Digital Publishing Committee* à Bruxelles ou celles organisées à l'Ambassade d'Estonie à Paris sur son système national dématérialisé d'information et de services destinés aux citoyens, très avancé technologiquement.

Enfin, il faut souligner que le développement des activités internationales de la DILA se traduit à présent aussi par des initiatives et des demandes émanant directement de certains agents opérationnels, souhaitant élargir leurs connaissances et leurs contacts avec des homologues de pays ciblés.

Les systèmes d'information

En continuité des travaux initiés en 2015, le site *service-public.fr* a évolué avec, notamment, l'ouverture du compte personnel en mai 2016 et la réécriture de la démarche *Inscription sur les listes électorales*. Cette rénovation a permis, en cette fin d'année pré-électorale, de traiter sans difficultés plus de 660 000 inscriptions avec des pics journaliers les 30 et 31 décembre à plus de 50 000.

La plateforme de publications STILA, à la suite de la prise en compte des *BODACC A* et *B* en septembre 2016, gère maintenant la totalité des publications.

En recherche continue d'optimisation de ses coûts de fonctionnement, la DILA s'est engagée dans la fermeture de son *datacenter* au profit d'un hébergement confié à la direction générale de la gendarmerie nationale. Des travaux sont en cours depuis l'automne 2016 pour une bascule sur le nouveau site en avril 2017 à Nogent-sur-Marne complétant notre installation actuelle à Rosny-sous-Bois.

Elle conduit également un projet de raccordement au système d'information de l'État *Chorus*, qui se substituera à ses outils actuels d'exécution de la dépense et de tenue des comptabilités générale et budgétaire. La phase de conception, conduite avec l'AIFE notamment, est désormais terminée. Conformément au planning nominal, la bascule sera réalisée en fin de gestion 2017.





Les moyens généraux

Être en adaptation permanente tout en assurant l'activité courante, telle est la mission du départerment des moyens généraux (DMG).

Sur le plan des événements, la DILA a organisé, tout au long de l'année, de nombreuses manifestations : salon du livre, cérémonies et expositions, rencontres et débats, école de la DILA ou séminaires des cadres. Le DMG a su ajuster au mieux son fonctionnement pour répondre aux besoins de ses clients.

Sur le plan de la gestion, les sections ont consolidé le magasin unique, intégré la section « bâtiment entretien production sécurité » (BEPS), mis en place de nouvelles machines à affranchir.

Sur le plan de l'organisation, le projet immobilier, l'optimisation de la gestion du magasin unique, la participation à l'effort collectif de réalisation d'économies, la rationalisation des tarifs courriers, la participation active au projet Ségur et le renouvellement des prestations de sécurité des personnes et les risques de malveillance ont été les principaux enjeux du DMG en 2016.

Sur le plan budgétaire, le DMG a su **maîtriser ses dépenses** avec une diminution des autorisations d'engagement de 34 % par rapport en 2015, restreignant les dépenses de mobilier et de fournitures de bureau. Par ailleurs, il a réduit de 41 % les coûts des prestations récurrentes de sûreté en internalisant un poste de chef d'équipe incendie/sûreté et en diminuant certaines prestations sans altérer la qualité de sécurité.

Chaque section du département a contribué au bon déroulement des missions confiées :

- La section Logistique-Transport, avec la mutualisation des supports transports initiée en 2015, a permis d'assurer ses missions avec efficience. Ainsi le nombre de sous-traitants pour les transports a été réduit à un seul prestataire. Cette rationalisation n'a pas affecté l'activité, la cellule transport ayant vu son volume d'activités

augmenter avec la gestion des livraisons des revues du ministère de la Défense.

À noter deux nouveaux venus dans le parc « deux roues » : l'acquisition de deux vélos électriques stationnés à la tour Mirabeau et au quai Voltaire.

Quelques chiffres :

- **79 000** repas servis.
- **300 000** documents détruits.
- **1 393** interventions bâtiment.
- **+ de 970 000** courriers traités.
- **1 746** demandes de prestation de service interne traitées.
- **242** tonnes transportées.
- **2 198** livraisons effectuées.

- Le processus « Gérer les stocks et les articles achetés » est inclus dans le périmètre de la certification de la norme ISO 9001. La gestion du magasin unique a été optimisée en rationalisant le nombre de références en stock, ce qui a permis également une diminution des ruptures de stock et la limitation des préemptions des produits stockés.

De plus, la section participe à la préparation de l'intégration des stocks du magasin dans le nouveau projet de refonte du système d'information financier nommé CONCORDe.

- La section Courrier a connu une activité diversifiée. En effet, bien que les chiffres indiquent une diminution des volumes brassés, par exemple - 6 % de courrier expédié, ou bien - 37 % de colis expédiés par rapport à 2015, différents projets ont été menés : l'installation, début 2016, des matériels de mise sous plis et d'affranchissement, la création de deux adresses TSA (tri spécifique du courrier arrivant) « BODACC » et « JO », une réflexion sur la gestion électronique du courrier. La section reste en outre soucieuse d'optimiser et de réduire ses coûts d'affranchissement en prenant les meilleures tarifications suivant les types d'expéditions et en ayant mis en place un code DATAMATRIX afin d'optimiser les envois en nombre.



- Le restaurant du site Desaix s'inscrit dans la valorisation d'une cuisine de qualité en maîtrisant la cuisson à basse température qui préserve les propriétés des produits. L'équipe du restaurant se lance à présent dans la cuisson sous vide des aliments, technique conçue pour maintenir l'intégralité des ingrédients et leurs qualités organoleptiques. Soucieuse de se former et de diversifier ses prestations et ses modes de cuisson, elle a acquis de nouveaux matériels : un four et deux sauteuses.

Début 2016, la collecte et la valorisation des déchets alimentaires ont été mises en place : 9,5 tonnes de biodéchets ont été collectées sur l'année.

La fréquentation du restaurant en 2016 est de 79 008 convives (81 503 en 2015). Cette baisse de fréquentation s'explique par l'arrêt de la restauration du samedi depuis le 1^{er} août 2016, l'application des plans de départ anticipé de la SACI et, en fin d'année, celui des personnels de droit privé de la DILA. À savoir également que la DILA n'a pas intégré en 2016 d'autre structure extérieure.

L'enjeu principal du restaurant est d'améliorer ses prestations et d'assurer le « bien-vivre » de ses convives par son niveau d'exigence en matière de produits frais et de desserts maison.

- Le BLE3S, répond aux demandes des clients internes pour les interventions de petits travaux ou prestations diverses. Il assure également la sécurité incendie et la sûreté des bâtiments. Il gère les déchets : 37 tonnes de déchets DIB (déchets industriels banals), 12 tonnes de valorisation de la matière des plaques offset, nettoyage des zones industrielles sur 9 240 m². Les agents du bâtiment interviennent pour le tri sélectif de l'ensemble des ateliers techniques et de la chaîne graphique, en récupérant tous les déchets liquides provenant des ateliers photogravure et impression, les déchets solides étant traités par les agents de la production.

En 2016, 23 enlèvements ont été effectués par notre prestataire : 2 117 tonnes d'encre recyclées en valorisation matière, 92 tonnes d'eaux de mouillage et 41 tonnes de fixateur révélateur détruit en incinération, 2,5 tonnes d'eaux souillées en valorisation matière. Les petits travaux représentent 1 393 interventions sur l'année. Autre mission incombant à la section, la vérification et le maintien en bon fonctionnement des extincteurs.

Ont été gérées également, en augmentation par rapport à 2015 :

- 902 demandes ou modifications de badges et droits d'accès ;
- 350 installations particulières de salles de réunion pour 311 en 2015 (soit + 12,5%) ;
- 238 petits dépannages et interventions diverses pour 194 en 2015 ;
- 163 demandes de déménagement ou aménagement de bureau pour 176 en 2015 (soit - 7%) ;
- 143 demandes de mobilier ;
- 307 demandes de prestations diverses (déplacement/ enlèvement petits meubles, de cartons).
- la fonction Archives poursuit la mise en œuvre de la gestion des archives papier de la DILA en ayant procédé, en collaboration avec le réseau des correspondants-archives ainsi que la mission archives des services du Premier ministre, à la destruction de près de 300 mètres linéaires de documents (tous sites confondus), l'externalisation de 70 mètres linéaires chez Archiveco et le versement aux Archives nationales de près de 20 mètres linéaires d'archives ayant un intérêt historique. Par ailleurs, 166 mètres linaires de la collection JO ont été définitivement sortis du stock d'Archiveco en vue de leur numérisation.

Parallèlement, le travail de fond continue pour que les futurs déménagements soient facilités pour les départements en partance pour Ségur en 2017.



L'immobilier

Les équipes du secrétariat général (affaires financières, comptabilité du budget annexe « publication officielle et information administrative » (BAPOIA), ressources humaines, cellule juridique, informatique et télécommunications) s'installeront sur le site de Sécur aux niveaux 3 et 4 côté rue d'Estrées et centre du bâtiment dans les 2200 m² alloués qu'ils investiront à l'automne 2017.

En lien avec les équipes du "Projet Sécur/Fontenoy" de la direction des services administratifs et financiers du Premier ministre, le recueil de besoins précis réalisé au printemps 2016 avec les services a permis de tracer les plans des bureaux, de construire et d'optimiser l'occupation des surfaces puisque la surface utile occupée par agent est légèrement supérieure à neuf m². Plusieurs visites du site ont eu lieu et ont déjà permis à de nombreux agents de découvrir le chantier et de se projeter dans leurs futurs bureaux. Ces

2017 et permettra la programmation des autres aménagements nécessaires à l'accueil des agents du quai Voltaire au premier trimestre 2018.

visites continueront et s'accentueront en 2017 pour qu'un maximum d'agents découvre son futur environnement de travail.

À Desaix, la rénovation complète de trois niveaux de l'aile sud a été réalisée en liaison avec le département de la maintenance et des travaux qui en a assuré la maîtrise d'œuvre. Des améliorations majeures ont été faites sur trois étages de l'aile nord en termes d'amélioration de l'environnement de travail à travers le remplacement de pavés de verre par des fenêtres. En parallèle, un programme de rénovation des sanitaires, prévu sur deux années, a débuté.

L'implantation détaillée du nouveau département de l'édition et du débat public ainsi que du département de la diffusion et de la promotion issus d'une réorganisation des services sera définie en tout début d'année

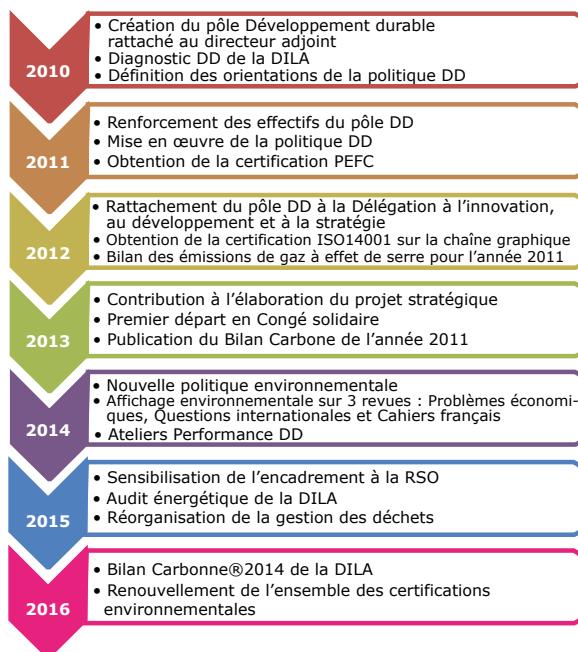


Projet Sécur/Fontenoy

Le développement durable est un concept qui englobe plusieurs domaines et principes. Il vise à assurer le bien-être présent tout en préparant l'avenir de manière responsable. Les principaux éléments du développement durable sont l'écologie, l'économie et l'éthique. L'écologie concerne la protection de la nature et des ressources naturelles. L'économie implique la gestion durable des ressources et la promotion du progrès social. L'éthique encourage une conduite responsable et respectueuse envers l'environnement et les personnes. Des termes comme ISO 14001, innovation, éco-citoyen, nature, futur, progrès, respect, planète, durabilité, nature, énergie renouvelable, économie, éthique, ressources, et engagement sont également utilisés pour décrire ce concept.

LA RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

La DILA, durablement engagée



La politique de développement durable de la DILA

La démarche Développement durable, conduite depuis 2010 par la DILA, s'inscrit dans le champ des politiques publiques : stratégie nationale de transition énergétique

vers un développement durable (SNTEDD), plan ministériel d'administration exemplaire (PMAE), plan national d'action pour les achats publics durables (PNAAPD), affichage environnemental...

Construite sur quatre périmètres de responsabilité – Service public, Industriel responsable (cœur de métier), Administration et Employeur responsables (fonctionnement) – la démarche développement durable/RSO* de la DILA s'appuie sur les lignes directrices de la norme ISO 26000.

La DILA s'attache à être un **service public responsable** par la conception de contenus et de médias (papier, numérique, téléphone) qui rendent l'information légale et administrative ainsi que le débat public fiables et accessibles à tous les citoyens. Elle a aussi pour ambition d'être un **industriel responsable**, notamment sur sa chaîne graphique, en maîtrisant les ressources consommées, en prévenant les pollutions et en réduisant ses émissions de gaz à effet de serre.

En tant qu'**administration responsable**, elle s'attache à promouvoir l'achat durable, à maîtriser la production de ses déchets et la consommation énergétique de ses locaux. Elle cherche enfin à améliorer ses pratiques comme **employeur responsable**, en veillant à la santé, à la sécurité, à l'employabilité de son personnel et au bien-être au travail.



La norme ISO 26 000, fondement de la démarche DD/RSO de la DILA



* La **RSO** est la responsabilité sociétale des organisations, appellation normalisée par l'ISO 26000 qui désigne l'application du développement durable à l'entreprise (RSE) et aux organisations (RSO).

Un service public responsable : accessibilité et qualité des services en ligne

La DILA s'attache à ce que ses sites Internet soient consultables par chacun, quels que soient sa situation ou son handicap, et à améliorer la qualité des services en ligne grâce à une navigabilité intuitive et une ergonomie adaptée à tous les supports informatiques.

Elle répond à la demande faite aux sites publics d'être conformes au référentiel général d'accessibilité pour les administrations (RGAA). Comme chaque année, ceux de la DILA sont audités par un prestataire externe.

Site	% de conformité au RGAA*				
	Audit 2016	Audit 2015	Audit 2014	Audit 2013	Audit 2012
<i>info-financiere.fr</i>	91 %	91 %	91 %	91 %	90 %
<i>vie-publique.fr</i>	94 %	94 %	89 %	85 %	83 %
<i>legifrance.gouv.fr</i>	62 %*	83 %	83 %	83 %	86 %
<i>BOAMP</i>	90 %	90 %	89 %	89 %	–
<i>BODACC</i>	89 %	89 %	89 %	80 %	–
<i>ladocumentationfrancaise.fr</i>	72 %	72 %	60 %	–	–

* Niveaux exigés par le cadre réglementaire (A et AA),
changement de méthode d'évaluation en 2016 pour Légifrance





Pour une amélioration continue des projets Web de la DILA, les chantiers suivants ont démarré fin 2016 et vont se poursuivre tout au long de l'année 2017 :

- campagne de sensibilisation à la qualité Web et à l'accessibilité pour les agents concernés par la mise en œuvre et/ou le maintien en condition opérationnelle de ses sites Internet : développeurs, intégrateurs, chefs de projets MOE/MOA... ;
- publication d'outils *open source* : charte PiDILA (charte unique regroupant les critères des différents référentiels RGAA, charte Internet de l'État, écoconception, bonnes pratiques...) et Scampi (une bibliothèque de composants pour démarrer tout projet Web).

Gestion sécurisée des données

Développé avec une méthode *responsive design*, le nouveau site *service-public.fr* est accessible en mobilité et sur tout support (ordinateur, tablette, téléphone). La sécurisation des données des usagers est une exigence fondamentale prise en compte : le site est homologué RGS depuis février 2016 pour deux ans ; ce certificat garantit l'authenticité du site et le chiffrement des données. Ainsi le cryptage systématique des flux, y compris de données personnelles, et de leurs sauvegardes en prévention de tentative de détournement d'information, la journalisation des accès aux données ainsi que celles de toutes les opérations d'administration du site sont d'ores et déjà effectifs.

Un industriel responsable

Afin de prendre en compte les enjeux environnementaux liés à ses activités de service public d'une part, industrielles en milieu urbain d'autre part, la DILA concentre ses efforts sur la lutte contre le changement climatique, la prévention des pollutions et la réduction de son empreinte environnementale. Ils se concrétisent par des actions portant sur la maîtrise des consommations d'eau et d'énergie, l'optimisation de la gestion des déchets, le choix de ressources gérées de façon responsable ainsi que la réduction de la gâche papier et des émissions sonores.

La politique environnementale de la DILA

Trois axes prioritaires :

- la maîtrise de l'impact environnemental par un usage maîtrisé des ressources en eau, énergies, papier et ressources renouvelables ou recyclées, la gestion des déchets et la réduction des émissions sonores ;
- la concertation et l'écoute, auprès de ses publics et partenaires externes (riverains, fournisseurs, clients, citoyens...) et internes ;
- l'amélioration continue, notamment par la mobilisation des équipes et des fournisseurs, et l'évaluation de ses actions.

Ces actions s'inscrivent depuis plusieurs années dans des démarches de certification, notamment par la détentio-
n de la marque *Imprim'vert®* depuis 2008, du label *PEFC™* depuis 2011 et de la certification ISO 14001, pour ses activités d'imprimerie, depuis 2012. L'ensemble de ces certifications a été renouvelé en 2016.

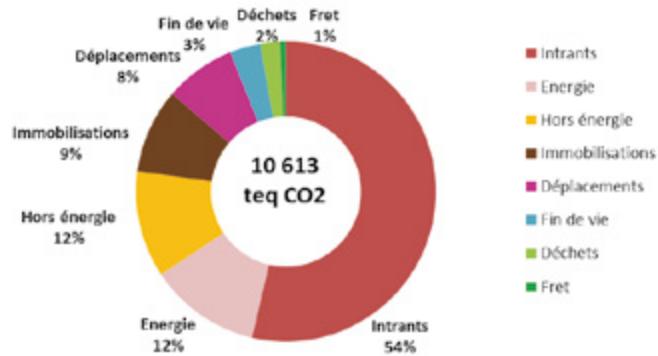
Tandis que l'effort d'amélioration est maintenu sur l'optimisation de la gestion des déchets, le suivi et la réduction des consommations de papier et d'énergie, la gestion des produits dangereux et la maîtrise des nuisances sonores, le plan d'actions ISO 14001 de la DILA s'est enrichi d'une nouvelle cible en 2015 : le suivi et **la réduction des consommations d'eau** qui s'est traduit par **une diminution de 11 % en 2016**.

Une administration responsable

Le Bilan Carbone®2014 de la DILA

La DILA a réalisé son deuxième Bilan Carbone® sur l'année de référence 2014. Le bilan montre que la DILA a réduit de 8 % ses émissions de gaz à effet de serre (GES), avec 10613 teqCO₂ émis en 2014, pour 11540 teqCO₂ en 2011.

Répartition des postes du Bilan Carbone®2014 de la DILA (en téqCO₂)



Pour poursuivre cette réduction, le plan d'actions porte sur les quatre plus gros postes d'émissions suivants :

Postes d'émissions concernés	Actions associées
Intrants : 52 % des émissions	1) Poursuivre les efforts de réduction de la gâche papier 2) Augmenter la part de papier recyclé 3) Réduire la consommation de papier bureau et des consommables d'impression 4) Installer l'impression par défaut en noir et blanc et en recto-verso 5) Poursuivre l'inclusion de critères environnementaux dans les appels d'offres
Énergie : 12 % et hors énergie : 12 % des émissions	1) Mettre en place une gestion technique centralisée sur le site Desaix 2) Isoler les terrasses 3) Remplacer certains vitrages 4) Réorganiser le <i>datacenter</i> 5) Généraliser la mise en veille des équipements 6) Introduire des critères environnementaux dans les investissements matériels
Immobilisations : 9 % des émissions	1) Réduire le parc informatique
Déplacements : 8 % des émissions	1) Accroître l'utilisation des conférences téléphoniques et des visioconférences : installations et pratiques



Des achats responsables

Depuis 2011, la DILA prend en compte les enjeux du développement durable dans sa pratique d'achat. Les marchés de la DILA sont de deux natures : ceux qu'elle porte elle-même et ceux qui s'intègrent aux marchés mutualisés de la direction des services administratifs

et financiers (DSAF) et du service des achats de l'État (SAE). Leur nombre total s'élève à 72 en 2016, dont 15 répondent à des exigences environnementales ou sociales allant au-delà du simple respect de la réglementation, soit **21 %**.

Types de marchés notifiés	Exigences au-delà de la réglementation
48 portés par la DILA	10 marchés, soit 21 % (pour 11 % en 2015)
24 mutualisés par la DSAF ou le SAE	5 marchés, soit 21 % (pour 19 % en 2015)

Les exigences portent, par exemple, sur :

Objet du marché	Enjeux intégrés
Achats de papiers industriels et bureautiques	<ul style="list-style-type: none">• Système de management environnemental• Label PEFC – Origine contrôlée des essences de bois• Emissions CO₂ et polluantes• Fret (mode de transport et optimisation des livraisons)
Prestation de colis et palettes	<ul style="list-style-type: none">• Insertion de personnes rencontrant des difficultés sociales et/ou professionnelles

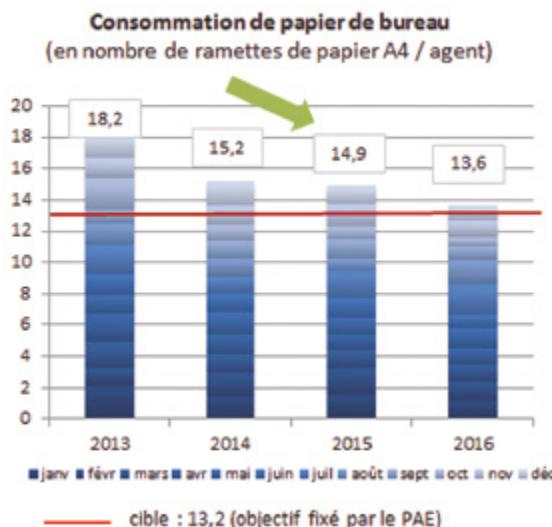
La DILA achète aussi des prestations à des **organismes d'insertion par l'activité économique** ou à des structures employant une majorité de travailleurs handicapés : **21 %** des achats de prestations imprimerie en 2016 pour **7,6 %** en 2015.

Nature des commandes	Prestataires et montants
Prestations d'impression	<ul style="list-style-type: none">• Régie industrielle des établissements pénitentiaires (RIEP)• 24 commandes pour un montant total de 56 045 €.
Achat de façon : insertion de CD, enveloppes, pliages...	<ul style="list-style-type: none">• ESAT (établissement et service d'aide par le travail)• 2 commandes pour un montant total de 608 €.



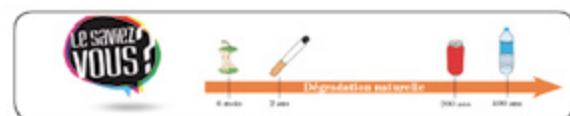
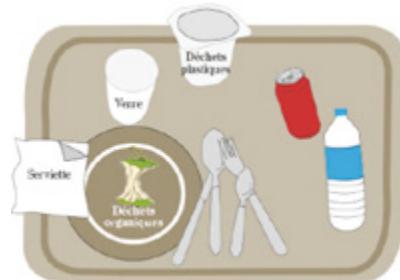
Des comportements écoresponsables

En trois années, la consommation de papier de bureau a baissé de 25 %, passant en 2016 à 13,6 ramettes par an et par agent.



Les consommables d'impression bureautique usagés sont traités par le prestataire Conibi. Sur les 1 042 kilos de cartouches collectées en 2016, 75 % ont fait l'objet de recyclage (réutilisation ou valorisation matière) et 25 % de valorisation énergétique, ce qui représente une économie de 1,5 teqCO₂ (pour 1,1 teqCO₂ en 2015).

Quant au **recyclage des biodéchets et des déchets de cafétéria**, la DILA a mis en place une information dans son restaurant d'entreprise pour faciliter le tri des déchets, récupérer les biodéchets et réduire le gaspillage alimentaire. **9,5 tonnes** de biodéchets ont ainsi été collectées et valorisées par Moulinot Compost. Ils ont permis la production de 575 m³ de biogaz et 8 632 kilos de matières azotées (digestat).



Le recyclage des déchets de cafétéria est quant à lui assuré par CKFD depuis fin 2014. En 2016, leur volume s'élève à **32 kg** de canettes, **47 kg** de bouteilles et **282 kg** de gobelets plastiques, intégralement recyclés en matière première secondaire sur le territoire français. Cette valorisation a permis d'**économiser l'émission de 1,5 teqCO₂** (pour 1,3 teqCO₂ en 2015).

Un employeur responsable

Sensibilisation aux enjeux du développement durable et de la RSO

Une formation des cadres aux enjeux du développement durable et de la RSO – responsabilité sociétale des organisations – animée par *ADAGE environnement* a démarré en 2015 : 25 % des cadres en ont bénéficié soit 94 personnes réparties sur 12 sessions. Elle se poursuivra jusqu'en 2017.



Solidarité internationale

Depuis 2013, la DILA est partenaire de l'association Planète Urgence pour permettre à ses personnels de partir en mission de solidarité internationale, à hauteur de cinq départs par an. En ces quatre années, quatre volontaires ont effectué des missions en Inde, au Zimbabwe et au Maroc.



Les référentiels du Développement durable

Certifiée RGAA versions 2.2.1 et 3.0, par Temesis

Certifiée ISO 14001 sur ses activités d'imprimeur, par SOCOTEC

Certifiée PEFC par FCBA

Certifiée Imprim'vert par Imprim'vert/P2i

Bilan Carbone® de l'année 2014, réalisé par la DILA/pôle DD en 2015 selon la méthode Ademe

PAE 2008 – circulaire du Premier ministre n° 5351/SG du 3 décembre 2008

PMAE 2015 – circulaire du Premier ministre n° 5769/SG du 17 février 2015

RGS – certificat version 2.0 délivré par l'ANSSI (Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information)







ANNEXES

ANNEXE I

Textes de référence

- Décret n° 2010-31 du 11 janvier 2010 relatif à la Direction de l'information légale et administrative
- Décret n° 2010-32 du 11 janvier 2010 instituant un Conseil d'orientation de l'édition publique et de l'information administrative (COEPIA)
- Décret n° 2014-648 du 20 juin 2014 modifiant le décret n° 2002-1064 du 7 août 2002 relatif au service public de la diffusion du droit par l'Internet
- Arrêté du 24 juin 2014 relatif à la gratuité de la réutilisation des bases de données juridiques et associatives de la Direction de l'information légale et administrative
- Décret n° 2015-1717 du 22 décembre 2015 relatif à la dématérialisation du *Journal officiel* de la République française

ANNEXE II

États comptables et financiers

États financiers 2016

NB : Bilan et Compte de résultat simplifiés du budget annexe avant retraitement et intégration.

Publications Officielles					
	Actif	2016	2015	2014	2013
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	26 990 592	24 857 010	24 121 412	26 480 324
	Immobilisations corporelles	26 717 884	25 559 915	29 111 360	31 711 854
	Immobilisations financières	7 487	9 584	117 874	112 864
	sous total 1	53 715 963	50 426 509	53 350 646	58 305 042
Actif circulant	Stocks	5 947 091	5 968 506	5 676 122	5 520 568
	Avances et acomptes versés sur commandes	2 704 040	2 737 835	252 647	157 529
	Créances	22 413 039	24 529 099	25 909 508	29 509 258
	Trésorerie	492 642 644	469 133 247	448 572 110	430 010 530
	sous total 2	523 706 814	502 368 687	480 410 387	465 197 885
Total		577 422 777	552 795 196	533 761 033	523 502 927
Charges					
Charges d'exploitation		170 371 133	183 998 722	194 293 522	181 415 384
Charges financières		193	168	216	104
Charges exceptionnelles		1 772 684	242 629	6 552 082	313 452
Excédent =		27 721 021	17 375 630	17 797 030	20 753 907



Etat des Finances

et Information Administrative

	Passif	2016	2015	2014	2013	2012
Capitaux propres	Capital	18 528 209	18 528 209	18 528 209	18 580 224	18 580 224
	Réserves	491 026 399	473 650 769	474 970 619	446 384 276	431 731 673
	Report à nouveau	12 565 904	12 565 904	12 103 014		-2 560 819
	Résultat	27 721 021	17 375 630	-1 319 850	28 586 343	17 213 422
	sous total 1	549 841 532	522 120 512	504 281 992	493 550 843	464 964 500
Provisions pour risques et charges		6 720 136	7 520 742	6 320 092	6 615 822	6 118 389
Dettes	Dettes financières	0	0	8 843	8 843	8 843
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	449	449	449	449	0
	Autres Dettes	11 355 039	13 373 125	13 019 769	13 876 403	12 614 035
	Trésorerie		0	0	0	0
	Produits constatés d'avance	9 505 621	9 780 368	10 129 888	9 450 566	8 901 620
Total		577 422 777	552 795 196	533 761 033	523 502 926	492 607 387

Produits	2016	2015	2014	2013	2012
Produits d'exploitation	199 699 375	201 549 219	199 017 362	208 552 417	204 599 400
Produits financiers	0	0	10	729	72
Produits exceptionnels	165 656	67 930	508 597	1 762 136	2 175 325
Déficit =	1 319 850				

Directeur de la publication : **Bertrand Munch**

Coordination de la rédaction : **Yves Bomati**

Conception graphique

Maquette de couverture et intérieure : **Michelle Chabaud**

Mise en page : **Brigitte Darthois**

Crédits photos : **Dila/Fotolia et PhotoAlto** photographe Christian Zachariasen



Impression DILA

Direction de l'information légale et administrative

26 rue Desaix – 75015 Paris

N° 617140020-000414

Dépôt légal : avril 2017



BOAMP.fr

BODACC.fr

Info-financiere.fr



Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

 **3939**
Allo Service-Public

 **La documentation
Française** 


*Les éditions des
Journaux officiels*


**VIE
PUBLIQUE**
Au cœur du débat public

